

Notice de montage et d'utilisation

GEDA[®]
300 Z/ZP

**Monte-charges de chantier / Plateforme
de transport**
Pour personnes et charges



Mertinger Straße 60 • D-86663 Asbach-Bäumenheim

☎ + 49 9 06 98 09- 0
Fax + 49 9 06 98 09-50
E-mail : info@geda.de
Page d'accueil : www.geda.de

Déclaration de conformité CE



Le fabricant

GEDA-Dechentreiter GmbH & Co. KG

Mertinger Str. 60
DE-86663 Asbach-Bäumenheim

déclare par la présente, que la machine

Désignation : **Monte-charges de chantier / Plateforme de transport**
(pour une utilisation temporaire, non publique par les personnes autorisées)

Modèle : **GEDA® 300 Z/ZP**

Année de fabrication : voir la plaque signalétique de la machine

N° de fabr. : 36800 / 36801
41800 / 41801
42800 / 42801

se conforme à toutes les réglementations applicables des normes ci-après en vigueur au moment de la mise en circulation.

Directives :

Directive sur les machines	2006/42/CE	Annexe VII
Directive basse tension	2006/95/CE	Annexe IV
Directive sur la compatibilité électromagnétique CEM	2004/108/CE	Annexe II
Directive sur les émissions sonores	2000/14/CE	Annexe V

Procédure appliquée pour la vérification de la conformité :

Normes harmonisées appliquées :

EN ISO 12100-1/-2
EN 60204-1/32

Procédure d'homologation CE :

Certificat d'homologation	EG-MRL 031 et 031/2
Organisme européen notifié : 0036	TÜV SÜD Industrie Service GmbH Westendstraße 199 80686 München

Toute modification de la machine ci-dessus qui n'a pas été autorisée par le fabricant, entraîne l'annulation de cette déclaration de conformité.
La documentation technique est sous la responsabilité du signataire.
Voir l'adresse du fabricant.

Asbach-Bäumenheim 03.03.2011

Johann Sailer
(Directeur général)

Sommaire :

Chapitre	Page
1 Généralités	6
1.1 Indications relatives à la notice d'utilisation	6
1.2 Abréviations	8
1.3 Indications relatives à la machine	8
1.4 Nom et adresse du fabricant	9
1.5 Remarques relatives au droit d'auteur et aux droits de propriété industrielle.....	9
1.6 Remarque pour l'exploitant	10
1.7 Utilisation conforme.....	11
1.7.1 Exigences à l'égard du personnel de montage	12
1.7.2 Personnel de service	12
1.7.3 Utilisation non conforme.....	12
2 Informations générales en matière de sécurité	13
2.1 Risques résiduels.....	13
2.2 Consignes de sécurité pour le personnel de service	14
2.3 Consignes de sécurité pour le transport	15
2.4 Consignes de sécurité pour le fonctionnement.....	16
2.5 Consignes de sécurité Maintenance, révision et élimination des pannes	17
2.6 Sécurité lors des interventions sur le circuit électrique	19
3 Description technique	20
3.1 Description du fonctionnement	20
3.1.1 Utilisation en tant que monte-charges de chantier.....	21
3.1.2 Utilisation comme plateforme de transport / suspendue	21
3.2 Équipement de la machine.....	22
3.2.1 Coffret de commande de la station au sol.....	25
3.2.2 Coffret de commande du chariot	25
3.2.3 Commande de la plateforme	26
3.2.4 Commande au sol (commande manuelle)	26
3.2.5 Commande des essais de freinage.....	27
3.2.6 Accès à la plateforme au départ de la station au sol	28
3.2.7 Accès de la plateforme au bâtiment.....	28
3.3 Accessoires	29
3.3.1 Piédestal de montage.....	29
3.3.2 Module électrique pour dispositif d'étage	31
3.3.3 Toit.....	32
3.3.4 Protection anti-écrasement	33
3.3.5 Protection au sol au moyen d'une barrière	34
3.3.6 Accès frontaux à la plateforme.....	35
3.3.7 Support pour châssis d'amarrage individuel	36
3.3.8 Pack « Froid »	36
3.3.9 Compteur d'heures de service	37
3.3.10 Remorque à un seul essieu.....	37
3.4 Caractéristiques techniques.....	38
3.4.1 Conditions d'exploitation et environnementales	38
3.4.2 Vitesses	39
3.4.3 Circuit électrique.....	39
3.4.4 Hauteur de levage	39
3.4.5 Émissions	39
3.4.6 Mât.....	40
3.4.7 Charges admissibles, dimensions et poids	41
3.5 Géométrie de montage	42
3.6 Forces d'ancrage	45
3.7 Caractéristiques du lieu d'implantation	48
3.7.1 Fondations.....	48
3.7.2 Pression sur le sol	49
3.7.3 Raccordement au réseau	50

Chapitre	Page
4 Transport	51
4.1 Contrôle à la réception de la plateforme de transport.....	51
4.2 Chargement et déchargement de la machine	51
4.2.1 Levage avec un chariot élévateur.....	52
4.2.2 Levage avec une grue	52
4.3 Transport dans des passages étroits	53
5 Montage	58
5.1 Sécurité pendant le montage	58
5.2 Schéma de montage	59
5.3 Installation de l'unité de base	60
5.4 Montage / Ancrage du mât.....	62
5.4.1 Guide de câbles d'enrouleur.....	65
5.4.2 Montage du support du mât / de l'ancrage du mât.....	66
5.4.3 Étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course d'ARRÊT D'URGENCE	68
5.5 Sécurités des points de chargement et de déchargement.....	69
5.5.1 Étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course d'ETAGE	69
5.5.2 Montage des modules électriques.....	70
5.6 Contrôle après le montage et avant chaque mise en service	71
6 Fonctionnement	72
6.1 Sécurité pendant le service	72
6.1.1 Consignes de sécurité particulières pour l'utilisation comme monte-charges de chantier	73
6.1.2 Consignes de sécurité particulières pour l'utilisation comme plateforme de transport	73
6.1.3 Contrôle de sécurité avant le début des interventions	74
6.2 Utilisation des accès à la plateforme et des portes de sécurité aux étages	75
6.2.1 Barrière du dispositif de protection au sol (option)	75
6.2.2 Rampe / Porte de chargement	76
6.2.3 Barrière avec trappe de chargement.....	77
6.2.4 Porte d'étage	77
6.3 Utilisation comme monte-charges de chantier	78
6.4 Utilisation comme plateforme de transport.....	80
6.5 Mise en sécurité en situation d'urgence.....	82
6.6 Interruption de travail – Fin de travail.....	82
7 Démontage	83
8 Entretien - Contrôle - Nettoyage	84
8.1 Contrôles	85
8.1.1 Documentation des résultats.....	85
8.1.2 Contrôles avant la mise en service initiale	86
8.1.3 Contrôles après le montage / tous les jours avant le début du service.....	86
8.1.4 Contrôles récurrents	86
8.1.5 Contrôles dynamiques	87
8.1.6 Contrôle statique.....	87
8.1.7 Contrôles après des conditions météorologiques extrêmes	88
8.2 Plan d'entretien	89
8.3 Activités de remplissage et de contrôle.....	90
8.3.1 Graissage de la crémaillère / du pignon d'entraînement.....	90
8.3.2 Contrôler / Remplacer l'huile à engrenages	91
8.3.3 Contrôler les raccords vissés	91
8.4 Contrôles d'usure	92
8.4.1 Pignon d'attaque.....	92
8.4.2 Crémaillère	92
8.4.3 Rouleaux.....	93
8.4.4 Frein du moteur	94
8.5 Contrôles de fonctionnement	95
8.5.1 Contrôle le dispositif de freinage	95
8.5.2 Test d'arrêt réussi	96
8.5.3 Test d'arrêt échoué.....	96
8.5.4 Contrôler la présence de dommages sur le dispositif d'arrêt	97
8.5.5 Remplacement du dispositif d'arrêt	97

Chapitre	Page
9	Défauts - Diagnostic - Réparation 98
9.1	Système de diagnostic (option)..... 99
9.2	Tableau des défauts..... 100
9.2.1	Le moteur ne tourne pas à plein régime. 101
9.2.2	La plateforme monte trop haut. 102
9.2.3	La plateforme est trop basse..... 103
9.2.4	Le dispositif d'avertissement de surcharge s'est déclenché 104
9.3	Sauvetage de la plateforme 105
9.3.1	Comportement fondamental en cas de sauvetage / défaillance 105
9.3.2	Plan de mesures pour le sauvetage..... 106
9.4	Réparation..... 107
10	Élimination de la machine 108
11	Documentation des contrôles..... 109

1 Généralités

1.1 *Indications relatives à la notice d'utilisation*

Cette notice d'utilisation est une aide importante pour le **fonctionnement réussi et sans danger** de la machine.

La notice d'utilisation comprend des remarques importantes pour le fonctionnement **sûr, correct et économique** de la machine. Son respect aide à prévenir les dangers et augmente la fiabilité et la durée de vie de la machine.

La notice d'utilisation doit **toujours être disponible sur la machine** et doit être lue et appliquée par toute personne chargée des interventions avec/sur la machine, par ex. :

- la commande, l'élimination des défauts dans le déroulement du travail, l'évacuation des consommables et moyens d'exploitation,
- le montage, la révision (maintenance, entretien, réparation) et/ou le transport.

Les présentes instructions comprennent une série d'illustrations et de symboles devant en faciliter la navigation et la compréhension. Leurs significations sont expliquées dans la suite.

Type de texte	Signification
Gras	Mise en évidence de mots / passages particulièrement importants
• Énumération 1	Indique des énumérations
- Énumération 2 (parenthèses)	Indique des énumérations
➤ Instructions de manipulation	Numéros de position
	Instructions de manipulation destinées au personnel Apparaissent toujours dans l'ordre chronologique.

Illustrations




Les illustrations utilisées se rapportent à un type de machines défini. Pour d'autres types de machines, celles-ci peuvent ne posséder qu'un caractère schématique. Les fonctions de base et l'utilisation n'en sont pas affectées.

Les **éléments structuraux** utilisés dans la notice d'utilisation ont l'apparence et la signification suivante



Icône relative à la sécurité au travail

Cette icône symbolise tous les avertissements de sécurité et attire l'attention sur les risques de blessures corporelles et les dangers de mort pour les personnes. Respecter ces avertissements et faire preuve de prudence !

Niveau de danger		Conséquences	Probabilité
	DANGER	Mort / Blessures graves	Imminent
	ATTENTION	Blessures graves	Éventuellement
	PRUDENCE	Blessures légères	Éventuellement
	PRUDENCE	Dommages matériels	Éventuellement



Icône « Attention »

figure en regard des informations sur la conduite à tenir et les interdictions pour la prévention de dégâts, afin d'éviter tout endommagement de la machine.



Remarque

figure en regard de tous les points informant sur l'utilisation rationnelle de la machine et sur les procédures de travail correctes.

1.2 **Abréviations**

Les abréviations suivantes peuvent être utilisées dans la notice d'utilisation.

max.	maximum	Nm	newton-mètre
min.	minimum	km/h	kilomètre par heure
min.	minutes	mph	miles per hour
etc.	et cætera	incl.	inclus
évt.	éventuellement	si néc.	si nécessaire
p.ex.	par exemple	c.-à-d.	c'est-à-dire
ml	millilitre	conc.	concernant
mm	millimètre	HR	humidité relative
°C	degré Celsius	env.	environ
°F	degré Fahrenheit	∅	diamètre
ft.	Pied	®	marque de commerce
ft/m	pied par minute	©	Copyright
m/min.	mètres par	TM	Trademark (appellation commerciale)
inch	pouce	%	pour cent
etc.	et cetera	‰	pour mille
lbs.	pound (livre)	dB(A)	niveau de pression acoustique
lb.-ft	livre par pied	LWA	niveau de puissance acoustique
kg	kilogramme	>	supérieur à / plus grand que
l	litre	<	inférieur à / plus petit que
Gal.	gallons	±	plus ou moins
Kip.	kilolivre		

1.3 **Indications relatives à la machine**

Modèle de machine	GEDA 300 Z/ZP
Année de fabrication :	Cf. plaque signalétique
Numéro de fabrication :	36800 / 36801 41800 / 41801 42800 / 42801
Version de la documentation :	08/2015

1.4 **Nom et adresse du fabricant**

GEDA Dechentreiter GmbH & Co. KG
 Mertinger Strasse 60
 86663 Asbach-Bäumenheim
 Tél. +49 (0)9 06 / 98 09-0
 Fax +49 (0)9 06 / 98 09-50
 E-mail : info@geda.de
 Web : www.geda.de

Représentations du fabricant

Filiale de Bergkamen	Filiale de Gera
GEDA Dechentreiter GmbH & Co. KG Filiale Nord-ouest Marie-Curie-Straße 11 59192 Bergkamen-Rünthe Tél. +49 (0)2389 9874-32 Fax +49 (0)2389 9874-33	GEDA Dechentreiter GmbH & Co. KG Filiale Est Ernst-M.-Jahr Straße 5 07552 Gera Tél. +49 (0)365 55280-0 Fax +49 (0)365 55280-29
Filiale aux USA	Filiale en Russie
GEDA USA, LLC 1151 Butler Road USA 77573 League City, Texas Tél. +1 (713) 621 7272 Fax +1 (713) 621 7279 Web : www.gedausa.com	GEDA RUS, LLC Yaroslavskoe shosse 42 129337 Moscou Fédération de Russie Tél. +7 (495) 663 24 48 Fax +7 (495) 663 24 49 Web : www.geda-ru.com
Filiale en Turquie	
GEDA MAJOR IS VE INSAAT MAKINALARI SAN. TIC. LTD . STI. Semsettin Günaltay Cad. No:224 A Blok K:2 D:5 Tüccarbasi/Erenköy TR-34734 Istanbul/Türkiye Tél. +90 (216) 478 2108 Fax +90 (216) 467 3564 Web : www.geda.com.tr	

1.5 **Remarques relatives au droit d'auteur et aux droits de propriété industrielle**

Tous les documents sont protégés dans le sens de la loi sur les droits d'auteur. La transmission et la reproduction des documents même partiellement de même que l'utilisation et la communication de leur contenu sont interdits sans autorisation écrite et explicite.

Toute infraction est punissable et entraîne le versement de dommages et intérêts. Tous droits réservés pour l'application des droits de propriétés industrielles par la **société GEDA**.

1.6 Remarque pour l'exploitant

La notice d'utilisation est un composant important de la machine. L'exploitant doit s'assurer que le personnel de service a **pris connaissance** de ces directives.

L'exploitant doit compléter la notice d'utilisation par des **instructions de service** concernant les **dispositions nationales de prévention des accidents** et la **protection de l'environnement** y compris des informations au sujet de l'obligation de surveillance de déclaration pour le respect des particularités de l'entreprise, par ex. du point de vue de l'organisation du travail, des déroulements et du personnel engagé.

Outre les réglementations en vigueur dans le pays et sur le site d'utilisation, pour la **prévention des accidents et pour la protection du travail**, les règles reconnues de la techniques pour le travail en toute sécurité et correct doivent être observées.

L'exploitant doit obliger le personnel de service au port de **l'équipement de protection personnelle** si les dispositions locales le prévoient.

Équipement de premiers secours (trousse de secours etc.) doivent être conservés à proximité !

Il est interdit à l'exploitant / au personnel de service de la machine de procéder à des **modifications ou à des transformations** sur la machine qui peuvent nuire à la sécurité sans l'autorisation du fabricant ! Cela est valable également pour le montage et le réglage des dispositifs de sécurité de même que pour le soudage des pièces portantes.

Les **pièces de rechange et d'usure** utilisées doivent satisfaire aux exigences techniques définies par la **société GEDA**. Cela est garanti sur les **pièces de rechange originales**.

Charger uniquement du **personnel qualifié et/ou formés** pour les activités décrites dans ce manuel.
L'exploitant définit les compétences du personnel pour l'utilisation / le montage / la maintenance. L'exploitant est tenu de former toutes les personnes chargées de l'utilisation au maniement correct de la machine avant la première utilisation, et ce, conformément aux secteurs d'activité et de responsabilité. Cette formation doit comprendre des exercices pratiques.
Ces formations doivent être documentées et régulièrement répétées.
Respecter l'âge minimum légal admis !

1.7 Utilisation conforme

Le **GEDA 300 Z/ZP** est non seulement un monte-charges de chantier, mais aussi une plateforme de transport installé(e) de manière provisoire et

- ne peut être mis en service qu'après le montage des portes de sécurité aux étages à chaque point d'accès au bâtiment ou à l'échafaudage.
- ne peut être utilisé que lorsque la vitesse du vent s'élève au maximum à 72 km/h (20 m/sec., ≈ vents de force 7-8 sur l'échelle de Beaufort).
- En cas de vitesses du vent plus élevées, la plateforme doit être stationnée au sol et mise hors service.

Comme monte-charges de chantier :

- convenant uniquement pour le montage d'échafaudages, mais aussi pour le transport de matériaux pendant les travaux de construction.
- ne peut être commandé par la commande au sol qu'en dehors de la zone de danger condamnée et marquée et/ou par les modules électriques des portes de sécurité aux étages au-delà de la hauteur de sécurité de 2 mètres.

Comme plateforme de transport pour le transport de personnes :

- étant destinée au transport de matériaux et de 3 personnes maximum, pouvant quitter la plateforme via les passages installés et sécurisés.
- ne pouvant être utilisée sur les chantiers que par du personnel formé (conducteur de plateforme).
- ne pouvant être utilisée qu'en commande d'homme mort, au départ de la plateforme.
(Il est impossible de commander la plateforme au départ des autres postes de commande.)
- offrant la possibilité de s'arrêter à tous les niveaux (par ex. pour décharger des pièces volumineuses par-dessus le dispositif de protection).

Comme plateforme suspendue à mât :

- étant destinée au transport de matériaux et de 3 personnes maximum, pouvant effectuer leurs activités au départ de la plateforme.
- ne pouvant être utilisée qu'en commande d'homme mort, au départ de la plateforme.
(Il est impossible de commander la plateforme au départ des autres postes de commande.)

Les indications du chapitre 3.4 « Caractéristiques techniques » doivent être suivies et respectées.

Une autre utilisation ou une utilisation dépassant cette description sera considérée comme non conforme.

Le personnel de service / l'exploitant est le seul responsable des dommages qui en résulteraient sur la machine. Cela est valable également pour les modifications effectuées de son propre-chef sur la machine.

L'utilisation conforme sous-entend :

- le respect des conditions de montage, d'utilisation et d'entretien fixées par le fabricant (notice de montage et d'utilisation),
- la prise en considération des comportements erronés prévisibles d'autres personnes.
- le respect des prescriptions nationales.



Le GEDA 300 Z/ZP a été conçu pour des utilisations temporaires sur chantier. L'accord écrit du fabricant est requis pour tout autre lieu d'utilisation ou pour toute utilisation à d'autres fins.

1.7.1 Exigences à l'égard du personnel de montage

La machine devra être montée, commandée et entretenue uniquement par des personnes autorisées qui, par leur formation ou leurs connaissances et leur expérience pratique, donnent la garantie d'une manipulation correcte et qui ont été averties des risques lors de la manipulation de la plateforme de transport. Ce personnel doit avoir été chargé par le chef d'entreprise du montage, du démontage et de l'entretien.

1.7.2 Personnel de service

La machine sera commandée uniquement par le personnel qui, par sa formation ou ses connaissances et son expérience pratique, donne la garantie d'une manipulation correcte.

Ce personnel

- doit être chargé de la commande par le chef d'entreprise,
- doit avoir reçu les instructions correspondantes, en particulier sur les risques,
- doit connaître la notice de montage et d'utilisation,
- doit respecter la réglementation nationale.

1.7.3 Utilisation non conforme

- Le **GEDA 300 Z/ZP** n'a pas été conçu pour des installations permanentes.
- Le **GEDA 300 Z/ZP** ne peut pas être installé librement (sans ancrage).
- Il est interdit aux personnes sans instructions sur la machine, qui ne sont pas familiarisées avec la notice d'utilisation ou aux enfants de commander le **GEDA 300 Z/ZP**.

Conséquences d'une utilisation non conforme de la machine

- Risques de blessures corporelles et dangers de mort pour l'utilisateur ou les tiers.
- Endommagement de la machine et autres dommages matériels.

2 Informations générales en matière de sécurité

La machine a été conçue et construite selon l'état de la technique et des règles reconnues de la technique de sécurité.

Cependant, lors de son utilisation des risques peuvent survenir pour le personnel ou des tiers de même que des dégâts sur la machine et d'autres biens immatériels, par ex. quand la machine :

- est commandée par du personnel non formé ou non instruit,
- est utilisée de manière non conforme,
- est mal montée, commandée et entretenue,

Respecter les indications des plaques d'avertissement et de mise en garde !


Conséquences du non-respect des consignes de sécurité

La violation des consignes de sécurité peut provoquer des risques pour les personnes, pour l'environnement et la machine. La violation de ces consignes peut entraîner la perte de tous les droits à réparation du dommage.

2.1 Risques résiduels

Même en cas de respect de toutes les dispositions de sécurité il y a encore certains risques résiduels lors de la manipulation de la machine.

Toute personne travaillant sur ou avec la machine doit connaître ces risques et suivre les instructions pour prévenir les accidents ou dommages que ces risques peuvent engendrer.

	PRUDENCE
	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas retirer les autocollants de sécurité, remplacer les mises en garde de sécurité devenues illisibles. - Risque dû à la chute de charges qui n'ont pas été sécurisées correctement. - Risque dû à la vitesse du vent (> 72 km/h). - Risque lié à l'entrée sur / la sortie de la plateforme. - Risque lié à l'endommagement des éléments du mât, des ancrages ou de l'unité de base. - Risque pendant les travaux sur l'installation électrique. - Risque de blessure par défaut de la commande. - Blessures par manque de coordination des travaux.

2.2 **Consignes de sécurité pour le personnel de service**

La notice d'utilisation doit toujours être accessible sur le **site d'utilisation de la machine**.

Utiliser la machine uniquement si celle-ci est en parfait état technique, **conformément à sa destination, en respectant les règles de sécurité, en ayant conscience des risques** et en tenant compte de la présente notice d'utilisation. Les pannes pouvant réduire la sécurité doivent être éliminées immédiatement !

Par ailleurs, la machine ne peut être commandée que si tous les dispositifs de sécurité sont **présents et opérationnels** !

Contrôler au moins **une fois par jour** la présence de dommages et les défauts sur la machine ! Annoncer les modifications survenues (y compris les modifications du comportement) au responsable/personne compétente sans délai. Si nécessaire, mettre la machine immédiatement à l'arrêt et la sécuriser ! Les **compétences** pour les différentes activités dans le cadre du service, de la maintenance et de la réparation de la machine doivent être définies clairement et être respectées. C'est la seule manière d'éviter les mauvaises actions notamment en cas de situations dangereuses.

Respecter les réglementations de **prévention des accidents** de même que les autres règles générales reconnues de la technique de sécurité et de la médecine du travail.

Le personnel de service s'oblige à porter l'**équipement de protection personnel** si les dispositions locales le prévoient.

Pour toutes les interventions concernant le fonctionnement, la transformation et le réglage de la machine et de ses dispositifs de sécurité, respecter les **procédures de mise en marche et de mise à l'arrêt de même que l'arrêt d'urgence** conformément à la notice d'utilisation.

2.3 **Consignes de sécurité pour le transport**

Signaler immédiatement les **dommages de transport** et/ou les **pièces manquantes** au fournisseur.

Porter pendant le transport un **casque de protection, des chaussures de sécurité et des gants de protection !**

Ne jamais passer sous une charge suspendue !

Utiliser pour le transport vers l'emplacement de mise en place uniquement **des engins de levage appropriés, normalisés et homologués** (chariot élévateur, grue) et des moyens d'élingage (corde ronde, sangles, élingues, chaînes).

Toujours tenir compte lors du choix de l'engin de levage et des moyens d'élingage de leur **capacité maximale !**

Les dimensions et les poids figurent dans le chapitre Caractéristiques techniques (3.4).

Charger et transporter prudemment **la machine démontée, emballée et arrimée.**

Veiller à ce que la machine soit transportée **sans à-coup, ni choc.**

Observer les **illustrations sur l'emballage.**

Accrocher uniquement aux **points marqués.**

Toujours caler les charges à transporter de manière à éviter le **renversement et la chute !**

2.4 **Consignes de sécurité pour le fonctionnement**

Utiliser la machine uniquement si celle-ci est en **parfait état technique**, en respectant les règles de sécurité, en ayant **conscience des risques** et en tenant compte de la présente notice d'utilisation.

En cas d'**interruption du travail**, arrêter la machine au niveau de l'**interrupteur principal** et la sécuriser avec un cadenas contre tout démarrage.

Sécuriser dans tous les cas la machine **contre les utilisations non autorisées** (couper le courant) !

La machine peut être mise à l'arrêt en appuyant sur le bouton-poussoir d'**ARRÊT D'URGENCE** lorsqu'une **situation dangereuse pour le personnel opérateur** et pour la machine se présente.

À des vitesses du vent >72 km/h, arrêter la machine et l'amener au niveau inférieur. (Vents de force 7 à 8 : les vents violents brisent les branches des arbres et empêchent nettement de marcher correctement !)

Personne ne doit se tenir sous la machine. Veiller à ce que la zone de danger soit rendue inaccessible sur place.

Sur les lieux de chargement, à partir d'une hauteur de chute de 2,0 m, des dispositifs de protection contre la chute doivent être disponibles et empêcher une chute de personnes. (Monter des portes de sécurité aux étages.)

Les **personnes accompagnant le conducteur de la plateforme** doivent suivre les **dispositions de ce dernier** et ne doivent surtout pas se pencher en dehors des parois de la plateforme et ne pas monter sur le matériel porté.

2.5 **Consignes de sécurité Maintenance, révision et élimination des pannes**

Le **personnel de service** doit être **informé** avant le début des interventions de révision et spéciales de leur exécution.

Respecter les **délais** obligatoires ou indiqués dans la notice d'utilisation pour les **contrôles/inspections** périodiques.

La **zone de révision** doit être **sécurisée** dans un vaste périmètre si nécessaire !

Avant de commencer les interventions de maintenance, la machine doit

- être déchargée,
- être mise hors circuit par l'interrupteur principal.

Toutes les **interventions de maintenance et de révision** ne sont permises que lorsque l'**interrupteur principal est désactivé** ou que la **prise secteur est débranchée**. Les interventions manuelles avec une machine en marche peuvent causer des accidents graves et sont donc interdites. Si la **mise en marche de la machine** est indispensable pendant de telles interventions, cela doit alors avoir lieu en respectant les **mesures de sécurité spéciales**.



Vous trouverez d'autres consignes de maintenance / délais de maintenance / révision dans les chapitres 8 et 9.

Si la machine a été complètement mise hors circuit pour cette intervention, elle doit être bloquée contre la remise en marche intempestive :

- Actionner le bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**,
- **verrouiller l'interrupteur principal** avec un cadenas et
- **apposer un panneau d'avertissement** sur le coffret de commande (interrupteur principal).

Remédier immédiatement aux défauts pouvant entraver la sécurité.

Pour effectuer les **interventions de maintenance et de révision**, un **équipement d'atelier** adapté est absolument indispensable. En cas d'interventions à hauteur élevée, porter une sécurité anti-chute ! Maintenir toutes les poignées, mains courantes et plateformes propres. Pour les travaux réalisés sous la plateforme, celle-ci doit être bloquée par des moyens adaptés (par ex. des boulons, des colliers de support du mât, etc.).

La machine, et ici notamment les raccords et vissages, doivent être **nettoyés** au début de la maintenance/réparation de l'huile, des matières consommables, de la saleté et des produits de nettoyage. Il est interdit d'utiliser des produits de nettoyage agressifs. En cas d'interventions de maintenance et de révision, les **jonctions pas vissage desserrées** doivent toujours être **resserrées** avec le **couple de serrage** nécessaire !

Il est interdit de modifier, de retirer, de contourner ou de ponter les dispositifs de protection.
S'il s'avère nécessaire de **démonter les dispositifs de protection** lors de la maintenance et des réparations, il faut absolument les remonter juste après avoir terminé la maintenance et les réparations et les **contrôler** !

Il est interdit de modifier la machine, d'y rapporter des équipements ou de la transformer. Cette consigne s'applique aussi au montage et au réglage de dispositifs de sécurité, par exemple les fins de course.

Remplacer sans délai les plaques de consigne et d'avertissement et les autocollants de sécurité endommagés ou manquants.

Assurer l'évacuation sûre et écologique des consommables et des pièces de rechange (voir aussi chapitre 10)



Les mesures de sécurité citées ci-dessus sont valables pour les activités dans le cadre de l'élimination des pannes.

2.6 Sécurité lors des interventions sur le circuit électrique

En cas de **panne du circuit électrique** de la machine, **couper immédiatement** la machine à l'aide de l'interrupteur principal et/ou débrancher la prise secteur. La machine doit être bloquée au moyen d'un cadenas contre les démarrages non autorisés !

Les interventions sur les équipements électriques de la machine doivent être réalisées uniquement par des **électriciens** conformément aux règles de la technique électrique ! Seuls les électriciens ont accès au circuit électrique de la machine et peuvent exécuter les interventions nécessaires. Les **coffrets de commande doivent toujours être verrouillés** dès qu'ils ne sont pas sous surveillance.

Ne jamais travailler sur des pièces sous tension ! Les pièces de l'installation sur lesquelles des interventions d'inspection, de maintenance et de réparation sont effectuées doivent être **mises hors tension**. Les moyens d'exploitation avec lesquels il a été activé doivent être bloqués contre la remise en marche intempestive et involontaire (retirer les fusibles, bloquer le coupe-batterie etc.) Il convient de contrôler d'abord l'absence de tension sur les composants électriques activés puis ils doivent être mis à la terre et court-circuités et les composants avoisinants actifs doivent être isolés.

S'il s'avère indispensable d'effectuer des **interventions sur les composants sous tension** (seulement en cas de situations exceptionnelles), une **personne supplémentaire** doit être présente pour actionner le **bouton d'arrêt d'urgence** ou l'interrupteur principal en cas d'urgence. Utiliser uniquement des outils isolés !

En cas de réparations, veiller à ce que les **caractéristiques constructives** ne soient pas **modifiées** dans le sens de la réduction de la sécurité. (par ex. ligne de fuite et distance d'isolement de même que les écarts ne doivent pas être réduits par les isolations).

La **mise à la terre** parfaite du système électrique doit être garantie par un **système de conducteurs de protection**.

3 Description technique

3.1 Description du fonctionnement

Le **GEDA 300 Z/ZP** est un monte-charges à crémaillères installé à la verticale ; celui-ci est, d'une part, utilisé comme monte-charges pour le transport exclusif de matériaux et, d'autre part, comme plateforme de transport pour le transport de matériaux et de max. 3 personnes. Il est possible de pénétrer sur la plateforme ou de la quitter aux endroits de passage installés et sécurisés (dispositif de protection au sol et portes de sécurité aux étages). Ces modes de fonctionnement peuvent être sélectionnés au moyen d'un interrupteur à clé sur la commande de la plateforme. L'unité de base peut être prolongée jusqu'à une hauteur maximale de 50 m.

- La machine est équipée d'un dispositif de surcharge bloquant tout mouvement dans les deux directions en cas de dépassement de la charge admissible et allumant un voyant de contrôle rouge sur le coffret de commande de la plateforme.
- Les 2 mètres inférieurs requièrent une protection particulière.
 - La vitesse de levage de l'ascenseur est d'env. 12m/min.
 - Ceux-ci ne peuvent être parcourus qu'en commande d'homme mort.
 - La plateforme s'arrête à 2 mètres du sol en venant du haut ; avant tout démarrage dans cette partie, un signal sonore retentit pendant env. 3 secondes.
 - Dans cette zone, il est impossible d'utiliser la commande d'étage.
- Les ouvertures de la plateforme (barrière, porte/rampe, protection de montage, piédestal de montage) sont contrôlées par un système électrique et s'interrompent lors de l'ouverture du circuit de sécurité de sorte que la plateforme s'arrête immédiatement ou ne redémarre pas.
 - Cet accès à la station au sol ne peut être ouvert que lorsque la plateforme se trouve sur la station au sol.
- La zone de déplacement de la plateforme est limitée vers le bas par un interrupteur de fin de course du mouvement **descendant** et vers le haut par un interrupteur de fin de course du mouvement **ascendant**. En cas de dépassement incorrect de ces interrupteurs de fin de course, l'interrupteur de fin de course d'**ARRÊT D'URGENCE** interrompt le circuit de sécurité d'**ARRÊT D'URGENCE**. Il est possible de poursuivre le déplacement dans les deux directions au départ de l'interrupteur de fin de course d'étage.
- Les dispositifs de sécurité des points de chargement et déchargement font également partie du montage du monte-charges (cf. chap. 5.5).

3.1.1 Utilisation en tant que monte-charges de chantier

- L'interrupteur à clé de la commande de la plateforme permet de commuter l'appareil en mode « Monte-charges » (clé retirée). Le capot sur la commande de la plateforme doit être fermé et bloqué au moyen d'un cadenas ; l'appareil ne peut donc plus être commandé que de l'extérieur.
- L'utilisation se fait au moyen de la commande au sol (commande manuelle), en dehors de la zone de danger, ou des modules électriques des portes de sécurité aux étages au-delà de la zone de sécurité de 2 m.
- Un déplacement automatique au-delà de la zone de sécurité de 2 mètres est possible (voir chapitre 6.3).

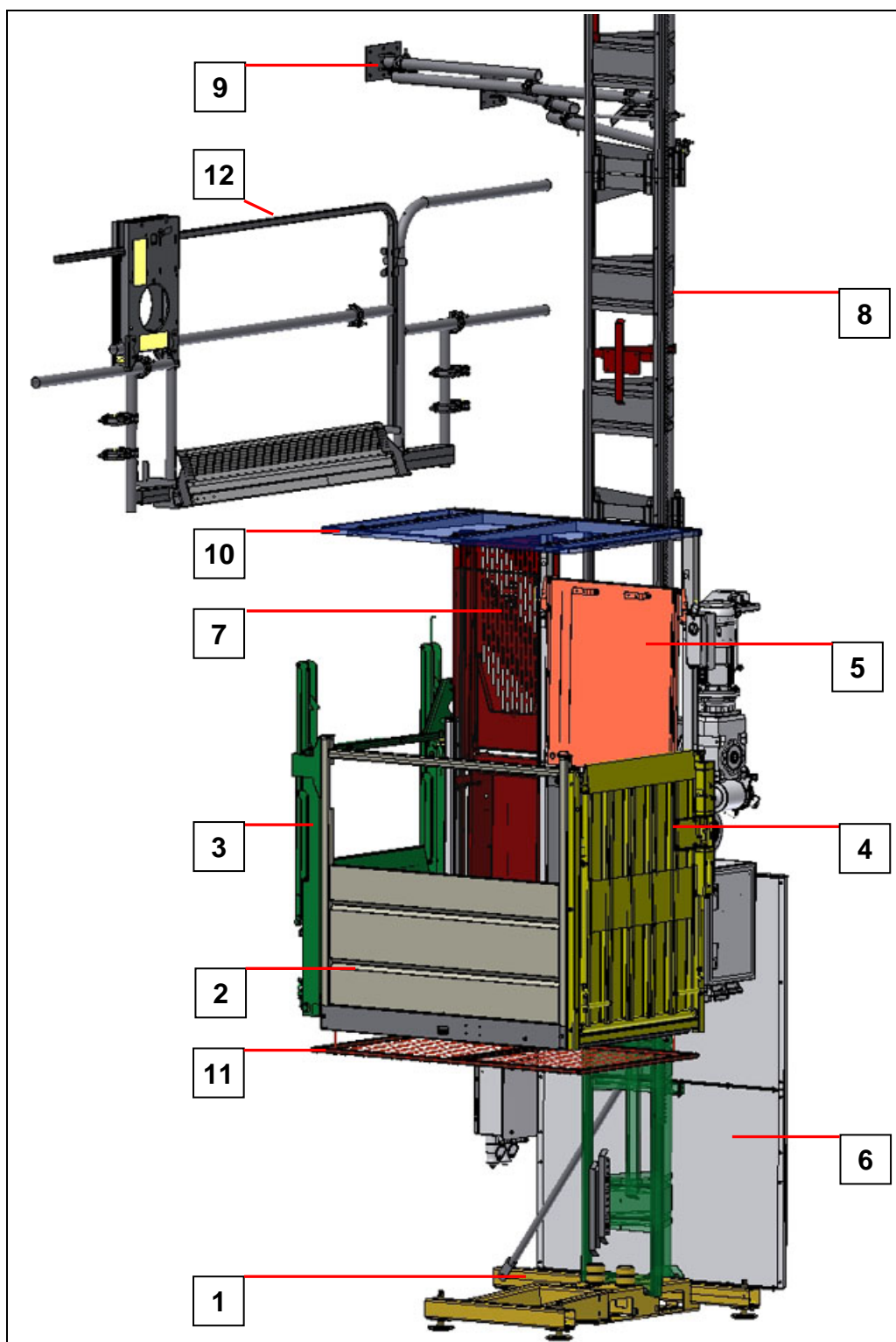
3.1.2 Utilisation comme plateforme de transport / suspendue

La plateforme est conçue pour une utilisation temporaire sur chantier, pour le transport de personnes et de matériaux. Celle-ci ne peut être utilisée que par du personnel formé (conducteur de la plateforme) ayant en sa possession la clé utilisée pour activer la commande de la plateforme.

Lorsque le capot sur la commande de la plateforme est ouvert et l'interrupteur à clé de la commande de la plateforme est démarré par le conducteur de la plateforme, la machine doit être utilisée comme plateforme de transport ou comme plateforme suspendue à mât.

- Le nombre maximum de personnes sur la plateforme est limité à 3 (y compris le conducteur de la plateforme).
- La commande peut uniquement être utilisée en commande d'homme mort, au départ de la commande de la plateforme ; tous les autres postes de commande sont alors désactivés.
- Lors de la descente, la plateforme s'arrête env. 2 m au-dessus du sol. Après que le conducteur de la plateforme s'est assuré que la voie est libre vers le bas, celui-ci doit maintenir le bouton **Baisser** enfoncé ; un signal sonore est alors émis, la plateforme démarre après env. 3 secondes et s'arrête sur l'interrupteur de fin de course **du mouvement descendant**.
- Il est possible de s'arrêter à tous les niveaux (p.ex. afin de procéder aux travaux requis au départ de la plateforme ou de décharger des pièces volumineuses par-dessus le dispositif de protection).

3.2 Équipement de la machine



1 = Socle avec mât de base

2 = Plateforme

3 = Barrière avec trappe de chargement (étage)

4 = Rampe (station au sol)

5 = Protection de montage

6 = Boîte de câbles

7 = Listeau de montage (en option)

8 = Extension du mât

9 = Dispositif de fixation du mât

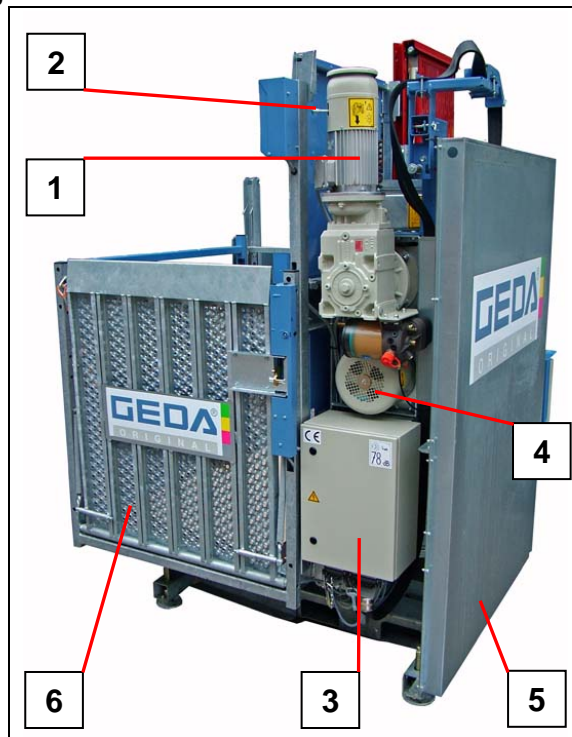
10 = Toit (en option)

11 = Grille d'accostage (en option)

12 = Dispositif d'étage

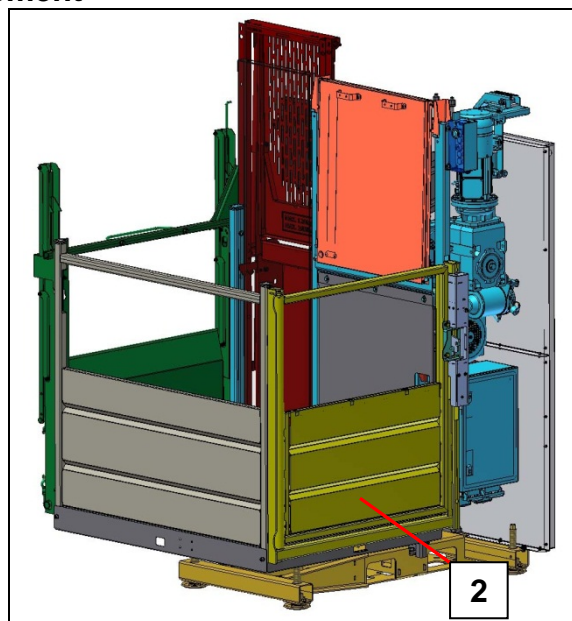
300 Z/ZP avec rampe de chargement

- 1 = Moteur de commande
- 2 = Levier de desserrage du frein
- 3 = Coffret de commande du chariot
- 4 = Dispositif d'arrêt
- 5 = Boîte de câbles
- 6 = Rampe



300 Z/ZP avec porte de chargement

- 7 = Porte de chargement

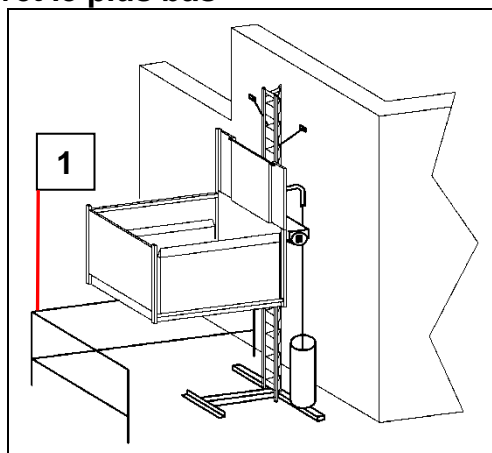




Dispositif de sécurité du point d'arrêt le plus bas

L'accès au point d'arrêt le plus bas doit être interdit à toute personne non autorisée et marqué en conséquence.

Le **GEDA 300 Z/ZP** ne peut pas être utilisé sans dispositif de ce type.

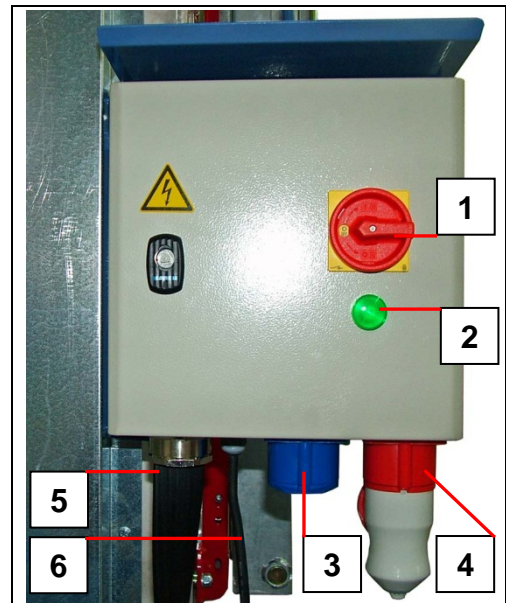
L'écart entre le dispositif de barrage et les pièces en mouvement du monte-charges doit être d'au moins 50 cm.



		DANGER
	Danger de mort par écrasement. Ne jamais se tenir dans le dispositif de barrage pendant le fonctionnement. Éteindre l'interrupteur principal lors des travaux à l'intérieur du dispositif de barrage et empêcher tout redémarrage.	

3.2.1 Coffret de commande de la station au sol

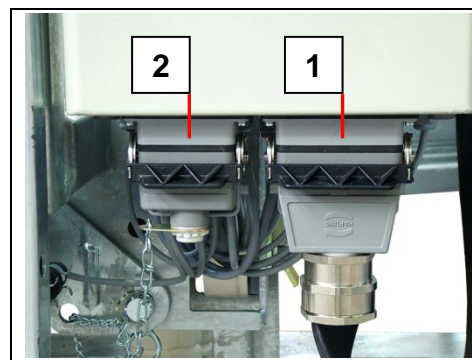
- 1 = Interrupteur principal
- 2 = Lampe témoin opérationnelle
- 3 = Prise femelle (bleue) pour la commande au sol (commande manuelle)
- 4 = Prise femelle (rouge) pour la commande d'étages (ou fiche isolante pendant le montage)
- 5 = Câble d'enrouleur
- 6 = Câble d'alimentation



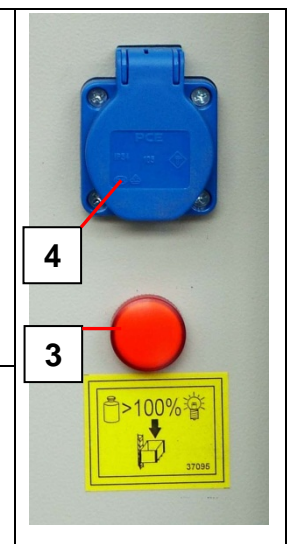
Pour le transport, le coffret de commande de la station au sol peut être pivoté vers la plateforme.



3.2.2 Coffret de commande du chariot

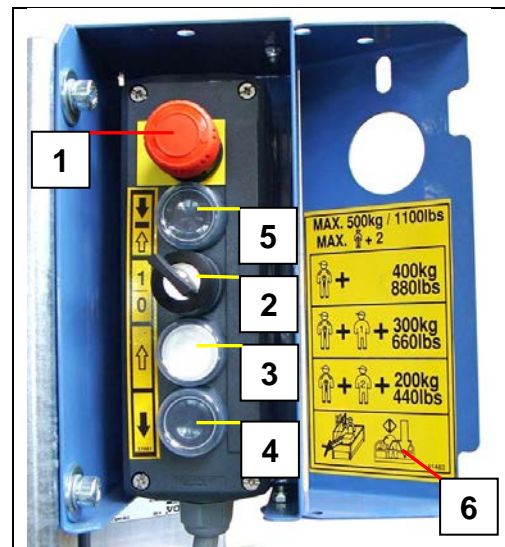


- 1 = Dispositif enfichable pour le câble d'enrouleur
- 2 = Dispositif enfichable pour l'unité de commande des essais de freinage
- 3 = Lampe témoin en cas de surcharge
- 4 = Prise femelle à contacts de protection 230 V/16Amp.



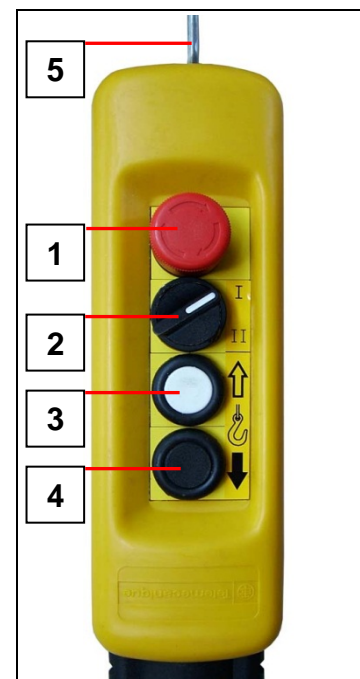
3.2.3 Commande de la plateforme

- 1 = Bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**
- 2 = **Interrupteur à clé**
 - Position « 0 »
La commande au sol et/ou de la commande d'étages est active.
 - Position « 1 »
La commande de la plateforme est active.
- 3 = Bouton **MONTER**
- 4 = Bouton **BAISSER**
- 5 = Bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**
- 6 = Capot de la commande de la plateforme



3.2.4 Commande au sol (commande manuelle)

- 1 = Bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**
- 2 = **Sélecteur de commande MANUEL (I) - AUTOMATIQUE (II)**
- 3 = Bouton **MONTER**
- 4 = Bouton **BAISSER**
- 5 = Étrier d'accrochage

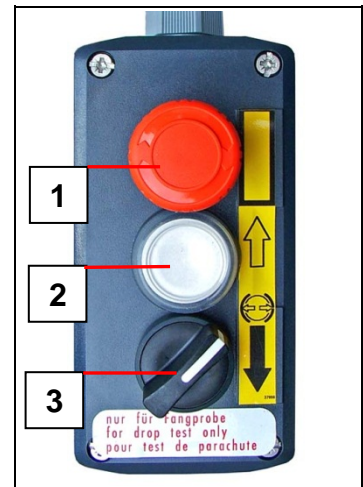


3.2.5 Commande des essais de freinage

(utilisation exclusivement par du personnel autorisé)

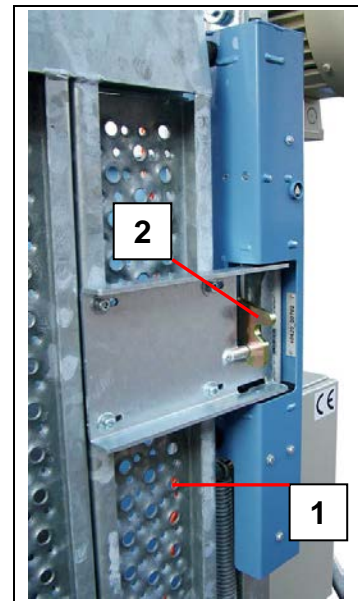
La commande des essais de freinage sert exclusivement à procéder à un test d'arrêt ou au démarrage lorsque la plateforme est descendue trop bas.

- 1 = Bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**
- 2 = Bouton **MONTER**
- 3 = Bouton rotatif **Relâcher le frein**



3.2.6 Accès à la plateforme au départ de la station au sol

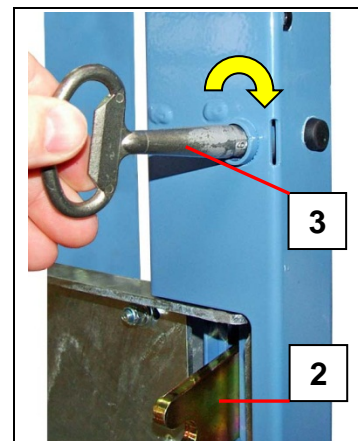
La rampe / porte de chargement (1) ne peut être ouverte que si la plateforme, arrêtée par l'interrupteur de fin de course du mouvement de descente, se trouve en bas, sur le sol.



Déverrouillage d'urgence

En cas de panne de courant, l'accès de la plateforme à la station au sol peut être déverrouillé manuellement.

- Enfoncer la clé triangulaire mâle (3) dans la serrure.
- Tourner la clé et soulever / abaisser le verrou (2).
- Abaisser délicatement la rampe.
- Retirer la clé (3).



3.2.7 Accès de la plateforme au bâtiment

Cet accès de la plateforme (barrière) au bâtiment ne peut être ouvert que lorsque la plateforme se trouve à l'étage.



3.3 Accessoires

3.3.1 Piédestal de montage

Le piédestal de montage est une petite plateforme rabattable permettant d'ancrer les parties du mât exclusivement au départ de la plateforme (c'est-à-dire également devant une façade, sans échafaudage installé).



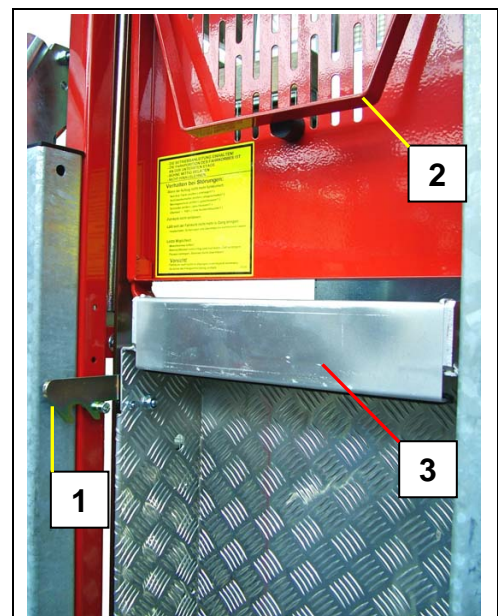
Le piédestal de montage ne doit être utilisé que pendant le montage et le démontage.



Monter la plateforme jusqu'à ce qu'il soit possible de mettre l'ancrage à une hauteur favorable au montage.

Déplier le piédestal de montage :

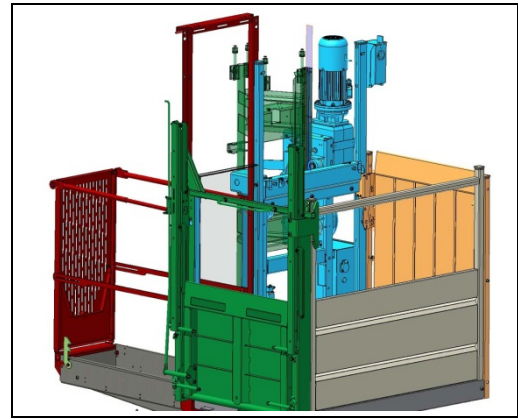
- Avec la main droite, tirer le piédestal de montage vers soi au niveau de sa poignée (3) et ouvrir le crochet de verrouillage (1) avec la main gauche.
- Pousser lentement la poignée (3) vers l'extérieur et saisir l'étrier de traction (2) avec l'autre main.



- Lâcher la poignée (3) et abaisser entièrement le piédestal à l'aide de l'étrier de traction (2).

- Il est possible d'accéder à la cuve dès que celle-ci est horizontale, afin de pousser la face avant vers l'extérieur.

Le piédestal de montage est maintenant prêt à l'emploi.



- ☞ **Lorsque le piédestal de montage est déplié, la commande est interrompue par un interrupteur de fin de course. Aucun déplacement n'est donc possible.**
- ☞ **Si le tube de fixation est monté à une hauteur inférieure à 1,6m au dessus du fond de la plateforme, le piédestal de montage ne pourra pas être replié. Il faudra alors abaisser un temps soit peu la plateforme en relâchant prudemment le frein moteur.**

Plier le piédestal de montage :

- Pour plier le piédestal de montage, monter sur le côté de la plateforme et saisir l'étrier de traction (2).
- Avec l'étrier de traction (2), tirer la face avant vers soi jusqu'à ce que la cuve du piédestal soit entraînée par ce mouvement.
- Pour le mouvement restant, tirer le piédestal avec la poignée (3) jusqu'à ce que le crochet de verrouillage (1) s'enclenche avec sa deuxième dent.



Avant le démarrage, vérifier si le crochet de verrouillage (1) est correctement verrouillé.

3.3.2 Module électrique pour dispositif d'étage

Le module électrique doit être installé sur le dispositif d'étage lorsque les dispositions locales prescrivent la surveillance électrique des portes coulissantes des étages ou lorsqu'une commande est nécessaire au départ d'un point d'arrêt supérieur.



Il est uniquement possible de commander la plateforme au départ d'un point d'arrêt en mode de fonctionnement « Monte-charges », et ce, uniquement au-delà des deux premiers mètres de sécurité.

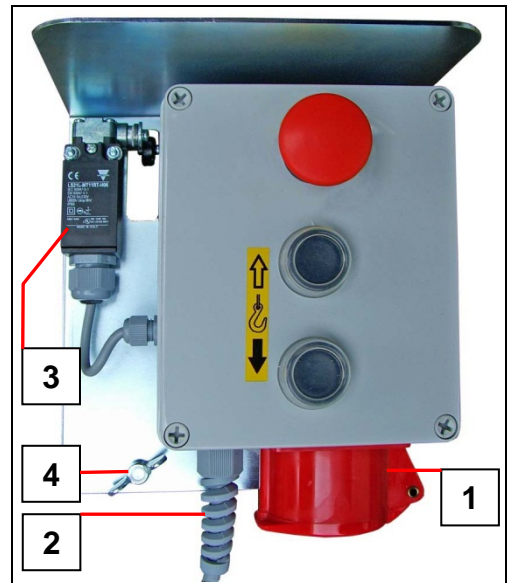
Équipement complémentaire :
Rallonge de 20 m

Montage



Vous trouverez des instructions détaillées pour le montage dans la notice de montage du dispositif d'étage.

- Mettre en place le module électrique sur le logement de la porte coulissante du dispositif d'étage et fixer au moyen de la vis papillon (4).



- Le câble d'alimentation (2) [connecteur rouge à 7 pôles] du premier module électrique est connecté au coffret de commande de la station au sol.
Lorsque plusieurs étages sont dotés de modules électroniques, le câble d'alimentation (2) [connecteur rouge à 7 pôles] est enfiché, dès le second étage, dans la prise (1) du module électrique inférieur.



La fiche isolante est débranchée de l'armoire de commande de la station au sol pour être raccordée au module électrique le plus élevé.

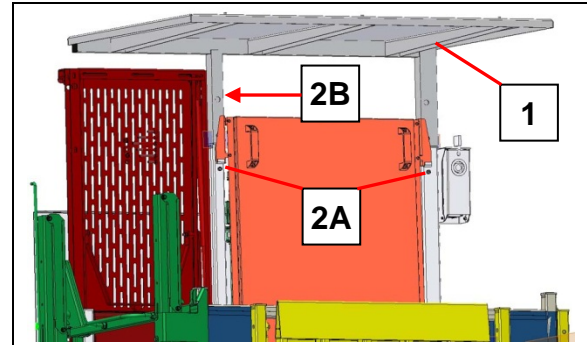
3.3.3 Toit

Fonction

Protection contre les rayons directs du soleil / la pluie, protection contre les chutes de petites pièces.

Annexe

- Retirer les tampons carrés des deux longerons de la plateforme.
- Placer le toit (1) dans les longerons de la plateforme et visser avec deux vis à tête cylindrique [M8 x 25] (2A).



Lorsqu'un listeau de montage est monté sur la plateforme, il doit être de plus vissé sur le toit à l'aide d'une vis à tête cylindrique [M8 x 25] (2B).





Le toit (1) doit être démonté pour le montage des éléments du mât.

3.3.4 Protection anti-écrasement

Dispositif de sécurité du point d'arrêt le plus bas

L'accès au point d'arrêt le plus bas doit être interdit à toute personne non autorisée et marqué en conséquence.

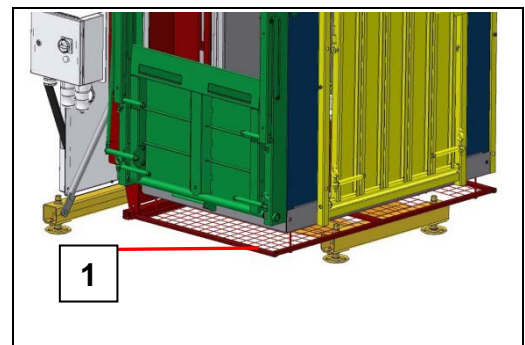
Le **GEDA 300 Z/ZP** ne peut pas être utilisé sans dispositif de ce type. L'écart entre le dispositif de barrage et les pièces en mouvement du monte-charges doit être d'au moins 50 cm.

	 DANGER
	<p>Danger de mort par écrasement. Ne jamais se tenir dans le dispositif de barrage pendant le fonctionnement. Éteindre l'interrupteur principal lors des travaux à l'intérieur du dispositif de barrage et empêcher tout redémarrage.</p>

Fonction

Protection du monte-charges contre les dommages causés en cas de déplacements sur des obstacles.

Protection des personnes se trouvant de manière non autorisée sous la plateforme et pouvant être écrasées pendant la descente de la plateforme.



Lorsque la protection anti-écrasement est soulevée, la commande est interrompue par un interrupteur de fin de course. Tout déplacement est donc impossible.

3.3.5 Protection au sol au moyen d'une barrière

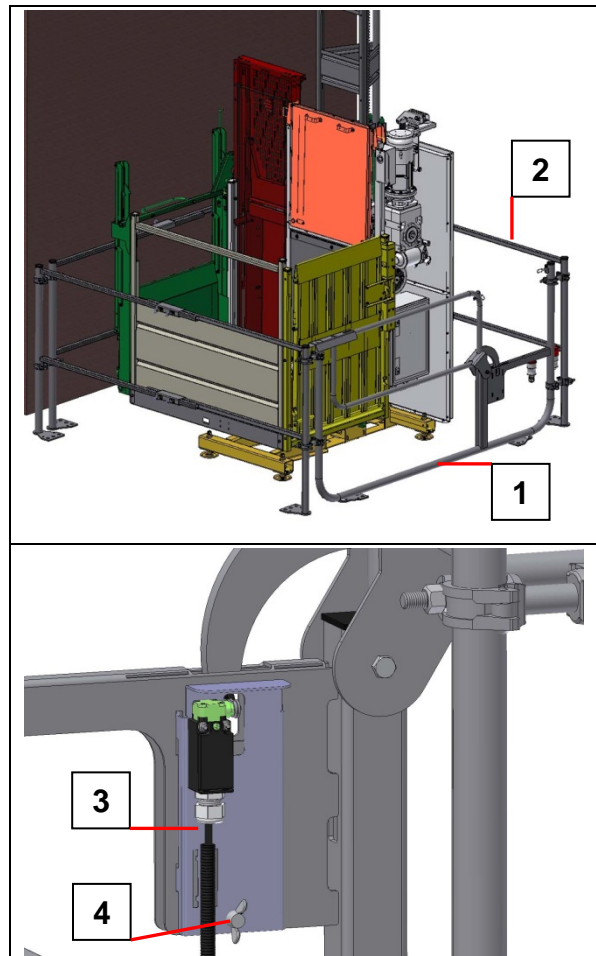
Hauteur = 1,1 m

Écart par rapport aux pièces mobiles du monte-charges = 0,5 m

La protection au sol, sur quatre côtés, se compose de trois éléments de même longueur (2) et d'un élément avec barrière (1).

Montage

- Placer les éléments de protection autour de l'unité de base et visser aux extrémités avec des entretoises.
- L'élément avec barrière (1) est monté sur le côté d'accès. La barrière peut, au choix, être installée avec ouverture à gauche ou à droite.



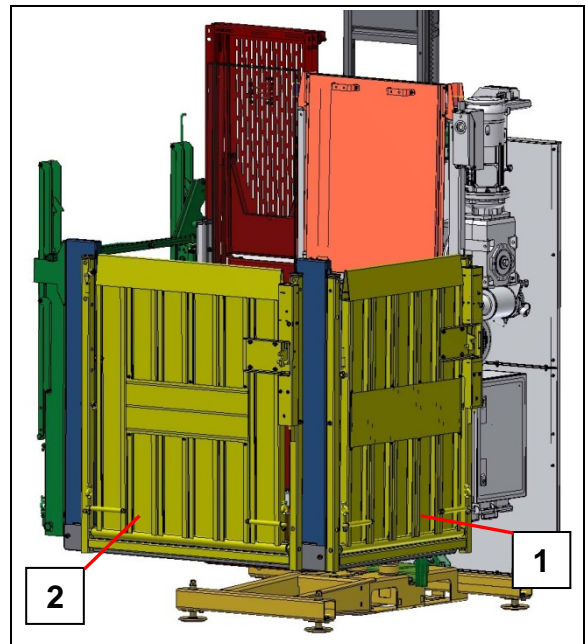
- Placer l'interrupteur de fin de course avec tôle de maintien (3) sur la charnière de la barrière.
- Faire glisser la tôle de maintien (3) vers le haut et visser au moyen de la vis papillon (4).
- Enficher le connecteur (rouge, 7 pôles) de l'interrupteur de fin de course dans le coffre de commande de la station au sol.
- Le câble d'alimentation du premier module électrique de la porte d'étage ou la fiche isolante est raccordée à l'accouplement (rouge, 7 pôles).

3.3.6 Accès frontaux à la plateforme

La rampe (1) et/ou la porte de chargement peut également être montée à l'avant (2) sur la plateforme avec des pièces supplémentaires.



Lorsque la rampe avant (2) est également intégrée, la charge admissible de la plateforme diminue d'env. 55 kg.



Une seule rampe et/ou une seule porte de chargement peut être raccordée à la prise sur le plancher de la plateforme.

3.3.7 Support pour châssis d'amarrage individuel

Les chargements supérieurs à la plateforme (par ex. les tubes de l'échafaudage) peuvent être fixés au moyen de ce support (1) afin de ne pas pouvoir chuter.

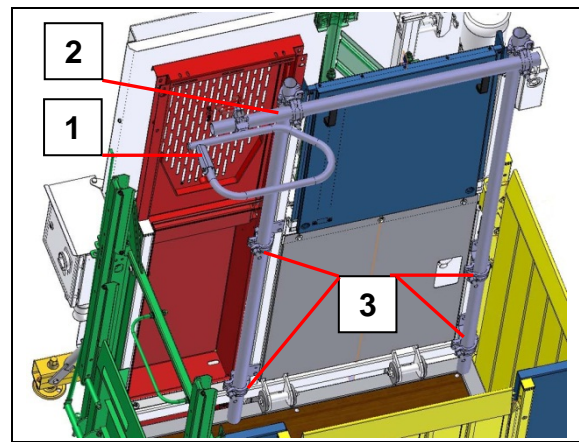


Les tubes et accouplements d'échafaudage ne sont pas fournis.

Proposition pour châssis d'amarrage

Matériel nécessaire : 2 tubes 1,5", longueur = 1 m env.,
1 tube 1,5", longueur = 1,8 m env. et
2 accouplements d'échafaudage à 90°

- Visser les tubes verticaux au moyen des accouplements spéciaux (3) aux longerons de la plateforme.
- Monter une traverse (2) à une hauteur facilement accessible (env. 2m) au moyen des accouplements de l'échafaudage.

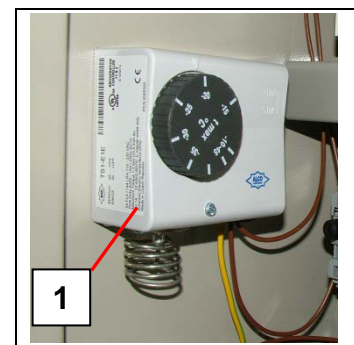


- Fixer le support pour pièces d'échafaudage (1) à la traverse.
- Outil nécessaire : Clés polygonales ou à fourche SW 22 et SW 13

3.3.8 Pack « Froid »

Le **GEDA 300 Z/ZP** peut être utilisé jusqu'à -20°C. Dans les pays où le travail se poursuit à des températures inférieures, le montage d'un pack « Froid » est recommandé.

Un thermostat (1) dans le coffret de commande de la plateforme interrompt le mouvement ascendant lorsque les températures sont inférieures à -20°C.

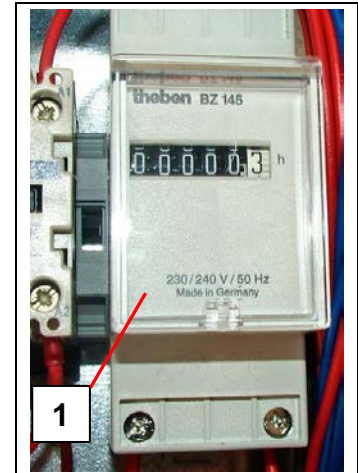


3.3.9 Compteur d'heures de service

Pour enregistrer la durée d'exploitation (temps de fonctionnement du moteur), un compteur d'heures de service (1) peut être intégré au coffret de commande du chariot !



Le coffret de commande doit être ouvert pour consulter la valeur sur le compteur.



3.3.10 Remorque à un seul essieu

Une remorque à un seul essieu spéciale est disponible pour le transport sur routes.



Cette remorque à un seul essieu peut être équipée d'un anneau de couplage pour **voiture** ou d'un anneau de couplage pour **camion**.



Le transport au moyen de la remorque à un seul essieu est décrit dans une notice d'utilisation spécifique.

3.4.2 Vitesses

Vitesse de levage

Fonctionnement / montage 12 m / min.

Dans la zone de sécurité inférieure
(0 – 2 m) 12 m/min.

Dispositif d'arrêt

Vitesse de déclenchement 22 m/min.

3.4.3 Circuit électrique

Unité de base

Tension de service 400 V / 50 Hz / 3 x 16 A / 3 Ph
Classe de protection IP 54 (NEMA 3)

Entraînement

400 V

Puissance 1,9 kW
Courant nominal 4,6 A
Courant de démarrage (max.) 23 A

230 V

Puissance 1,7 kW
Courant nominal 11 A
Courant de démarrage (max.) 31 A

3.4.4 Hauteur de levage

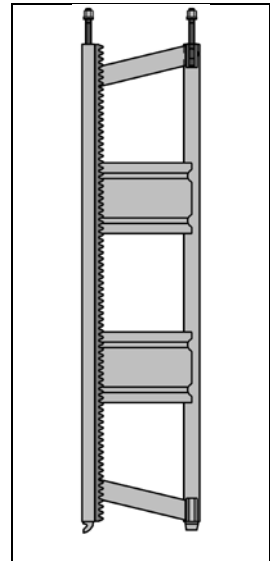
Hauteur de levage max. 50 m

3.4.5 Émissions

Niveau de pression acoustique < 78 L_{PA}

3.4.6 Mât

Longueur	1,5 m
Poids	44,4 kg
Couple de serrage (vis de jonction)	150 Nm



Hauteur du premier ancrage de mât	≤ 4 m
Distance verticale des ancrages de mât restants	≤ 6 m
Distance verticale entre les guides du câble d'enrouleur	≤ 6 m
Longueur max. du mât en saillie	
Fonctionnement	3 m
Montage	5,5 m

3.4.7 Charges admissibles, dimensions et poids



Le poids propre augmente lors du montage des équipements complémentaires (tels que, p.ex., le toit, le piédestal de montage, etc.) et diminue proportionnellement la charge admissible.

Charge admissible (max.) :

Fonctionnement (230 V)	300 kg
Fonctionnement (400 V)	500 kg

max. 3
personnes
200 kg + 1
100 kg + 2
---- 3

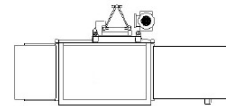
Montage (à partir du second ancrage de mât)	300 kg
------------------------------------------------	--------

Dimensions :

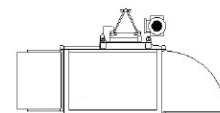
Dimensions intérieures de la plateforme	1,32 m x 0,96 m
-----------------------------------------	-----------------

Hauteur d'entrée (Station au sol)	≥ 0,35 m
--------------------------------------	----------

Encombrement de la plateforme « A » (plateforme avec rampe de chargement)	3,15m x 1,70m x 2,3m (2,5 m avec piédestal de montage)
------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------



Encombrement de la plateforme « B » (plateforme avec porte de chargement)	3,10m x 1,70m x 2,3m (2,5 m avec piédestal de montage)
------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------



Poids :

Unité de base (avec plateforme et boîte de câbles 50m)	env. 730 kg
Toit	+ 14,2 kg

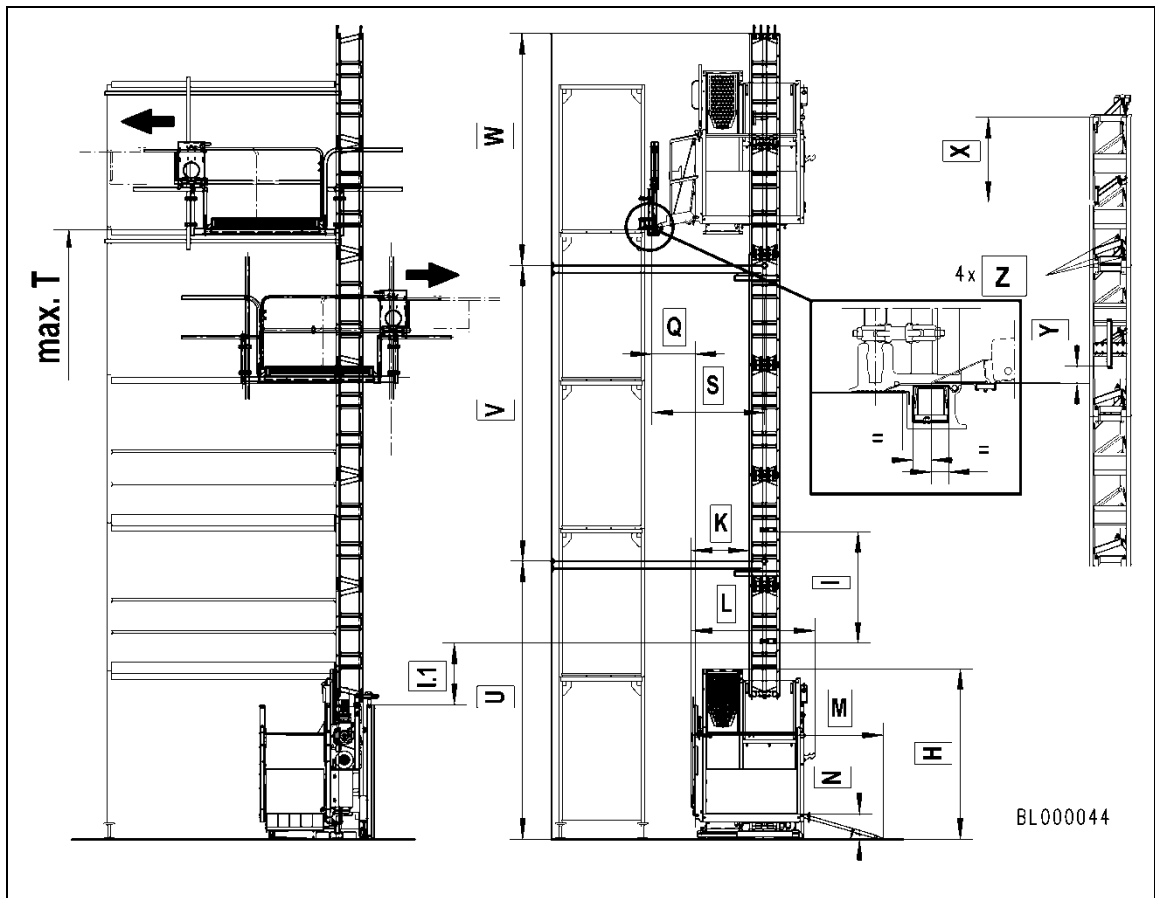
Piédestal de montage

Charge admissible	100 kg
Poids	40 kg

Traverse de levage avec anneau à vis

Charge admissible	1500 kg
-------------------	---------

3.5 Géométrie de montage



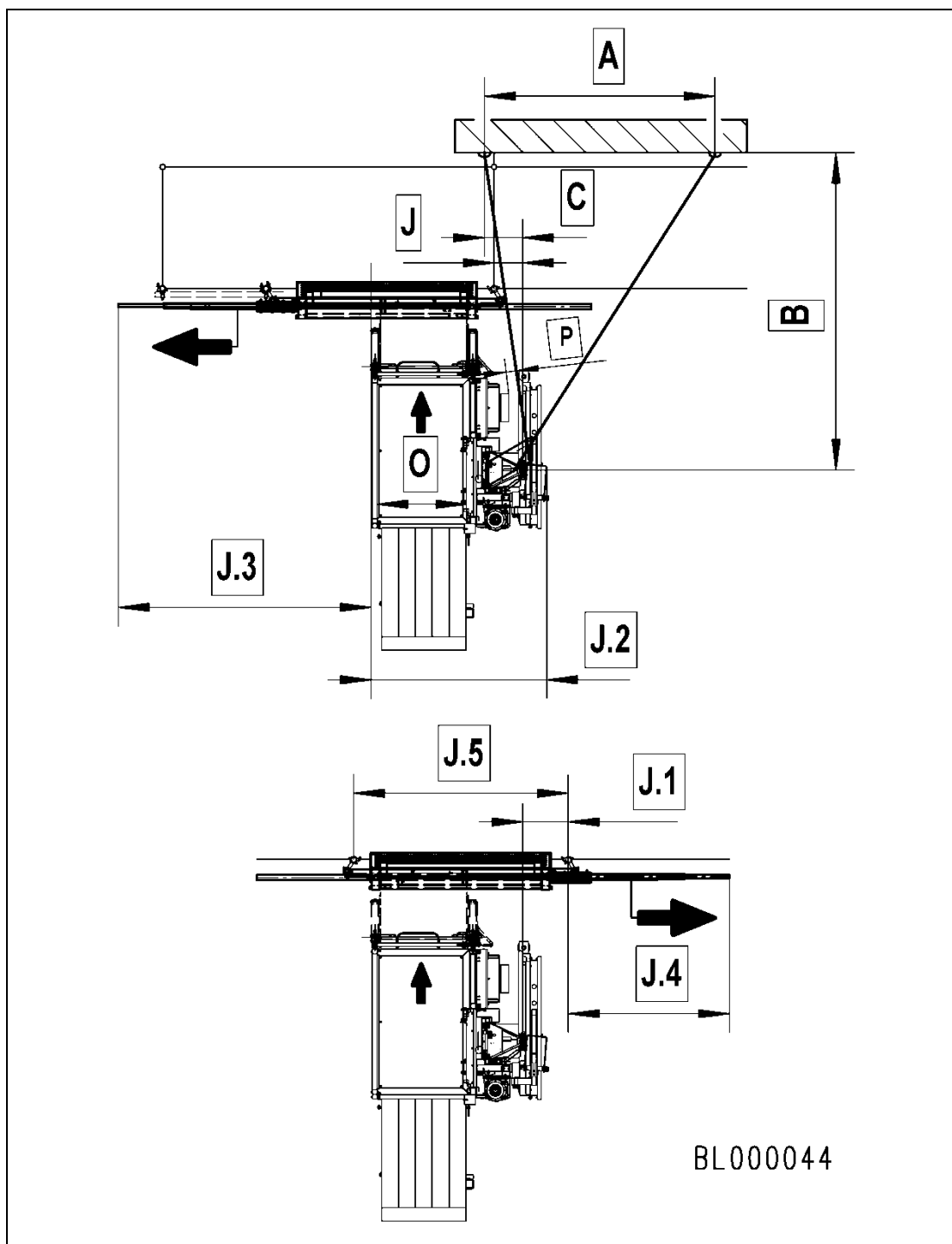
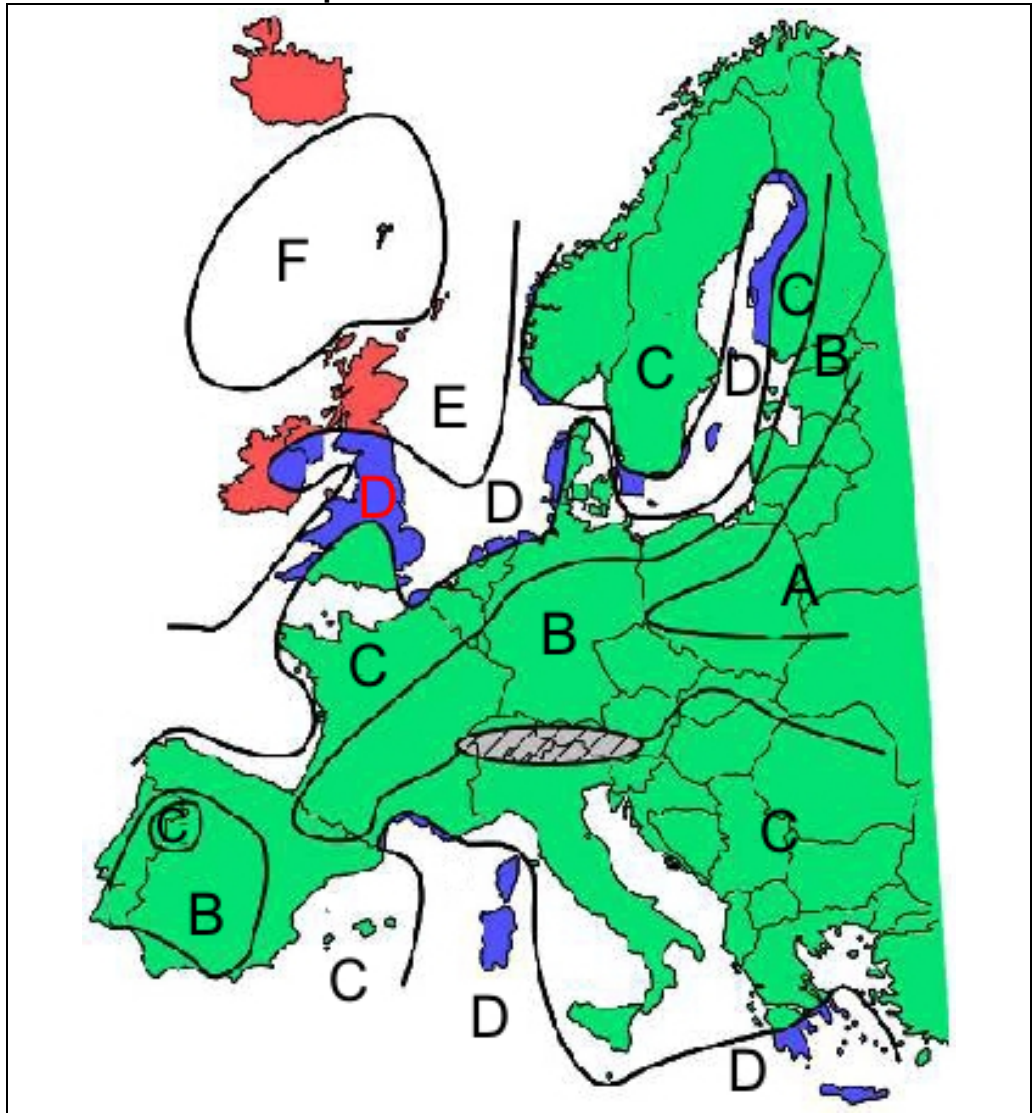


Tableau des schémas

A	Écart entre les fixations au mur	Voir chap. 3.6
B	Distance entre le centre du tube rond du mât et le mur	Voir chap. 3.6
C	Position inclinée du tube de fixation	Voir chap. 3.6
H	Hauteur de l'unité de base (avec piédestal de montage)	2,3 m
I	Écart max. des circuits du câblage	< 6 m
I.1	Écart max. entre le premier circuit du câblage et la boîte de câbles	< 1 m
J	Pour une porte d'étage s'ouvrant à gauche Écart entre le centre du longeron vertical de l'échafaudage et le centre du tube rond du mât	0,25 m
J.1	Pour une porte d'étage s'ouvrant à droite Écart entre le centre du longeron vertical de l'échafaudage et le centre du tube rond du mât	0,40 m
J.2	Largeur de l'unité de base	1,60 m
J.3	Pour une porte d'étage s'ouvrant à gauche Écart entre le longeron d'angle de la plateforme et la porte d'étage ouverte	2,30 m
J.4	Pour une porte d'étage s'ouvrant à droite Écart entre le centre du longeron vertical de l'échafaudage et la porte d'étage ouverte	1,95 m
J.5	Distance au tube de fixation vertical supplémentaire	1,47 m
K	Écart entre le centre du tube rond du mât et le longeron d'angle de la trappe de déchargement	0,78 m
L	Profondeur de l'unité de base	1,66 m
M	Profondeur de l'unité de base avec une trappe de déchargement ouverte	2,59 m
N	Hauteur de chargement (plateforme sur le sol)	0,35 m
O	Largeur de la plateforme (dimension intérieure)	0,96 m
P	Distance minimale entre le piédestal de montage fermé et le tube de fixation	> 0,10 m
Q	Écart entre le longeron d'angle de la plateforme et le milieu du tube de traverse de la porte d'étage	0,59 m
S	Écart entre le centre du tube rond du mât et le centre du tube de traverse de la porte d'étage	1,52 m
T	Hauteur d'assemblage max.	50 m
U	Hauteur du premier dispositif de fixation du mât	≤ 4 m
V	Distance verticale des dispositifs de fixation du mât restants	≤ 6 m
W	Mât débordant max.	< 3 m
X	Distance entre l'étrier de démarrage d'ARRÊT D'URGENCE et l'extrémité du mât	> 1,25 m
Y	Distance entre le sol à étages et l'étrier de l'interrupteur de fin de course aux étages	0,33 m
Z	Couple de serrage des vis de jonction de mâts	150 Nm

3.6 Forces d'ancrage

Carte des vents européenne



L'exploitant est responsable de l'utilisation de la bonne région de vent. Les conditions locales, telles que

- les montagnes, crêtes, vallées,
- ravins, passages, bâtiments, etc.,

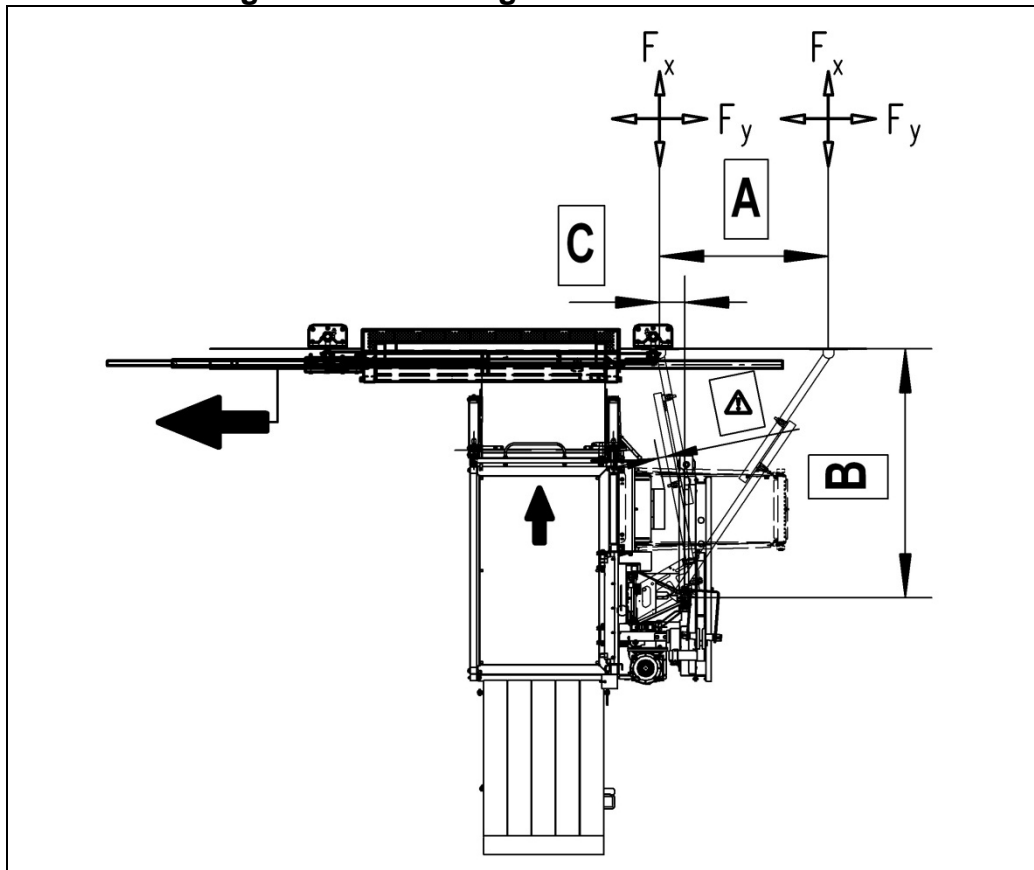
peuvent créer des turbulences et rendre l'application d'une autre région de vent nécessaire.

Hauteur de montage H [m]	Poussées de vent pour des régions géographiques [N/m ²]			
	A/B	C	D	E
0<H≤10	544	741	968	1225
10<H≤20	627	853	1114	1410
20<H≤50	757	1031	1347	1704
50<H≤100	879	1196	1562	1977
100<H≤150	960	1306	1706	2159

Les forces d'ancrage sont listées dans le tableau suivant, en fonction de l'emplacement respectif (cf. carte des vents), de la hauteur de montage et de la situation de montage. Les indications concernent des puissances de pointe survenues de la géométrie de montage représentée et ne comportent encore aucun coefficient de sécurité.

Si la géométrie de montage représentée change, il faudra demander les forces d'ancrage correspondantes.

Forces d'ancrage lors du montage devant un mur



Écart d'ancrage = 6 m

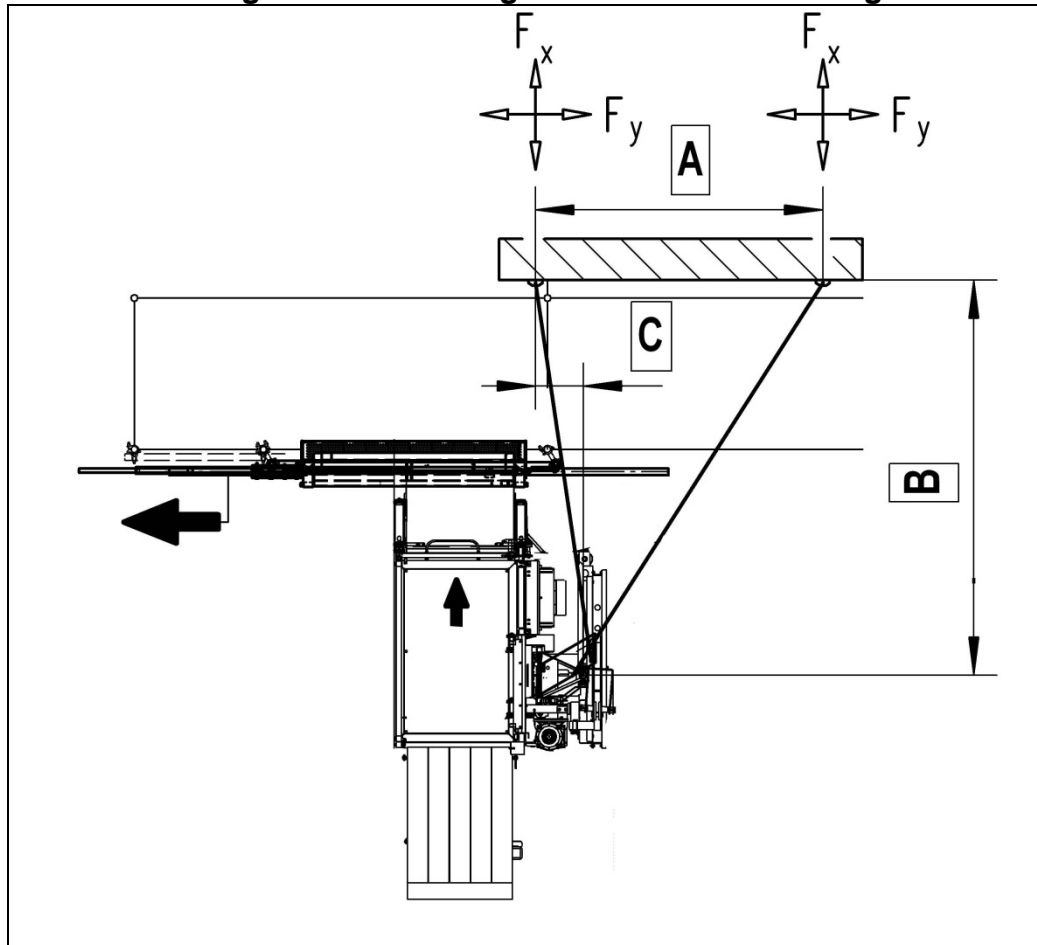
Charge admissible = max. 500 kg

A = 1,10 m ; B = 1,58 m ; C = 0,20 m

Région de vent	Ancrage supérieur Saillie de mât 3 m		Autres ancrages Et/ou ancrage supérieur sans saillie de mât	
	F_x	F_y	F_x	F_y
A / B / C	5,4kN	7,4kN	3,3kN	4,6kN
D	6,8kN	9,1kN	4,2kN	5,6kN
E	8,6kN	11,5kN	5,3kN	7,0kN

Les valeurs du tableau s'appliquent à chaque point d'ancrage.

Forces d'ancrage lors du montage devant un échafaudage




Écart d'ancrage = 6 m

Charge admissible = max. 500 kg

A = 2,50 m ; B = 2,48 m ; C = 0,20 m ;

Région de vent	Ancrage supérieur Saillie de mât 3 m		Autres ancrages Et/ou ancrage supérieur sans saillie de mât	
	F_x	F_y	F_x	F_y
A / B / C	5,4kN	5,7kN	3,3kN	3,5kN
D	6,8kN	6,8kN	4,2kN	4,2kN
E	8,6kN	8,6kN	5,3kN	5,3kN

Les valeurs du tableau s'appliquent à chaque point d'ancrage.

	DANGER
	<p>Danger de mort Respecter les distances verticales de max. 6,0 m entre les supports du mât. En service, le mât ne peut être parcouru que jusqu'à max. 3 m au-delà du dernier ancrage de mât. L'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course d'ARRÊT D'URGENCE doit être placé suffisamment bas.</p>

3.7 **Caractéristiques du lieu d'implantation**

3.7.1 **Fondations**

Les fondations doivent transmettre les charges exercées au sous-sol en toute sécurité. Les points suivants doivent donc être contrôlés avant toute activité de montage.

- Justification de la limite de charge des fondations
- Justification de la limite de charge du sol

La limite de charge du sol ne pouvant souvent être que difficilement estimée, un géomètre-expert doit être consulté en cas de doute, tout particulièrement pour les structures élevées / compliquées.

Les points suivants doivent être pris en compte lors de l'analyse du sol :

- Pression sur le sol maximale admissible
- Tassements attendus
- Niveau attendu de la nappe phréatique
- Processus de gel / dégel attendus
- Activités de construction attendues à proximité directe du lieu d'installation

Des madriers, des plaques d'acier ou du béton, p.ex., peuvent servir de supports répartissant la charge en fonction de la hauteur d'assemblage. Les fondations doivent être planes.

3.7.2 Pression sur le sol

- Le sol doit être horizontal et de portance suffisante.
- La compression du sol doit être réalisée conformément à la **capacité de charge du sol [kN/m²]** (voir hauteur d'assemblage).
- Des madriers ou des plaques d'acier, p.ex., peuvent servir de supports répartissant la charge en fonction de la hauteur d'assemblage.
- Le poids total (voir tableau) de la plateforme et des pièces du mât est transmis au sol via le support de socle sous le mât.
- Poids total de la plateforme de transport (cplt. avec ancrages et circuits de câblage).

300 Z/ZP avec entraînement 230 V

Charge admissible :	300 kg
Masse par mât (compl. monté) :	48 kg
Longueur par mât :	1,5 m
Hauteur de l'unité de base :	2,3 m
Poids à vide de la machine cplt. (max.) :	730 kg
Surface de base sans appui :	0,25 m ² (0,5 m x 0,5 m)

Hauteur d'assemblage en m	10	20	30	40	50
Poids total (kg)	1555	1870	2240	2610	2925
Pression sur le sol (kN/m ²)	63	75	90	105	118

300 Z/ZP avec entraînement 400 V

Charge admissible :	500 kg
Masse par mât (compl. monté) :	48 kg
Longueur par mât :	1,5 m
Hauteur de l'unité de base :	2,3 m
Poids à vide de la machine cplt. (max.) :	730 kg
Surface de base sans appui :	0,25 m ² (0,5 m x 0,5 m)

Hauteur d'assemblage en m					
Poids total (kg)	1815	2130	2500	2870	3185
Pression sur le sol (kN/m ²)	73	86	101	115	128

3.7.3 Raccordement au réseau

Un distributeur de courant de chantier (selon IEC 60439-4:2004) avec une protection du point d'alimentation de

min. 16 A à action retardée et un

dispositif de protection à courant de défaut (RCD) avec courant de mesure de **max. 0,03 A** sont nécessaires sur chantier.

300 Z/ZP avec entraînement 230 V

- Point d'alimentation : 230V / 50Hz
- Protection : 16 A, à action retardée

- Connecter l'arrivée de courant (3 m) du monte-charges au distributeur de courant du chantier.
- Un câble sous gaine de caoutchouc de minimum **3 x 2,5 mm²** est nécessaire pour rallonger l'arrivée de courant (cf. accessoires), et ce, afin de prévenir les chutes de tension et donc les pertes de puissance sur le moteur. Pour les câbles de **plus de 50 m**, un câble d'au moins **3 x 4 mm²** doit être utilisé.



Si l'alimentation en courant est précaire, déconnecter les autres consommateurs.

300 Z/ZP avec entraînement 400 V

- Point d'alimentation : 400 V / 50Hz
- Protection : 3 x 16 A à action retardée

- Raccorder le câble d'alimentation (3 m) du monte-charges au distributeur de courant de chantier au réseau (fiche mâle CEE 5x16 A, 6h, rouge avec inverseur de phase).
- Un câble sous gaine de caoutchouc de minimum **5 x 2,5 mm²** est nécessaire pour rallonger l'arrivée de courant (cf. accessoires), et ce, afin de prévenir les chutes de tension et donc les pertes de puissance sur le moteur.



Le voyant de contrôle vert du coffret de commande avec commutateur principal s'allume lorsque le commutateur principal est placé sur « 1 » et la position de phase correcte est disponible.

4 Transport



Seules des personnes autorisées et formées sont autorisées à procéder au transport du monte-charges.

- La plateforme doit être vide pendant le transport.
- Charger et transporter prudemment **la machine démontée, emballée et arrimée.**



Respecter les dispositions nationales pour la fixation du chargement.

- Veiller à ce que la machine soit transportée **sans à-coup, ni choc.** Veiller à la stabilité de la machine pendant le transport. Étayer la plateforme avant de l'arrimer pour le transport.
- Toujours caler les charges à transporter de manière à éviter le **renversement et la chute !**

4.1 **Contrôle à la réception de la plateforme de transport**

- Vérifier si la livraison est complète et qu'aucune pièce ne présente de dommage dû au transport.
- Éliminer les emballages / capots de protection conformément aux prescriptions ou les conserver pour un transport ultérieur.
- Si la livraison présente des dommages, notifier immédiatement au voiturier (entreprise de transport) et au revendeur.

4.2 **Chargement et déchargement de la machine**

Le chargement ou le déchargement des pièces de la machine se fait au moyen d'un chariot élévateur ou d'une grue.

- Pendant le chargement, porter un **casque de protection, des chaussures de sécurité et des gants de protection !**
- Utiliser pour le transport vers l'emplacement de mise en place uniquement **des engins de levage appropriés, normalisés et homologués** (chariot élévateur, grue) et des moyens d'élingage (corde ronde, sangles, élingues, chaînes).
- Toujours tenir compte lors du choix de l'engin de levage et des moyens d'élingage de leur **capacité maximale !**

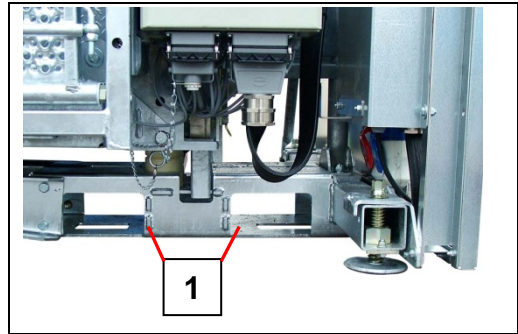


Soulever uniquement l'unité de base lorsque la plateforme est vide.

- Les dimensions et les poids figurent dans le chapitre Caractéristiques techniques (3.4).

4.2.1 Levage avec un chariot élévateur

- La fourche du chariot élévateur (1) se trouve sous le profil support de la plateforme.



Les patins du chariot doivent avoir la longueur correspondante ou prévoir des supports correspondants.

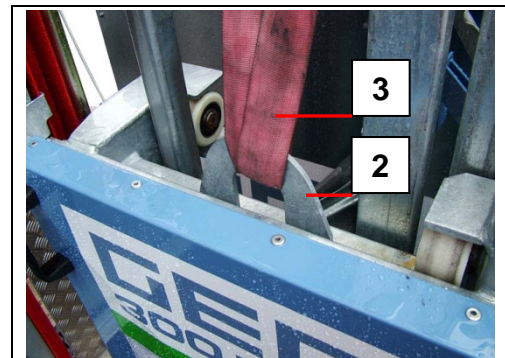
	ATTENTION
	<p>Danger de mort Charge en suspension. Ne jamais se tenir sous une charge en suspension. Ne jamais se tenir sur une charge en suspension. Soulever uniquement la charge par les points d'élingage prévus. Utiliser uniquement des engins de levage appropriés.</p>

4.2.2 Levage avec une grue

- Accrocher le crochet de la grue à l'anneau de levage (2) sur le chariot à l'aide d'une corde ronde (3).



Poids de l'unité de base, env. 730 kg



<p>Prudence</p>	
<p>Endommagement du mât de base. Ne jamais fixer la corde ronde directement au mât de base. Toujours utiliser un anneau de levage</p>	

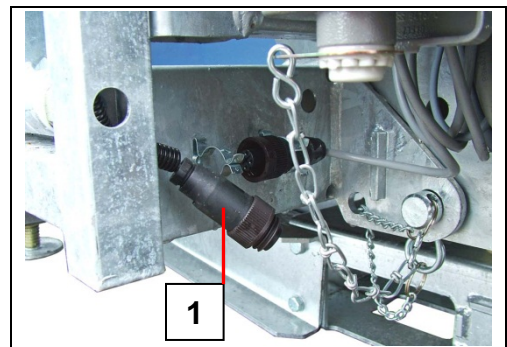
4.3 **Transport dans des passages étroits**

Le soubassement peut être relevé pour le transport dans des passages étroits comme des portes, des portails étroits, etc.

Hauteur de l'unité de base (sans piédestal de montage)	= 2,05 m
Hauteur de l'unité de base avec butée démontée et chariot abaissé	= 1,97 m
Hauteur de l'unité de base (avec piédestal de montage)	= 2,30 m
Largeur avec le soubassement relevé	= 0,87 m

Préparation pour relever le soubassement

- Débrancher la fiche isolante (1) du contrôle de crochet sur le soubassement de la plateforme.

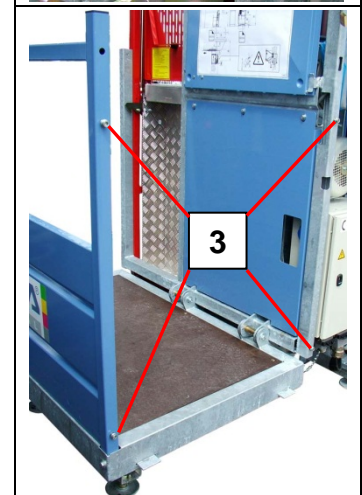


- Desserrer les quatre vis de fixation (3) sur le cadre de la rampe (2) et les dévisser d'env. 10 mm.

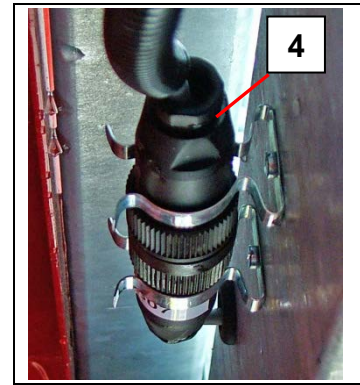
(Clé mâle coudée pour vis à six pans creux ● = 8 mm)



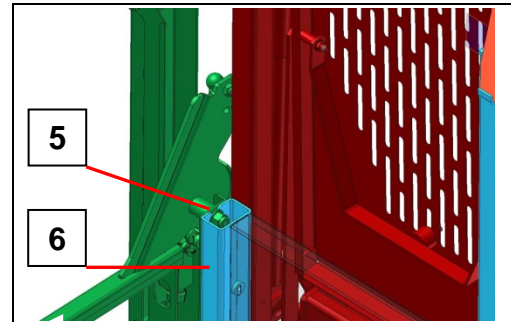
- Soulever légèrement la rampe avec le crochet de verrouillage, la faire sortir des vis de fixation (3) et l'enlever.



- Débrancher la fiche isolante (4) du commutateur de fin de course de la barrière sur le soubassement de la plateforme.

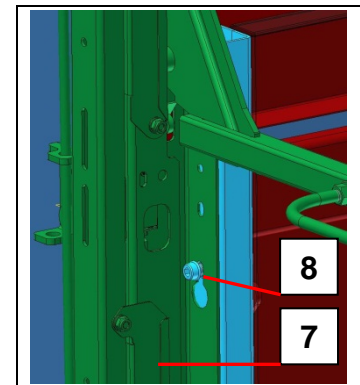


- Desserrer la vis du logement de la barrière (5) du montant de la plateforme (6).

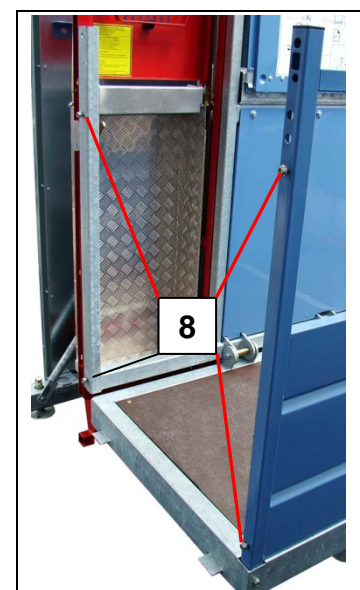


- Desserrer les quatre vis de fixation (8) sur le cadre de la barrière avec la trappe de déchargement (7) et les dévisser d'env. 10 mm.

(Clé mâle coudée pour vis à six pans creux ● = 8 mm)

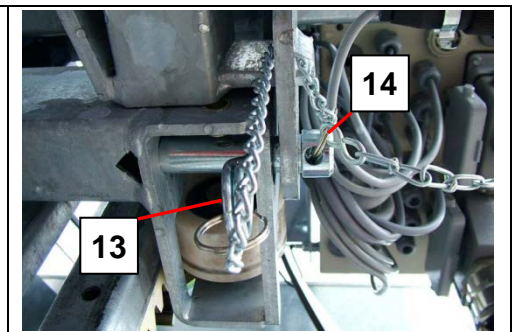
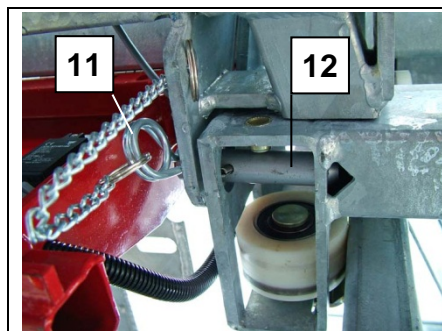
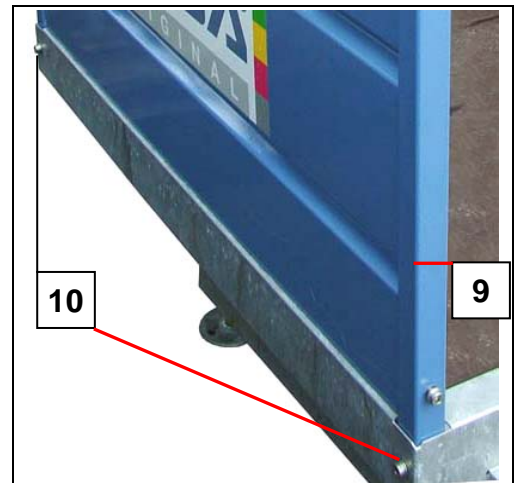


- Soulever légèrement la barrière avec la trappe de déchargement, la faire sortir des vis de fixation (8) et l'enlever.

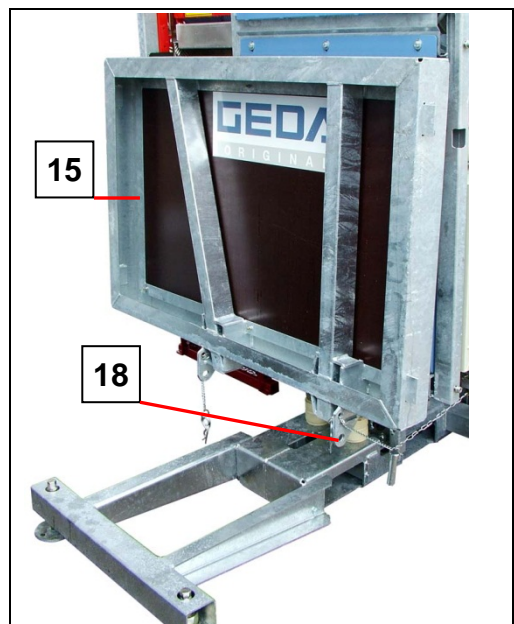


- Desserrer et dévisser les deux vis de fixation (10) de la paroi frontale (9).
- Soulever la paroi avant du soubassement et l'enlever.

(Clé mâle coudée pour vis à six pans creux ● = 8 mm)

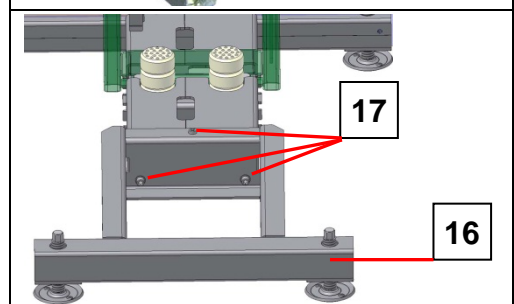


- Retirer la sécurité de relevage.
 - Sortir les goupilles de sécurité (11+13) des goupilles de blocage (12+14).
 - Sortir les deux goupilles de blocage (12+14) vers la droite (en direction du coffret de commande du chariot).
- Rabattre le soubassement (15) vers le haut et le bloquer à l'aide d'une sangle ou d'une corde.



- Dévisser les trois vis (17) du socle frontal (16) et retirer le socle.

(Clé mâle coudée pour vis à six pans creux ● = 10 mm)



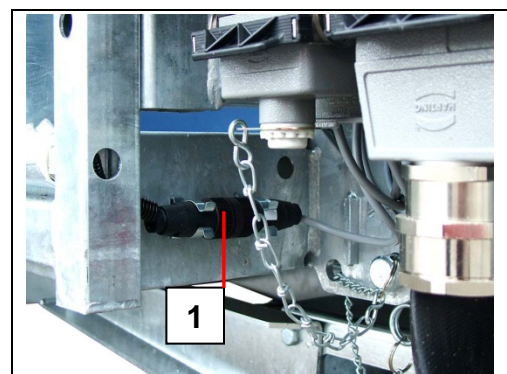
- Engager un chariot élévateur dans les logements du socle et transporter l'unité de base à travers le passage étroit.



- ☞ **La hauteur de l'unité de base peut être réduite d'env. 8 cm (pour passer à 1,97 m) lorsque la butée (18) est démontée et que le chariot est abaissé délicatement sur le socle.**

Réaménagement de la plateforme après le transport

- Visser le socle frontal (16) sur le socle à l'aide de trois vis (17).
- Enlever le dispositif de sécurité par sangle et/ou par corde et rabattre le soubassement (16) vers le bas.
- Du côté du coffret de commande, enficher les deux goupilles de blocage (12+14) vers la gauche dans la sécurité de relevage et bloquer avec les goupilles de sécurité (11+13).
- Enficher la paroi frontale (9) dans le soubassement et visser fixement.
- Accrocher la barrière avec la trappe de déchargement sur les quatre vis de fixation (8) et visser fermement.
- Fixer le logement de la barrière (5) sur le montant de la plateforme (6).
- Enficher à nouveau la fiche du commutateur de fin de course de la barrière (4).
- Accrocher la rampe sur les quatre vis de fixation (3) et visser fermement.
- Enficher à nouveau la fiche (1) du contrôle de crochet.



Contrôle après le montage

- Ouvrir et fermer la rampe (2) et/ou la porte de chargement.

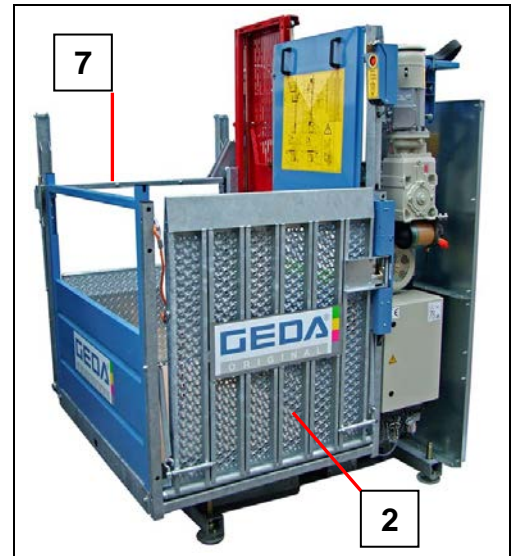


L'accès de la plateforme ne peut être ouvert que si la plateforme (arrêtée par l'interrupteur de fin de course du mouvement descendant) se trouve en bas, sur le sol.

- La rampe (2) doit être verrouillée sur le crochet de verrouillage.
- Lorsque l'accès à la plateforme est ouvert, la commande doit être interrompue.

- Ouvrir et fermer la barrière (7). (La trappe de déchargement s'ouvre automatiquement)
- Lorsque la barrière (7) est ouverte, la commande doit être interrompue.

- Le soubassement ne doit pas être relevé.
- Contrôler les goupilles de blocage.



5 Montage



La plateforme de transport doit être montée sous la conduite d'une personne qualifiée désignée par le chef d'entreprise, conformément à la présente notice d'utilisation !

Personnel de montage, voir chap. 1.7.1

5.1 Sécurité pendant le montage

- Les précautions requises au sein de l'entreprise pour éviter tout incendie, explosion et formation de poussières, gaz, vapeur et fumées (lors des travaux de soudure, de flambage et de meulage) doivent être respectées.
- Respecter aussi les consignes de sécurité du chapitre 2.
- Sécuriser / Marquer la zone de montage / de danger.
 - Il est interdit de se placer sous la plateforme.
- Lors du montage, la vitesse du vent ne doit pas dépasser 45 km/h (= Vents de force 5 et 6 Beaufort).
- Respecter les couples de rotation donnés. A cette fin, utiliser une clé dynamométrique calibrée.
- Des engins de levage appropriés doivent être utilisés lors des travaux utilisant des pièces lourdes.
- Respecter les exigences minimales pour les passages, voies de déplacement et issues.
- Un espace suffisant doit être prévu pour l'ouverture des portes et couvercles.
- Respecter d'éventuelles réductions de la charge admissible de la plateforme lors du montage.



La charge admissible est limitée à max. 300 kg pendant le montage.

- Lors du montage de mât, le mât débordant doit dépasser la dernière fixation de mât de 5,5 m au maximum ! (bord supérieur du chariot jusqu'à la fixation de mât).
 - Respecter les distances entre les points d'ancrage du mât et les guides du câble d'enrouleur.
- Pendant le montage au départ de la plateforme, ne jamais
 - pénétrer ou se pencher dans la voie de déplacement pendant le transport.
 - laisser dépasser des pièces dans la voie de déplacement pendant le transport.
 - se tenir sur le chargement.
 - quitter la plateforme pour escalader le mât ou le bâtiment.

- Aux lieux de chargement dont la hauteur de chute commence à partir de 2,0 m, des dispositifs de protection contre la chute doivent être disponibles et empêcher une chute de personnes (utiliser uniquement des portes de sécurité aux étages d'origine de GEDA).
- S'assurer que la maçonnerie peut absorber les forces d'ancrage. Un expert en bâtiment doit vérifier si la façade de la maison convient à ce genre de forces d'ancrage. Tout dépend ici aussi de l'utilisation impérative de chevilles ou de boulons traversants.


5.2 Schéma de montage

Le montage se fait en principe conformément au schéma suivant.

Schéma de montage	
1. Mise en place de l'unité de base	Alignement Vissage du socle Blocage / marquage de la zone de danger Procéder au raccordement au réseau électrique de l'exploitant
2. Montage / Ancrage du mât	Vissage des éléments du mât Mise en place des points d'ancrage Alignement du mât Mise en place des guides du câble d'enrouleur
3. Mise en place de l'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course d'ARRÊT D'URGENCE	
4. Sécurisation des points de chargement par les portes de sécurité aux étages	Mise en place de l'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course de l'étage Montage des modules électriques
5. Contrôle après le montage et avant chaque mise en service	Contrôle de la machine avant la première mise en service Contrôle de la machine avant chaque mise en service
6. Formation des personnes autorisées	

5.3 Installation de l'unité de base

- La machine ne doit être utilisée que lorsqu'elle a été installée verticalement ! L'unité de base doit être perpendiculairement au bâtiment ou à l'échafaudage.

	ATTENTION
	<p>Danger de mort si l'unité de base glisse ou bascule. Les tabliers de chargement ne doivent supporter aucune charge ; ceux-ci servent exclusivement à ajuster l'unité de base.</p> <p>Sécuriser au moins deux tabliers de chargement contre les déplacements en les vissant. Si cela n'est pas possible, le premier ancrage du mât doit déjà être placé à une hauteur d'un mètre.</p> <p>Après la mise en place de l'unité de base, vérifier si celle-ci est stable et peut être utilisée par des personnes pour le montage du mât.</p>

- Placer l'unité de base au niveau de ses points d'appui (tablier de chargement des broches et, avant tout, support du socle sous le mât) sur des appuis plans assurant la répartition de la charge et l'aligner (cf. chapitre 5.3). Respecter la charge admissible du sol !



Aligner l'unité de base de sorte que la pointe de la trappe de déchargement se trouve au centre, sur le seuil du dispositif d'étage.

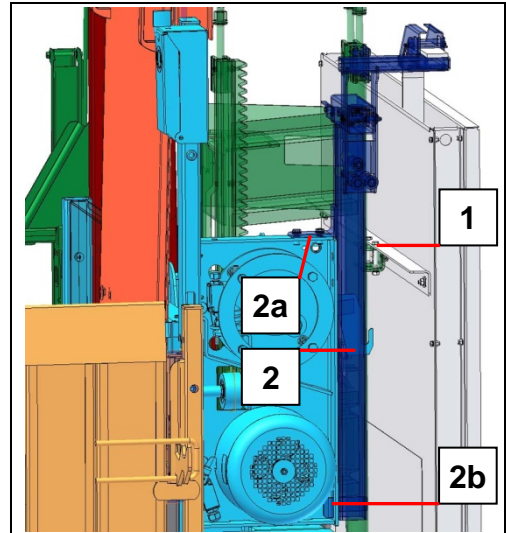


Le socle doit reposer en dessous du mât sur une surface de 0,4 m x 0,6 m (0,24m²). Les broches servent uniquement à ajuster et non à répartir la force provenant des **pièces du mât**.

- Aligner verticalement le mât de base dès le début à l'aide d'un niveau à bulle d'air. Ceci doit aussi être contrôlé lors de l'attache de chaque dispositif de fixation du mât.
- Les écarts de sécurité d'au moins 50 cm par rapport aux pièces mobiles de la machine doivent être respectés.

Remplacement de la boîte de câbles

- Déconnecter le câble d'enrouleur du coffret de commande du chariot.
- Desserrer et enlever les deux vis (2a) du support du câble enrouleur.
- Faire basculer le support du câble enrouleur (2) vers la boîte de câble et l'accrocher à la languette de fixation inférieure (2b) sur le chariot.
- Desserrer et retirer les vis de fixation (1) de la boîte de câbles.
- Soulever légèrement la boîte de câbles et la retirer.




- Soulever la boîte de câbles avec la longueur requise pour le câble d'enrouleur sur le socle et fixer au mât de base au moyen des vis de fixation (1).
 - Accrocher le support du câble enrouleur (2) sur le chariot (2b) et visser à la face supérieure (2a) du chariot à l'aide de deux vis.
 - Enficher la fiche du câble d'enrouleur sur le coffret de commande du chariot.
- Après l'actionnement de l'interrupteur principal, un voyant de contrôle vert indiquant l'état de service, doit s'allumer sur le coffret de commande du coffret de câbles.
 - Si le voyant de contrôle ne s'allume pas, voir chap. 9.

5.4 Montage / Ancrage du mât

Le montage et l'ancrage du mât se font en principe au départ de la plateforme et de l'échafaudage. En cas de montage sans échafaudage, l'ancrage se fait sur le bâtiment, au départ du piédestal de montage.

En cas de mise en place de la machine devant un échafaudage, l'ancrage doit être fixé au bâtiment.

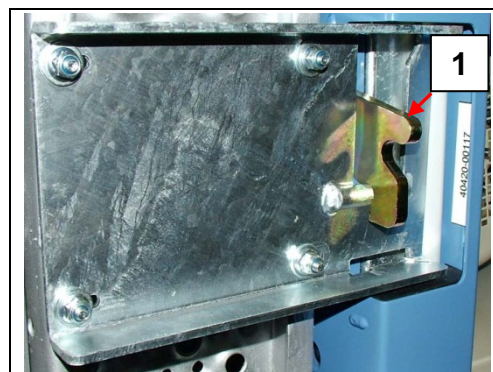
 **L'ancrage peut également se faire directement sur l'échafaudage lorsque celui-ci peut supporter la charge supplémentaire (cf. forces d'ancrage).**

ATTENTION	
	<p>Danger de mort Danger de mort en cas de rupture du mât et de chute de la plateforme. La limite de charge admissible lors du montage est de 300 kg.</p> <p>Écarts verticaux entre les ancrages du mât</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premier ancrage du mât à 4 m de haut. - Ancrages de mât suivants tous les 6 mètres. <p>Après le montage d'une ancrage, le mât doit être correctement aligné au moyen d'un niveau.</p>


 **Les installateurs montent avec la plateforme ; le maniement a lieu à partir de la commande de la plateforme !**

Au début, la plateforme est au sol :

- Déverrouiller la rampe et/ou la porte de chargement sur le crochet de verrouillage (1) et l'ouvrir.



- Charger la plateforme de pièces de mât, de pièces d'ancrage de mât et d'outils.
- Fermer de l'intérieur la rampe et/ou la porte de chargement.
- Faire pivoter sur le côté le capot de la commande de la plateforme.
- Enfoncer la clé dans l'interrupteur à clé de la commande de la plateforme et le tourner vers la droite sur « MARCHE » (position 1).

 **Fermer au préalable la barrière et/ou la rampe/porte ouverte ou la protection de montage abaissée ; celles-ci interrompent la commande.**


➤ Appuyer sur le bouton MONTER (sur la commande de la plateforme).

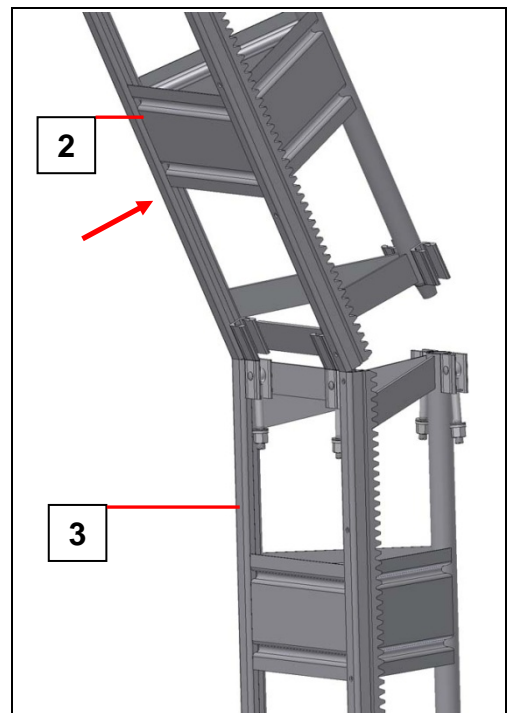
La plateforme s'arrête à l'extrémité supérieure du mât.

➤ Soulever légèrement la protection de montage (1), la tirer vers l'avant et la laisser pendre.



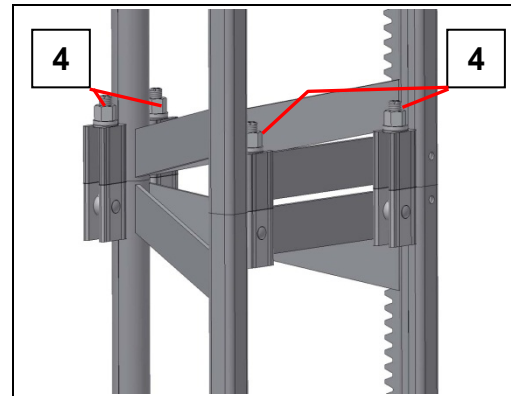
➤ Placer un élément de mât (2), boulon à œillet vers le haut, sur le mât de base (3).

 **Les éléments de guidage des tubes carrés du mât sont conçus de sorte que le mât à monter puisse être suspendu et relevé par les deux monteurs jusqu'à ce qu'il glisse dans les guides.**



- Relever et serrer quatre boulons à œillet (4).

Couple de serrage : **150 Nm**,
ouverture de clé (SW) : 24 mm



- Pousser la protection de montage vers le haut et l'accrocher.

		DANGER
	<p>Danger de mort Écrasement / Arrachage de membres. Ne jamais pénétrer dans la zone de déplacement de la machine pendant le fonctionnement.</p>	

- Appuyer sur le bouton **MONTER** (commande de la plateforme) pour monter l'élément suivant du mât.
- Appuyer sur le bouton **BAISSER** (commande de la plateforme) pour aller chercher d'autres éléments au sol.



Contrôler la longueur du câble d'enrouleur !

Monter la plateforme de transport jusqu'à la hauteur souhaitée (max. 50 m).



Avant la première mise en service avec de nouvelles pièces de mât, la crémaillère doit être graissée manuellement (même si un système de graissage automatique est installé) !

5.4.1 Guide de câbles d'enrouleur

Il est indispensable d'installer les guides de câbles d'enrouleur afin de s'assurer que le câble d'enrouleur entre sans défaut dans le réceptacle de câbles. Plus l'emplacement du monte-charge est sensible au vent, plus il faudra réduire les écarts entre les guides de câbles d'enrouleur.

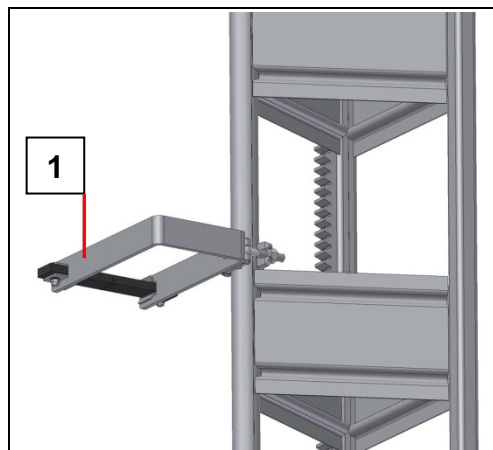
Écart recommandé : max. 6 m



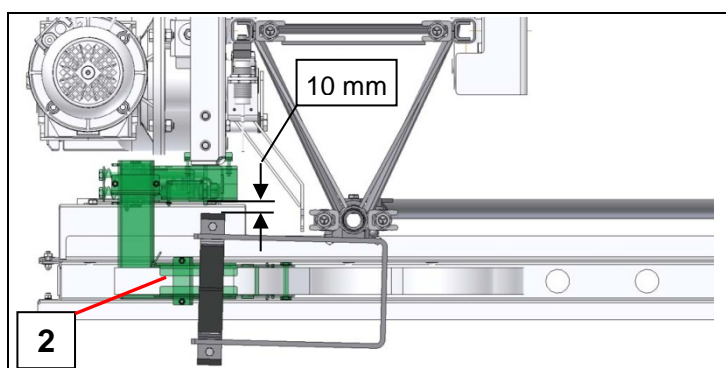
Mettre le premier guide du câble d'enrouleur (1) en place à env. 1 m du bord supérieur de la boîte de câble.

Montage

- Monter à la perpendiculaire le guide du câble d'enrouleur (1) au moyen de brides en caoutchouc, sur le côté d'entraînement du tube rond du mât, et l'aligner au centre par rapport au support du câble (2).



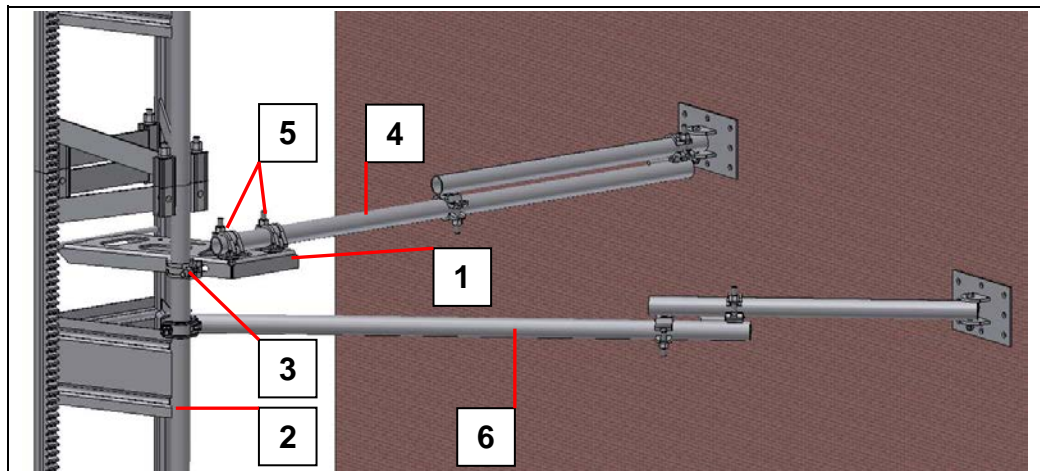
(Distance d'au moins 10 mm par rapport au tube rectangulaire vertical du support du câble)



Risque de collision avec le chariot !

5.4.2 Montage du support du mât / de l'ancrage du mât

Pour monter les fixations du mât, relever la plateforme jusqu'à ce que les fixations puissent être montées.



 **Pour réduire au maximum l'usure des crémaillères, nous recommandons de lubrifier les crémaillères lors du montage de chaque fixation de mât.**


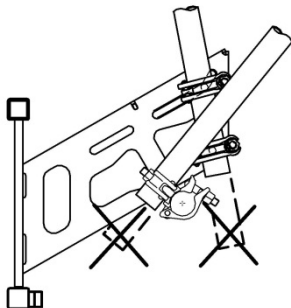
- Introduire le dispositif de fixation du mât (1) à partir de l'avant dans le mât (2) et fixer l'accouplement d'échafaudage (3) au tube de mât rond (couple de serrage : **50 Nm**).
- Ouvrir les colliers d'échafaudage (5) et insérer le tube télescopique (4). Rabattre les colliers et les visser jusqu'à ce qu'il soit possible de décaler le tube.
- Dans le but de procéder à l'ajustage angulaire, desserrer les écrous situés en dessous des colliers d'attache pour tuyaux (5) et décaler le collier d'attache pour tuyaux concerné dans le trou oblong.
- Resserrer tous les écrous.

 **L'écart minimal par rapport au piédestal de montage est de 10 cm.**

- Cheviller la plaque de fixation au mur ou visser celle-ci avec des vis traversantes. (cf. également tableau des forces d'ancrage.)

 **Lorsque les distances par rapport au bâtiment (par ex.: bâti prémonté) sont grandes, utiliser des tubes de rallonge (cf. chap. 3.6).**

- Fixer le tube télescopique (6) avec un accouplement d'échafaudage rigide sur le tube de mât rond (couple de serrage : **50Nm**), l'étendre vers le mur et l'ancrer également à cet endroit. Choisir la distance horizontale la plus large possible entre les deux tubes d'ancrage au mur. (L'écart minimal des deux plaques de fixation est déterminé par la distance entre le mât et le bâtiment. Lorsque cette distance est grande, utiliser des tubes de rallonge).

ATTENTION		
	<p>Risque de collision Les extrémités libres des tubes ne doivent pas dépasser au-delà de la section du mât / de la voie de déplacement de la plateforme.</p>	

 **L'alignement vertical et horizontal des mâts doit être contrôlé et corrigé, le cas échéant.**

- L'alignement vertical du mât est réalisé en décalant les tubes d'ancrage dans le dispositif de fixation du mât ou dans l'accouplement d'échafaudage.
- L'alignement orthogonal du mât peut être réalisé par les deux accouplements d'échafaudage (5).

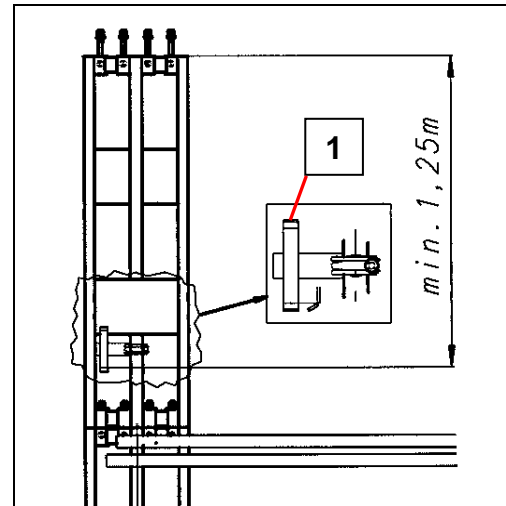
5.4.3 Étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course d'ARRÊT D'URGENCE

Un étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course d'ARRÊT D'URGENCE (1) doit être monté comme point d'appui supérieur, avant que le pignon d'entraînement ne quitte les crémaillères.


Un écart minimum de 1,25 m par rapport à l'extrémité supérieure du mât doit être respecté.

Montage

- Installer l'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course d'ARRÊT D'URGENCE dans l'élément du mât.
- Fixer l'étrier de démarrage (1) au tube rond du mât, à l'arrière, au moyen de l'accouplement soudé.



Sur cet étrier de démarrage, le monte-charges est arrêté par l'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant ou, en cas de défaillance, par l'interrupteur de fin de course d'ARRÊT D'URGENCE.

	DANGER
	<p>Danger de mort</p> <p>Dépassement limité de max. 3 m du dernier dispositif de fixation du mât. (du support du mât jusqu'au bord supérieur du chariot).</p> <p>L'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course d'ARRÊT D'URGENCE doit être placé suffisamment bas.</p>

5.5 **Sécurités des points de chargement et de déchargement**

Des dispositifs de protection anti-chute prévenant la chute des personnes doivent être installés sur **tous** les lieux de chargement et de déchargement au niveau desquels il y a risque de chute d'une hauteur de plus de 2 m.

Pour les monte-charges GEDA contrôlés et certifiés, seules des portes d'étage assurant un transfert en toute sécurité au bâtiment en relation avec la plateforme, sont autorisées.

Les portes de sécurité aux étages GEDA, n° d'art. 01212, 01217 et 01268 ont été contrôlées et certifiées avec le **GEDA 300 Z/ZP** et répondent donc à ces exigences.



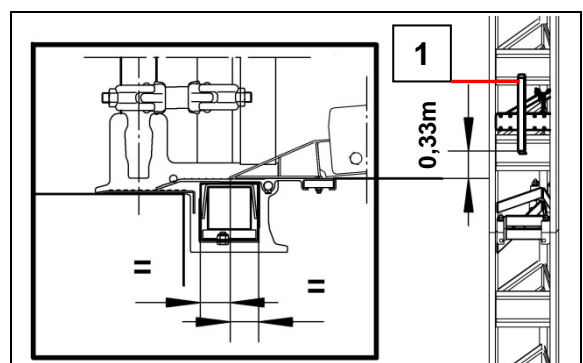
Le montage des portes de sécurité aux étages est décrit dans une notice de montage spécialement fournie.

5.5.1 **Étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course d'ETAGE**

Un étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course d'ETAGE peut être monté à chaque point d'arrêt de sorte que la plateforme s'arrête au niveau de la porte de sécurité aux étages.

Montage

- Placer l'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course d'**ETAGE** au centre de l'élément de mât.
- Insérer l'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course à partir de la plateforme, entre les deux tuyaux carrés du mât, et le fixer au tube rond du mât, à l'arrière, avec l'accouplement d'échafaudage soudé.
- Régler la hauteur à 0,33 m du sol à étages jusqu'à la tôle de démarrage de la bride.



5.5.2 Montage des modules électriques

Pour l'utilisation en tant que monte-charges de chantier

- Retirer la fiche isolante du coffret de commande de la station au sol.
- Raccorder le câble avec le connecteur du premier module électrique dans le coffret de commande de la station au sol.

Lorsque plusieurs modules électriques sont utilisés, le connecteur est toujours raccordé au module électrique inférieur.

- Brancher la fiche isolante dans le module électrique le plus haut.



Lorsque plusieurs portes de sécurité aux étages sont utilisées, la fiche isolante est toujours raccordée au module électrique le plus élevé.

Porte de sécurité aux étages sans module électrique (Attention ! Respecter la réglementation nationale.)

La fiche isolante reste connectée à la prise rouge du coffret de commande de la station au sol de sorte que la commande de la machine soit uniquement possible au départ de la commande au sol.

Pour l'utilisation en tant que plateforme de transport

En cas d'utilisation de la machine comme plateforme de transport, l'utilisation se fait exclusivement au moyen de la commande de la plateforme.

5.6 **Contrôle après le montage et avant chaque mise en service**

- Vérifier si
 - la crémaillère est suffisamment graissée.
 - les travaux d'entretien et contrôles prescrits ont été réalisés.
 - il n'y a pas de fuite d'huile au niveau du motoréducteur.
 - la section transversale du câble d'alimentation est suffisante.
 - le sens de rotation du moteur correspond aux boutons **MONTER** ou **BAISSER** des commandes et les boutons d'**ARRÊT D'URGENCE** interrompent les déplacements.
 - la longueur de câbles d'enrouleur du réceptacle de câbles est suffisante pour la hauteur de montage.
 - la zone de danger est barrée et marquée sur le lieu de chargement inférieur.
 - la rampe / porte de chargement ne peut être ouverte que lorsque la plateforme (arrêtée par l'interrupteur de fin de course du **mouvement descendant**) se trouve au sol.
 - une porte de sécurité aux étages ne peut être ouverte que lorsqu'elle a été déverrouillée par la barrière ouverte avec la trappe de déchargement de la plateforme.
- Vérifier si la commande de la plateforme, la commande au sol (commande manuelle) et le module électrique de la commande d'étage (si existante) fonctionnent correctement.
- Le câble d'enrouleur, le câble d'alimentation et les lignes pilotes ne doivent pas être endommagés.
- Tester le fonctionnement du dispositif d'arrêt par un essai de freinage d'urgence avec la plateforme vide. (voir le chapitre 8.5.1).
- Instruire le conducteur de la plateforme, transmettre le protocole de réception et la documentation à qui de droit (conducteur de la plateforme). Consigner le nom et la signature du conducteur de plateforme formé par écrit dans le protocole de réception.
- Remettre les clés de la commande de la plateforme au conducteur de la plateforme formé et autorisé.



Contrôler le GEDA 300 Z/ZP conformément aux réglementations nationales, après le montage et avant la première mise en service, ainsi qu'après chaque montage.

6 Fonctionnement



Le GEDA 300 Z/Z ne peut être utilisé que par une personne compétente, désignée par l'entreprise. Cet ouvrier qualifié doit connaître la notice d'utilisation, avoir une expérience suffisante et connaître les risques induits par la manipulation de l'appareil de levage.

Opérateur voir le chapitre 1.7.2

6.1 *Sécurité pendant le service*

- Respecter aussi les consignes de sécurité du chapitre 2.
- Charger la plateforme si possible au milieu, respecter la charge admissible de la machine.
 - La plateforme doit toujours être chargée de manière à ce que les accès de chargement et de déchargement restent libres.
 - Placer la charge sur la plateforme de manière à ce qu'elle soit stable ; les matériaux ayant tendance à glisser ou ayant une hauteur supérieure à la plateforme et risquant de tomber doivent être sécurisés (toujours avoir à l'esprit que le vent peut se lever subitement).
 - Il est interdit de transporter les pièces encombrantes faisant saillie latéralement hors de la plateforme.
- Il est interdit de se tenir ou de travailler sous la plateforme !
- Ne jamais placer des objets sous la plateforme.
 - Charger le matériel à une distance de sécurité minimale de 50 cm par rapport aux pièces mobiles de la machine.
- Les portes des portes de sécurité aux étages ne doivent être ouvertes qu'une fois que la trappe de déchargement s'est complètement dépliée.
- L'opérateur est tenu de couvrir la charge si la plateforme chargée s'arrête pendant le fonctionnement, suite à un défaut. - Ne jamais laisser une plateforme chargée sans observateur !
- Le fonctionnement de la plateforme de transport doit être réglé pour :
 - Températures inférieures à -20 °C ou supérieures à +40 °C.
 - Dommages ou autres anomalies.
 - Révisions non effectuées (cf. chap. 8.2).

6.1.1 Consignes de sécurité particulières pour l'utilisation comme monte-charges de chantier

- Il est interdit de transporter les personnes avec le monte-charge !
 - Passer en mode de fonctionnement « Plateforme de transport » pour procéder aux travaux de montage et d'entretien.
- La commande du monte-charges de chantier est placée à l'extérieur du périmètre de danger.
- Le personnel de service doit toujours garder la plateforme à l'œil.

6.1.2 Consignes de sécurité particulières pour l'utilisation comme plateforme de transport

- La plateforme de transport est exclusivement maniée à partir de la commande de plateforme.
- Faire preuve de prudence, en particulier près du sol.
- Seul un maximum de 3 personnes (conducteur de la plateforme compris) peut monter sur le monte-charges. Toutefois, il faudra également prendre en compte la part de matériels transportés.
- Suivre les consignes du conducteur de plateforme.
- Ne pas mettre la main ou se pencher au-delà des parois de la plateforme.
- Ne pas enjamber le matériel transporté.



Le levier de desserrage du frein ne doit en aucun cas être utilisé pour baisser la plateforme en cours de fonctionnement. Il n'est prévu que pour les cas d'urgence (voir chap. 9.3.2).

6.1.3 Contrôle de sécurité avant le début des interventions

Exécuter un essai de fonctionnement avec la plateforme **vide** et vérifier si le passage intégral de la plateforme est libre.

La plateforme doit s'arrêter immédiatement lorsque

- un bouton d'**ARRÊT D'URGENCE** a été activé.
- l'interrupteur de fin de course du **mouvement ascendant** est actionné
- l'interrupteur de fin de course du mouvement **DESCENDANT** est actionné,
- l'interrupteur de fin de course du mouvement d'**ARRÊT D'URGENCE** est actionné,
- le chariot atteint l'extrémité du mât (uniquement pendant le montage).

La plateforme ne doit pas partir si

- celle-ci est surchargée (voyant de contrôle rouge allumé),
- la barrière à trappe de déchargement est ouverte.
- la rampe / porte de chargement est ouverte. (Ne peut être ouverte que sur la station au sol.)
- la protection de montage est baissée.
- le piédestal de montage est ouvert (option).
- le dispositif d'arrêt est déclenché.
- la porte d'étage est ouverte (uniquement en cas d'utilisation du module électrique).

Test de fonctionnement du signal sonore

- En descendant, la plateforme doit s'arrêter à env. 2m au-dessus du sol. En outre, un signal d'avertissement retentit pendant environ 3 secondes. (La commande est bloquée pendant ce temps.)
De même, à chaque démarrage du mouvement de descente, le signal d'avertissement doit retentir en dessous de ces 2m.

En cas d'utilisation comme monte-charges de chantier, la plateforme ne doit pas continuer de se déplacer automatiquement lorsque

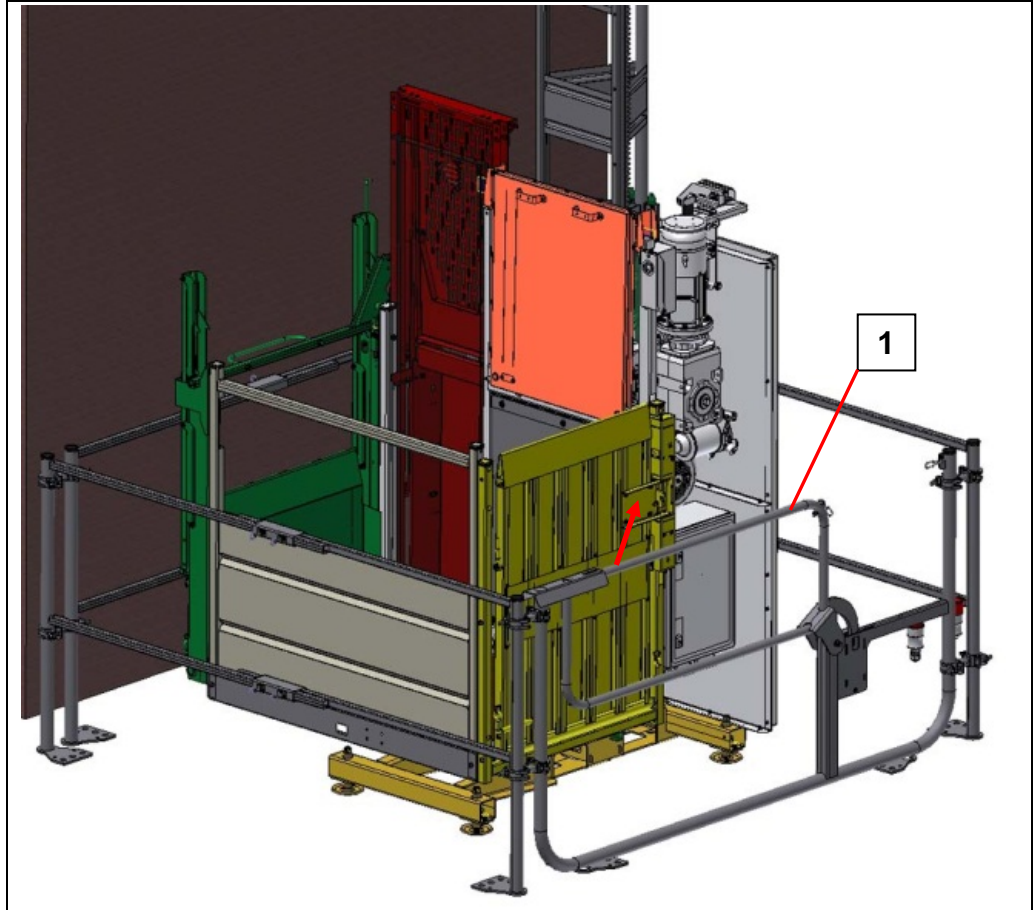
- le sélecteur de la commande au sol est placé sur « I ».
- la plateforme se trouve à proximité du sol (env. 2 m), indépendamment de la position du sélecteur.



A proximité du sol (env. 2 m), le **GEDA 300 Z/ZP** utilisé comme monte-charges de chantier ne doit pas pouvoir être utilisé au départ de la porte de sécurité aux étages.

6.2 Utilisation des accès à la plateforme et des portes de sécurité aux étages

6.2.1 Barrière du dispositif de protection au sol (option)



Ouvrir

- Faire pivoter la barrière (1) vers le haut.

Fermer

- Abaisser la barrière (1) jusqu'à ce que celle-ci repose sur la colonne du dispositif de protection.

6.2.2 Rampe / Porte de chargement



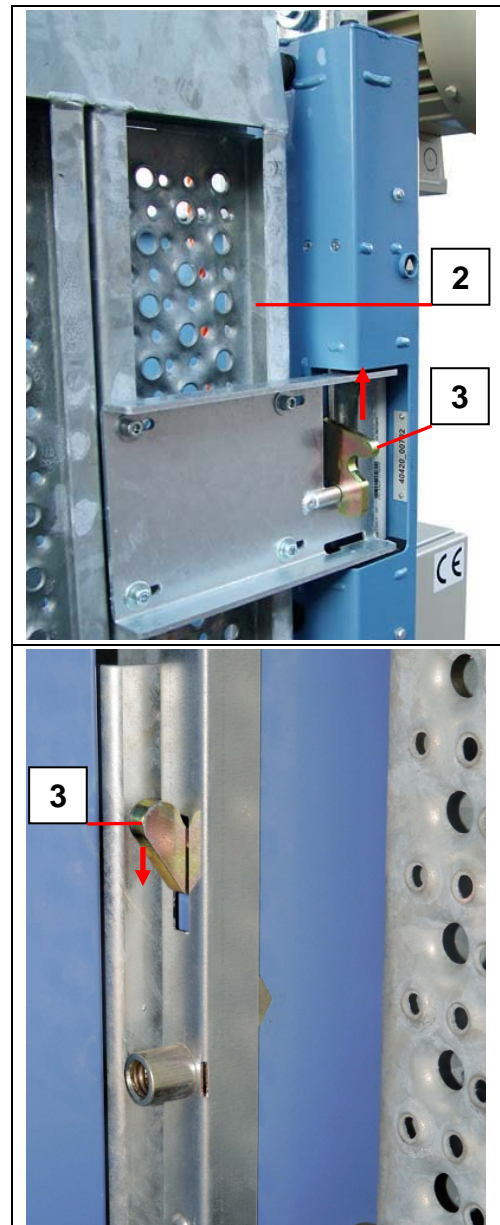
Cet accès à la plateforme peut uniquement être ouvert lorsque la plateforme se trouve au sol, arrêtée par la fin de course de descente.

Ouvrir

- Pousser / tirer la rampe / porte de chargement (2) d'une main, vers l'intérieur.
- Soulever / abaisser le crochet de verrouillage (3).
- Abaisser délicatement la rampe (2) ou ouvrir la porte de chargement.

Fermer

- Relever délicatement la rampe (2) ou fermer la porte de chargement et la pousser / tirer vers l'intérieur jusqu'à ce que le crochet de verrouillage (3) s'enclenche.



6.2.3 Barrière avec trappe de chargement

 Cet accès ne peut être ouvert que lorsque la plateforme se trouve à un étage, devant une porte de sécurité aux étages.

Ouvrir

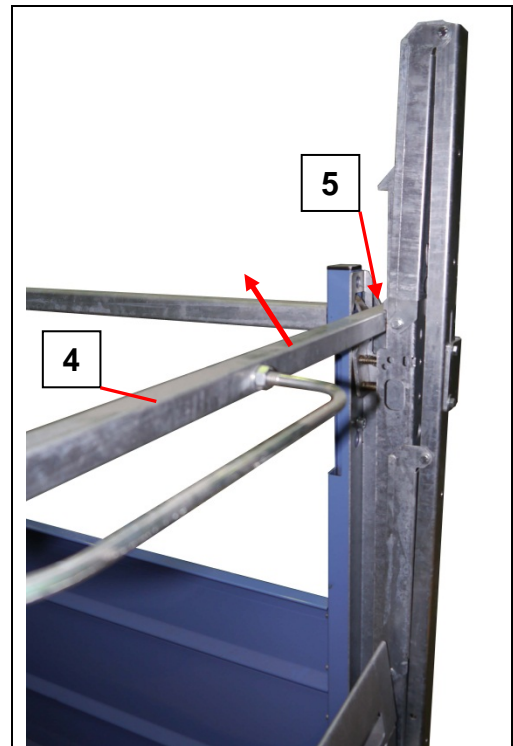
- Pousser / Tirer la barrière (4) d'accès à la plateforme et la pivoter vers le haut.

La trappe de chargement s'ouvre automatiquement et pousse la tablette de bord du dispositif d'étage vers le bas.

Fermer

- Abaisser la barrière (2) délicatement jusqu'à ce que le verrou (5) s'enclenche.

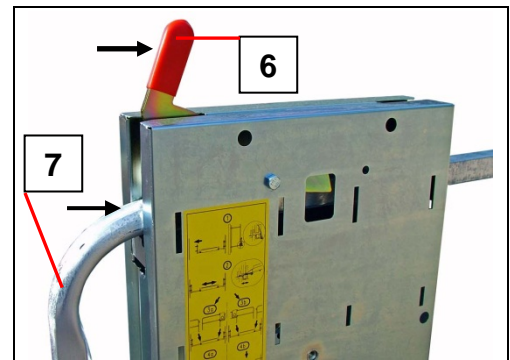
La trappe de chargement se ferme automatiquement.



6.2.4 Porte d'étage

Ouvrir

- Appuyer sur le levier (6) dans le sens de la flèche et pousser la porte coulissante (7).



Fermer

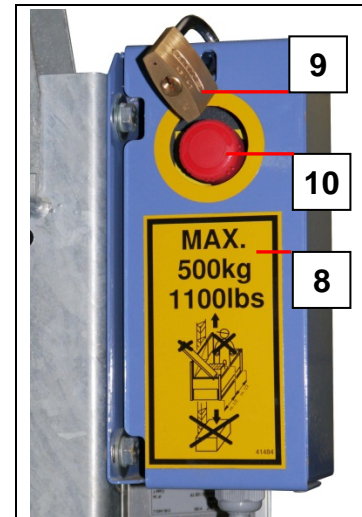
- Repousser la porte coulissante (7) jusqu'à ce que le levier (6) s'enclenche vers le bas.

6.3 Utilisation comme monte-charges de chantier

La porte de chargement / rampe, la barrière à trappe de déchargement et le piédestal de montage doivent être fermés et encliquetés. La protection de montage doit être suspendue en haut.

- Démarrer l'interrupteur principal du coffret de commande de la station au sol (position « I » (ON)).
- Tourner la clé dans l'interrupteur à clé de la commande de la plateforme vers la gauche (position « 0 ») et retirer la clé.
- Faire pivoter le capot (8) au-dessus de la commande de la plateforme et bloquer avec le cadenas (9).

10 = Bouton d'ARRÊT D'URGENCE



La commande au sol et les modules électriques des portes de sécurité aux étages sont actifs.

La machine peut alors être utilisée comme monte-charges de chantier.

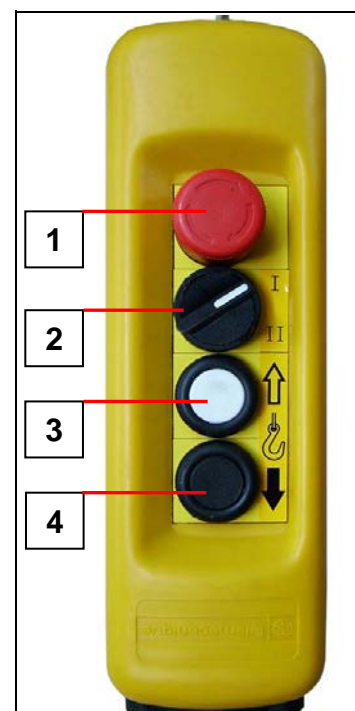
Commande d'homme mort


- **Sélecteur de commande (2) sur « I »**

- La plateforme se déplace uniquement tant que les boutons **MONTER** (3) ou **BAISSER** (4) restent enfoncés.

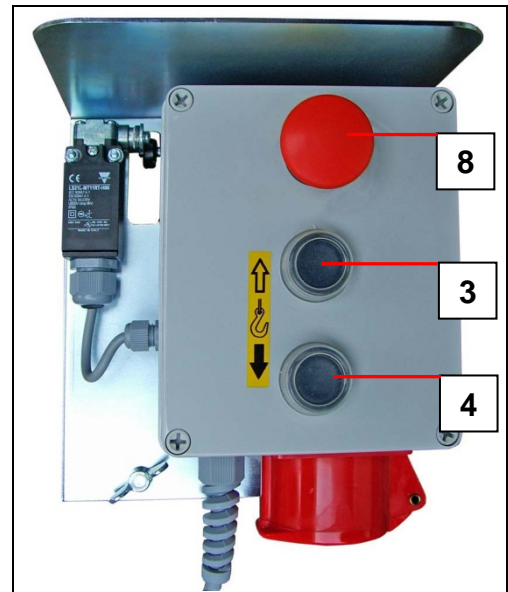
La plateforme **dépasse** les étriers de démarrage des interrupteurs de fin de course d'étage et s'arrête sur l'interrupteur de fin de course du **mouvement ascendant**.

1 = Bouton d'ARRÊT D'URGENCE



 Au départ du module électrique, la plateforme ne peut être déplacée au moyen des boutons **MONTER (3)** ou **BAISSER (4)** qu'au-delà de la zone de sécurité des 2 mètres.

8 = Bouton **ARRÊT** (ne s'enclenche pas)

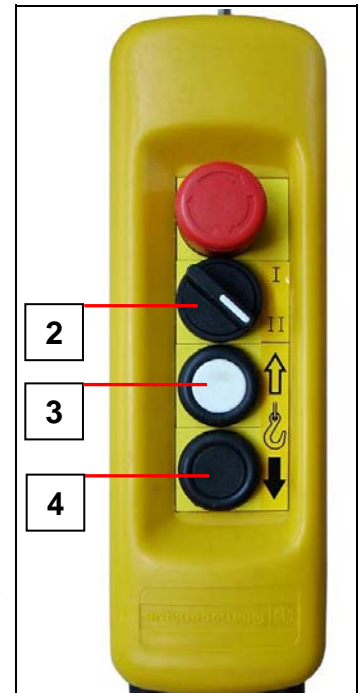


Déplacement automatique jusqu'à l'étage

- **Sélecteur de commande (2)** sur « II »

Montée

- La plateforme ne peut être déplacée au départ du sol dans la zone située sous 2,0 m (zone de sécurité) que tant que le bouton **MONTER (3)** reste enfoncé. Après avoir dépassé cette zone de sécurité, la touche **MONTER (3)** doit être relâchée ; la plateforme continue de monter automatiquement jusqu'à l'étage suivant et s'y arrête.
- En cas de montée continue jusqu'au « second étage », maintenir le bouton **MONTER (3)** enfoncé jusqu'à ce que l'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course du premier étage soit dépassé.



Descente

- Enfoncer et relâcher le bouton **BAISSER (4)**. - La plateforme se déplace vers le bas et s'arrête avant la zone de sécurité des 2 mètres. Un signal d'avertissement retentit pendant env. 3 secondes.
- Les 2 mètres restants ne peuvent être parcourus qu'au moyen de la commande au sol, en maintenant le bouton **BAISSER (4)** enfoncé (commande d'homme mort).

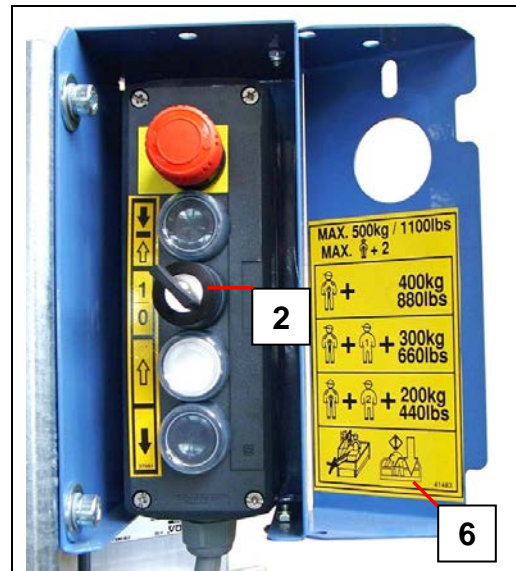
6.4 Utilisation comme plateforme de transport

Le maniement de la plateforme de transport à partir de la plateforme n'est possible que en commande d'homme mort. La plateforme se déplace uniquement tant que le bouton de commande est appuyé.

Aux points d'arrêt supérieurs à 2 mètres, accéder à et quitter la plateforme uniquement au niveau des portes de sécurité aux étages installés.

La rampe, la barrière à trappe de déchargement et le piédestal de montage doivent être fermés et encliquetés. La protection de montage doit être suspendue en haut.

- Placer l'interrupteur principal (du coffret de commande de la station au sol) sur « I » (ON).
- Retirer le cadenas du capot (5).
- Faire pivoter sur le côté le capot (6) de la commande de la plateforme.
- Enfoncer la clé dans l'interrupteur à clé (2) et tourner vers la droite (position « 1 ») pour activer la commande de la plateforme.



Seule la commande de la plateforme est active.

La machine peut désormais être utilisée comme plateforme de transport ou pour le montage.

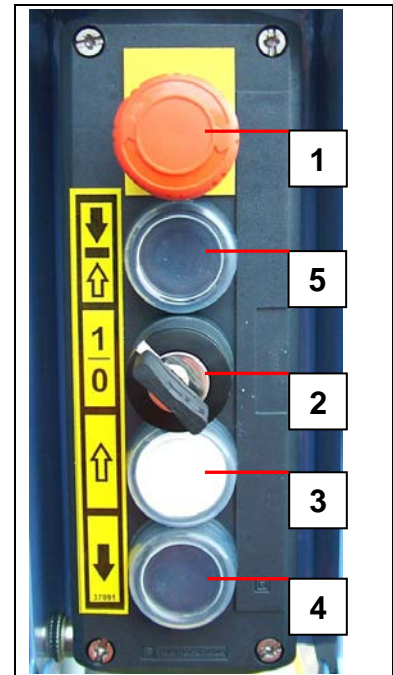
Montée

- Appuyer sur le bouton **MONTER** (3) et le maintenir enfoncé pour le parcours vers le haut de la plateforme.

Arrêt de la plateforme lors du parcours vers le haut :

- Relâcher le bouton **MONTER** (3).
La plateforme atteint l'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course supérieur et s'arrête automatiquement. (L'interrupteur de fin de course du **mouvement ascendant** s'arrête.)

1 = Bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**



Pour quitter la plateforme afin de procéder à un chargement ou à un déchargement au niveau d'un transfert (dispositif d'étage), arrêter la plateforme de manière à ce qu'elle soit au même niveau que la porte de sécurité aux étages.

- Si un étrier d'étage a été monté (cf. chap. 5.5.1), la plateforme doit être arrêtée avec le bouton **ARRÊT ETAGES** (5) et le bouton **MONTER**, avant d'atteindre la porte de sécurité aux étages.
- Relâcher d'abord le bouton de direction (3), puis le bouton **ARRÊT ETAGES** (5) (ou les deux à la fois).



Toujours atteindre les étriers de démarrage des interrupteurs de fin de course d'étage par le bas.

Descente

- Appuyer sur le bouton **BAISSER** (4) et le maintenir enfoncé pour le parcours vers le bas de la plateforme.

Arrêt de la plateforme lors du parcours vers le bas :

- Relâcher le bouton **BAISSER** (4).
La plateforme descend et s'arrête automatiquement à env. 2 m au dessus du sol.



Le conducteur de la plateforme ne pourra poursuivre le déplacement qu'une fois qu'il s'est assuré que la voie est libre vers le bas.

- Appuyer à nouveau sur le bouton **BAISSER** (4) et le maintenir enfoncé. Un signal d'avertissement retentit et la plateforme démarre après env. 3 secondes, puis s'arrête sur l'interrupteur de fin de course du **mouvement descendant**.

6.5 **Mise en sécurité en situation d'urgence**

En la présence d'une situation dangereuse pour le personnel opérateur et pour la plateforme de transport, la plateforme peut être mise à l'arrêt en appuyant sur le bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**.

Un bouton d'**ARRÊT D'URGENCE** se trouve sur

- la commande de la plateforme,
- la commande au sol,
- la commande des essais de freinage.



Les boutons ARRÊT D'URGENCE « coup de poing » sont équipés avec un mécanisme d'enclenchement et restent actionnés jusqu'à ce qu'ils soient déverrouillés manuellement (tourner la touche rouge vers la droite et tirer).



Les modules électriques des dispositifs de sécurité aux étages sont dotés d'une touche d'arrêt permettant d'interrompre le parcours à chaque étage. Ce bouton d'arrêt ne s'enclenche pas ; il est donc possible de poursuivre le trajet immédiatement après un ordre d'arrêt.

6.6 **Interruption de travail – Fin de travail**

- Déplacer la plateforme vers le bas jusqu'à ce que celle-ci soit arrêtée au sol par l'interrupteur de fin de course du **mouvement descendant**.



En cas de risque de gel, relever légèrement la plateforme de sorte que l'interrupteur de fin de course du mouvement descendant soit libéré.

- Décharger la plateforme.
- Retirer la clé de l'interrupteur à clé de la commande de la plateforme.
- Faire pivoter le capot (8) au-dessus de la commande de la plateforme et bloquer avec le cadenas.
- Mettre hors circuit l'interrupteur principal (position « 0 » [OFF]) et sécuriser avec un cadenas.
- Débrancher la prise secteur.



7 Démontage



Le monte-charges à crémaillères doit être monté sous la conduite d'une personne qualifiée désignée par le chef d'entreprise, conformément à la présente notice d'utilisation !

Personnel de montage, voir chap. 1.7.1



Les mêmes règles que celles décrites au chapitre 5 s'appliquent pour le démontage.

Par principe, le démontage a lieu dans l'ordre inverse des opérations par rapport au montage en respectant, en plus, les consignes suivantes :

- Démontez tout d'abord les portes de sécurité aux étages.
- Avant de retirer les supports du mât, vérifiez si toutes les vis de fixation du mât sont serrées.
- La plateforme doit être arrêtée de sorte que le bord de la section du mât à retirer se trouve au-dessus du bord supérieur du chariot.
- Desserrer seulement les ancrages des mâts lorsqu'aucune section d'échelle ne se trouve plus au-dessus de l'ancrage.
- Décharger toujours la plateforme entre-temps (la plateforme ne pourra pas être déplacée en cas de surcharge).

8 Entretien - Contrôle - Nettoyage



Seuls des ouvriers qualifiés peuvent effectuer les travaux d'entretien.

Notifier immédiatement au responsable de l'entreprise ou à son mandataire, les modifications ou les pannes qui ont été constatées. Le cas échéant, arrêter immédiatement le **GEDA 300 Z/ZP** et le sécuriser.

	<p>ATTENTION</p> <p>La notice d'utilisation complète doit avoir été lue avant tous travaux d'entretien et de maintenance. Ces travaux sont interdits en cas de doute quant au type et à l'étendue des activités à réaliser, aux risques en résultant ou aux mesures à prendre pour les éviter. Tout doute doit être écarté avant le début des travaux. Toutes les consignes de sécurité doivent impérativement être respectées.</p>
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

8.1 Contrôles

La **GEDA 300 Z/ZP** est une machine satisfaisant aux exigences de la directive CE relative aux machines 2006/42/CE. Une copie de la déclaration de conformité est reprise dans la présente notice d'utilisation.

Lors des contrôles, les caractéristiques techniques de sécurité de la machine doivent être contrôlées (état, existence et fonctionnement) en utilisant des procédés adéquats. Ces procédés sont :

- Contrôles visuels
- Contrôles de fonctionnement et d'efficacité
- Contrôles au moyen d'instruments de mesure et de contrôle

Pour chaque contrôle, l'étendue des contrôles, leur type, les intervalles et les personnes autorisées à procéder aux contrôles doivent être définis par l'exploitant.

Type de contrôle	Contrôle
Contrôle par des personnes instruites	Contrôles visuels et de fonctionnement simples, requérant peu d'étapes de contrôle, et évaluation simple
Contrôle par des personnes autorisées	Contrôle lié à des raisons / dommages particuliers, tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Montage - Entretien - Événements naturels
Contrôle par un centre de contrôle agréé (expert)	Contrôle récurrent pour les installations / machines soumises à une obligation de contrôle. Contrôle conforme aux prescriptions nationales

8.1.1 Documentation des résultats

L'exploitant est tenu de documenter les résultats des contrôles. Cette documentation doit être conservée pendant une période appropriée – et au moins pendant toute la durée de vie de la machine. L'exécution du dernier contrôle doit être indiquée sur la machine.

- Les résultats des contrôles répétitifs peuvent être enregistrés par écrit dans l'annexe de cette notice d'utilisation.
- L'exécution du dernier contrôle doit être indiquée sur la machine.



Exécuter les contrôles avant la mise en service, les contrôles répétitifs et les contrôles intermédiaires conformément aux prescriptions nationales.

8.1.2 Contrôles avant la mise en service initiale

Contrôles en usine

Les contrôles suivants ont déjà été effectués en usine :

- Contrôle dynamique avec une charge utile de 1,25 fois autant.
- Contrôles électriques conformément à la norme EN 60204
- Contrôles de fonctionnement.

8.1.3 Contrôles après le montage / tous les jours avant le début du service

Pour garantir la sécurité lors de l'utilisation de la machine, le garde / la personne mandatée par l'exploitant est tenu(e) de procéder à un contrôle quotidien de certaines zones / certains éléments de la machine.

Tout vice constaté doit immédiatement être rapporté à un supérieur et éliminé. Seul du personnel en charge de la maintenance et des réparations est autorisé à procéder à l'élimination des vices.

Les contrôles visuels doivent toujours être effectués avant les contrôles de fonctionnement. Il est interdit d'utiliser la machine tant que cela n'est pas le cas.

Les points suivants doivent être contrôlés chaque jour :

- Contrôle de sécurité avant le début des travaux → cf. chapitre 6.1.3
- Éliminer la graisse et les copeaux du déclencheur de proximité (situé au niveau de la protection de l'engrenage du moteur).
- Ranger l'ensemble des câbles (s'assurer de l'absence de neige et de glace en hiver).
- Maintenir la zone de travail du **GEDA 300 Z/ZP** propre et libre.

Contrôles à effectuer après chaque montage → cf. chapitre 5.6

8.1.4 Contrôles récurrents

Les contrôles récurrents doivent être effectués conformément aux règles nationales.



GEDA recommande de procéder chaque année à un contrôle récurrent. Ces contrôles doivent être plus rapprochés en cas de sollicitations élevées (par ex. utilisation par plusieurs équipes).

8.1.5 Contrôles dynamiques

Avec plateforme / nacelle vide

- Essai de freinage après chaque montage.
- Essai de freinage après le plan d'entretien.
- Essai de freinage après le remplacement du dispositif de freinage.


Avec plateforme / nacelle chargée

- Essai de freinage avant la première mise en service (cf. chapitre 8.1.2).
- Essai de freinage lors des contrôles récurrents (cf. règles nationales).

Nous recommandons de procéder à l'essai de freinage à charge nominale (cf. Charge max. admissible) lors des contrôles récurrents.



L'essai de freinage avec la plateforme chargée à charge nominale ne peut être effectué que par des personnes compétentes et autorisées !

	ATTENTION
	<p>Risque de blessures</p> <p>Contrôler la présence de dommages sur le dispositif de freinage. Le dispositif de freinage doit être contrôlé après chaque essai de freinage afin d'exclure la présence de dommages. Si des dommages sont visibles sur le dispositif d'arrêt, celui-ci doit immédiatement être remplacé. Il est interdit d'utiliser la machine jusqu'au remplacement du dispositif de freinage. Seul le fabricant peut effectuer les réparations sur les dispositifs d'arrêt.</p>

- Contrôler le réglage de surcharge.
- Procéder au test de fonctionnement du frein moteur.
- Contrôler la distance de freinage (cf. chapitre 8.4.4).

8.1.6 Contrôle statique

Réalisation : cf. règles nationales.

Union économique eurasiatique et l'Ukraine

- Relever la plateforme d'env. 1 m et charger 150 % de la charge nominale au centre.
- Mesurer la distance de chaque coin de la plateforme par rapport au sol et noter les valeurs.
- Répéter la mesure après 15 minutes ; il ne doit y avoir aucune déformation.

8.1.7 Contrôles après des conditions météorologiques extrêmes

Contrôle spécial après des températures inférieures à -40°C [-40 °F]

REMARQUE :

S'il est impossible de définir si les températures sont descendues sous 40 °C [-40 °F], procéder comme si cela avait été le cas lors de la mise en service suivante. Les températures doivent avoir été supérieures à -30 °C [-22 °C] pendant au moins 3 heures avant de procéder au contrôle spécial.

- Dégager le monte-charges de la neige et du gel.
- Démarrer l'interrupteur principal (le voyant vert s'allume).
- Appuyer sur tous les boutons d'arrêt d'urgence, puis le déverrouiller à nouveau.
- Contrôler tous les accès / portes / piédestaux / trappes.
- Contrôler la souplesse de tous les interrupteurs de fin de course.

DANGER :

Si des fissures / pièces détachées / vissages desserrés sont visibles, en avertir immédiatement le responsable. Procéder selon ses recommandations. Lors de la course d'essai, ne pas passer sur des fissures / pièces détachées / vissages desserrés. Revenir jusqu'à la station au sol. Faire procéder à un contrôle technique de sécurité du monte-charges par une personne expérimentée. Le contrôle technique de sécurité après détection de fissures / pièces détachées / vissages desserrés doit également comprendre un contrôle des fondations et des ancrages muraux. Toute utilisation est interdite jusqu'à ce que la sécurité soit rétablie.

- Contrôler la présence de dommages évidents sur la station au sol / les étages (pièces détachées, déformées ou tombées / éléments ou soudures fissurés).
- Procéder à une course d'essai avec la plateforme vide jusqu'à l'interrupteur de fin de course ascendant : Contrôler le serrage des vissages du mât / des éléments d'échelle / des ancrages et la présence de fissures sur les éléments et soudures.

Si existante, contrôler la protection contre la surcharge.

Contrôle spécial après une inondation

Endommagement du monte-charges en cas de déplacement dans une fosse inondée. Perte de stabilité des fondations causée par l'inondation.

- Contrôler les fondations / tampons.
- Contrôler les dispositifs de protection.

Contrôle spécial après une tempête de sable

Endommagement du monte-charges dû à l'obstruction des filtres des armoires de distribution.

- Nettoyer les filtres.

8.2 Plan d'entretien

Travaux à réaliser	Chaque semaine	Chaque mois	Chaque trimestre	Chaque année
Contrôler la distance de freinage.	X ¹			
Contrôler la lubrification et l'usure de la crémaillère et du pignon d'entraînement	X ¹			
Vérifier si le câble d'enrouleur, le câble d'alimentation et les lignes pilotes sont endommagés.	X ¹			
Contrôle visuel de tous les appareils de commande et interrupteurs de fin de course	X			
Vérifier l'usure de la crémaillère et du pignon d'entraînement		X		
Vérifier si les vis de jonction de mâts, les étriers de démarrage de l'interrupteur de fin de course d'urgence et les ancrages de mâts/vis sont solidement installés sur le mât et le bâtiment. Les serrer, le cas échéant.		X		
Contrôler la quantité de graisse du dispositif de lubrification / Ajouter de la graisse.		X ¹		
Plaques indicatrices toujours en place et bien lisibles			X	
Contrôler le fonctionnement des commandes [commande manuelle, modules électriques (si installés), commande de la plateforme].				X
Contrôle fonctionnel de la grille d'accostage (option)				X
Contrôler l'huile à engrenages sur les entraînements.				X
Vérifier si la crémaillère est solidement installée				X
Contrôler les freins du moteur (entrefer et épaisseur des garnitures)				X
Contrôler le dispositif de sauvetage				X
Contrôler le réglage de surcharge				X
Contrôle fonctionnel de la commande des essais de freinage				X
Contrôle le dispositif de freinage				X
Contrôler les rouleaux du chariot				X
Mesurer le conducteur de protection conf. à la norme EN 60204, partie 1				X ²
Contrôler l'isolation conf. à la norme EN 60204, partie 1				X ²

¹ Réduire les intervalles en conséquence en cas d'utilisation plus fréquente ou par plusieurs équipes.

² Intervalles de contrôle max. pouvant être nettement plus courts en fonction des lieux d'utilisation et des prescriptions locales.

8.3 Activités de remplissage et de contrôle

8.3.1 Graissage de la crémaillère / du pignon d'entraînement

La crémaillère doit être graissée manuellement lors du premier graissage ou lorsque les conditions sont extrêmes.

Recommandation pour le lubrifiant :

- Spray spécial GEDA – N° art. 02524
- Cartouche de graisse – N° art. 13893 pour presse à graisse

Système de graissage automatique

La quantité de graisse dans le récipient suffit pour 120 heures de parcours en mode de fonctionnement normal. Remplir le récipient de graisse avant qu'il ne soit complètement vide.

Quantité de remplissage : 1,2 l

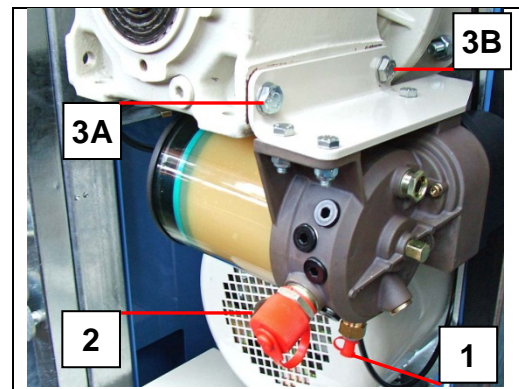
Prudence

Ne pas utiliser de graisse contenant des lubrifiants solides. Le dispositif de graissage pourrait être endommagé.

Recommandation pour le lubrifiant :

Graisse à usage multiple / cartouche pour pompe à graisse GEDA, réf. 16744

- Placer le levier à main de la pompe à graisse dans le mamelon de remplissage (1) (situé sur la partie inférieure du récipient à graisse), puis pomper la graisse dans le récipient.
- Remplir le récipient jusqu'au repère « MAX ».



Remplissage rapide avec la pompe de remplissage

- Pour procéder au remplissage, dévisser le cache anti-poussière du raccord de remplissage (2) puis introduire le support de la pompe de remplissage (3) dans le raccord (2) jusqu'à la butée.
- Comprimer la graisse jusqu'à atteindre le repère « MAX ».





Le bouton « Test » (2S050 dans le coffret de commande de la plateforme) permet de contrôler la fonction du dispositif de lubrification.

Purge du dispositif de graissage

En cas de défaut de l'interrupteur de fin de course, le dispositif de graissage se vide complètement et doit être purgé après la réparation / le remplacement de l'interrupteur de fin de course.

- Placer la presse à graisse sur le raccord fileté (1).
- Remplir jusqu'à 4 cm au-dessus de la marque « MIN ».
- Retirer le flexible de lubrification du corps de la pompe.
- Retirer l'élément de pompe ou le bouchon de fermeture à vis (M20x1,5) et le laisser ouvert jusqu'à ce que de la graisse sans bulles d'air s'écoule.
- Revisser l'élément de pompe ou le bouchon de fermeture à vis.
- Déclencher une impulsion de lubrification jusqu'à ce que du lubrifiant sans bulles d'air s'écoule.
(bouton « Test » **2S050** dans le coffret de commande de la plateforme)
- Raccorder de nouveau le flexible de lubrification.

8.3.2 Contrôler / Remplacer l'huile à engrenages

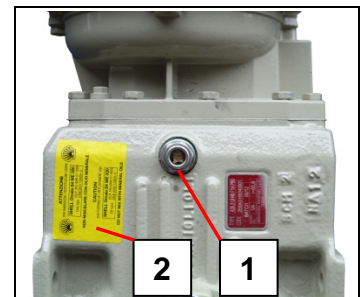
Huile à engrenages :

Les moteurs sont graissés à vie. Aucun remplissage ultérieur n'est nécessaire dans des conditions normales. En cas de sollicitations importantes, une vidange d'huile est nécessaire toutes les 10 000 heures de service.

Quantité de

remplissage : Voir le regard de contrôle (1)
Transmission / moteur

Types d'huile : Voir la plaque indicatrice (2)
Transmission / moteur



Contactez impérativement GEDA avant d'utiliser d'autres moyens d'exploitation.

Les quantités excédentaires doivent être restituées ou éliminées conformément aux prescriptions légales et d'exploitation.

Contrôler l'huile à engrenages, en rajouter si nécessaire. Respecter la notice d'utilisation de tiers jointe à l'installation.

8.3.3 Contrôler les raccords vissés

- Contrôler la fixation des vis de jonction de mâts.

Couple de serrage = 150 Nm (Ouverture de clé = 24 mm).


- Contrôler la fixation des étriers de démarrage des interrupteurs de fin de course.

- Ancrages du mât

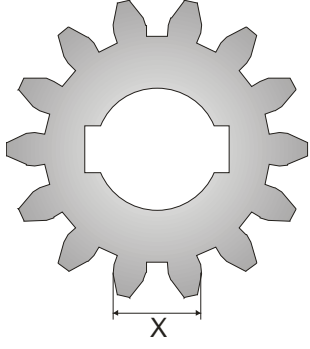
Contrôler la fixation des vis sur le mât et sur le bâtiment.

Couple de serrage (accouplements de l'échafaudage) = 50 Nm

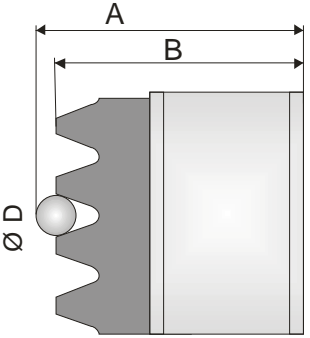
8.4 Contrôles d'usure

	ATTENTION
	<p>Risque de blessures en cas de défaillance des éléments</p> <p>Les éléments doivent immédiatement être remplacés en cas de dépassement des limites d'usure données. Il est interdit d'utiliser la machine tant que ceux-ci n'ont pas été remplacés. Contrôler également la présence de dommages sur toutes les pièces (déformation, fissures, ruptures, etc.).</p>

8.4.1 Pignon d'attaque

Nombre de dents = 14		
Module m = 6		
Limite d'usure		
Cote X min.	Cote X théor.	
28,15 mm	28,85 mm	
Contrôler l'usure visible en mesurant la cote X sur deux dents (au moins en trois points différents).		

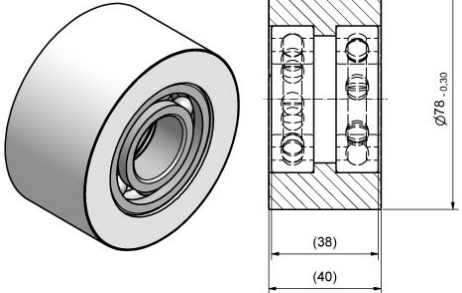
8.4.2 Crémaillère

Module m = 6		
Limite d'usure		
(A) Min.	(A) Théo.	
68,5 mm	69,6 mm	
Boulons filetés : (D) = 12 mm (+0,0 / -0,11 mm)		
Cote auxiliaire (B) = 65,2 mm		

Vérifier si toutes les crémaillères sont correctement fixées. Le cas échéant, serrer les crémaillères à 60 Nm. (clé Allen 8 mm)

8.4.3 Rouleaux

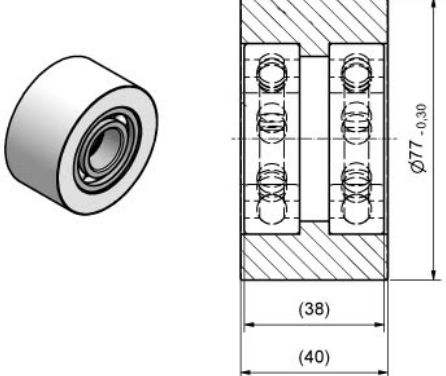
Rouleau (blanc), n° art. 13060

		
Limite d'usure (diamètre)		
Ø min.	Ø normal	
77 mm	78 _{-0,30} mm	
Contrôler également le jeu et l'état du palier. Le circlip doit être présent.		

Rouleau avec profil (blanc), n° art. 18013

		
Limite d'usure (diamètre)		
Ø min.	Ø normal	
77 mm	78 _{-0,30} mm	
Contrôler également le jeu et l'état du palier. Le circlip doit être présent.		

Rouleau (noir), n° art. 19983

		
Limite d'usure (diamètre)		
Ø min.	Ø normal	
76 mm	77 _{-0,30} mm	
Contrôler également le jeu et l'état du palier. Le circlip doit être présent.		

Remplacement du rouleau

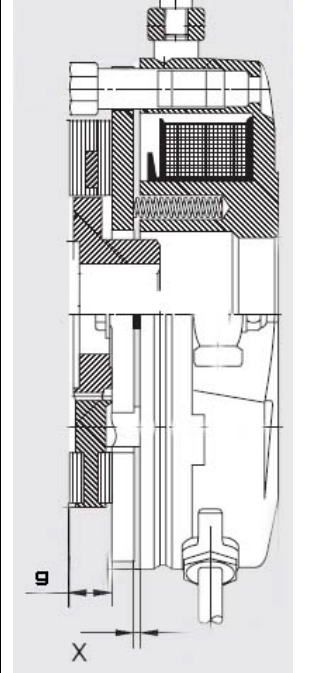
		DANGER
	<p>Danger de mort Chute d'outils / de pièces. Attacher les outils / pièces pendant les travaux afin d'empêcher leur chute.</p>	

8.4.4 Frein du moteur

Contrôler la distance de freinage.

- Arrêter la plateforme chargée (cf. charge admissible) lors du mouvement de descente (par ex. zone de sécurité de 2 m). La marche par inertie des freins du moteur ne doit pas dépasser 25 mm.

Limite d'usure de la garniture de frein (g)	
min.	neuve
8 mm	11,5 mm
Limite d'usure de l'entrefer (X)	
max.	Théorique
0,8 mm	0,2 mm



L'entrefer doit être identique partout. Toujours contrôler l'entrefer à plusieurs endroits.

Régler l'entrefer.

Respecter non seulement ces instructions, mais aussi celles de la notice du fabricant. Le non-respect libère GEDA de toute responsabilité.

- Mettre le moteur hors tension.
- Dévisser le boulon du desserrage manuel.
- Desserrer la vis de fixation et retirer le capot du ventilateur.
- Retirer la bague anti-poussière hors de la RAINURE du corps magnétique et le retourner sur la flasque.
- Éliminer la poussière au moyen d'air comprimé.
- Desserrer les trois vis du frein et les remplacer par des vis neuves.
- Tourner les vis creuses dans le corps magnétique en fonction de la valeur à régler.
- Serrer à nouveau les trois vis du frein.
- Contrôler l'entrefer au moyen d'une jauge.
- Vérifier si les vis creuses sont correctement serrées.
- Procéder au remontage en suivant les instructions en sens inverse.
- Procéder à un contrôle de fonctionnement.

8.5 Contrôles de fonctionnement

8.5.1 Contrôle le dispositif de freinage



ATTENTION

Risque de blessures en cas de défaillance des éléments

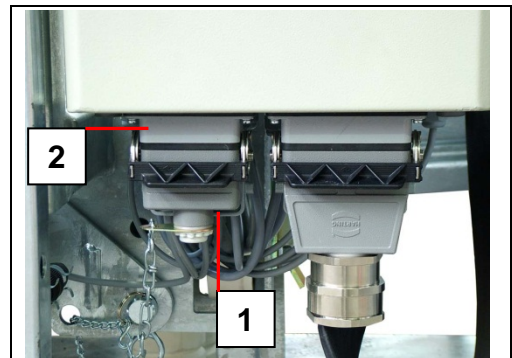
Le test d'arrêt ne doit être effectué que par une personne compétente désignée par le chef d'entreprise qui, par sa formation ou ses connaissances et son expérience pratique, est capable d'évaluer les risques et d'apprécier l'état de fonctionnement en toute sécurité du dispositif d'arrêt.

Le test d'arrêt est uniquement permis

- lorsque personne ne se trouve dans la plateforme ou la voie de déplacement.
- lorsqu'aucun objet ne se trouve dans la voie de déplacement.
- lorsque le test peut être déclenché à une distance de sécurité suffisante.

Procédure

- Tourner l'interrupteur principal sur la position **MARCHE**.
- Tourner la clé de la commande de la plateforme vers la gauche (position **0**) et la retirer.
- Fermer le capot sur la commande de la plateforme et bloquer avec le cadenas.
- Débrancher la fiche isolante (1) de la fiche de raccordement (2) sous le coffret de commande de la plateforme.
- Connecter la commande des essais de freinage à cette fiche de raccordement.



- Appuyer sur le bouton **MONTER** (3) jusqu'à ce que la plateforme se trouve à env. 6 m de hauteur.
- Tourner le bouton rotatif des tests de freinage (4) dans le sens des aiguilles d'une montre.

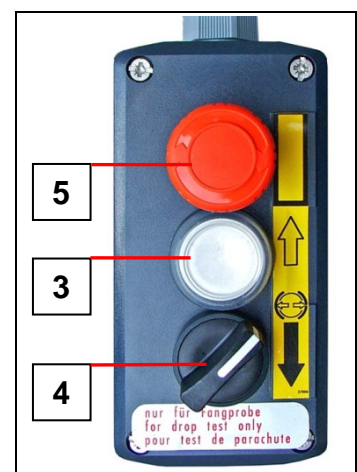
Les freins sont desserrés et la plateforme glisse vers le bas.

Le dispositif de freinage doit arrêter la plateforme après env. 2-3 m.

Si la plateforme ne s'arrête pas :

- relâcher immédiatement le bouton rotatif des tests de freinage (4).

5 = Bouton d'**ARRÊT D'URGENCE**




8.5.2 Test d'arrêt réussi

- Appuyer sur le bouton **MONTER** (3).
- La plateforme quitte la position d'arrêt.
- Tourner brièvement le bouton rotatif (4) (max. 1 sec.).
- La plateforme descend.
- Répéter la procédure jusqu'à ce que la plateforme descende (au-dessus de la butée).
 - Déconnecter la commande de l'essai de freinage.
 - Connecter la fiche isolante à la fiche de raccordement derrière le coffret de commande de la plateforme.

Contrôler la présence de dommages sur le dispositif d'arrêt →.

8.5.3 Test d'arrêt échoué

	ATTENTION
	<p>Risque de blessures Remplacer immédiatement le dispositif d'arrêt. Il est interdit d'utiliser la machine jusqu'au remplacement du dispositif d'arrêt.</p>

Le dispositif d'arrêt se déclenche trop tard.

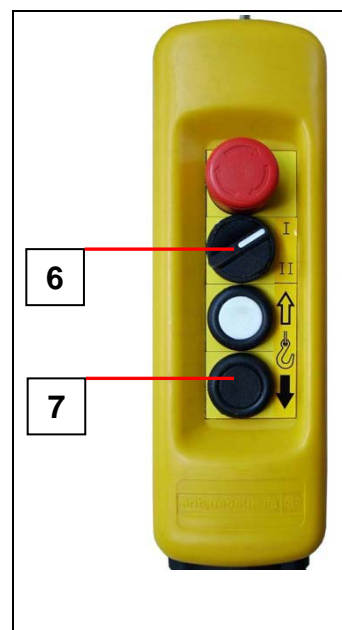
- Appuyer sur le bouton **MONTER** (3).
- La plateforme quitte la position d'arrêt.
- Tourner brièvement le bouton rotatif (4) (max. 1 sec.).
- La plateforme descend.
- Répéter la procédure jusqu'à ce que la plateforme descende (au-dessus de la butée).

Le dispositif d'arrêt ne se déclenche pas.

- Déconnecter la commande de l'essai de freinage.
- Connecter la fiche isolante à la fiche de raccordement derrière le coffret de commande de la plateforme.

Déplacer la plateforme jusqu'à la station au sol au moyen de la commande au sol (commande manuelle).


- **Sélecteur de commande (6) sur « I »**
- Appuyer sur le bouton **BAISSER** (7) ; la plateforme descend.



- Arrêter la machine au niveau de l'interrupteur principal et la sécuriser avec un cadenas contre tout démarrage.
- En informer l'exploitant pour clarifier la marche à suivre.

8.5.4 Contrôler la présence de dommages sur le dispositif d'arrêt

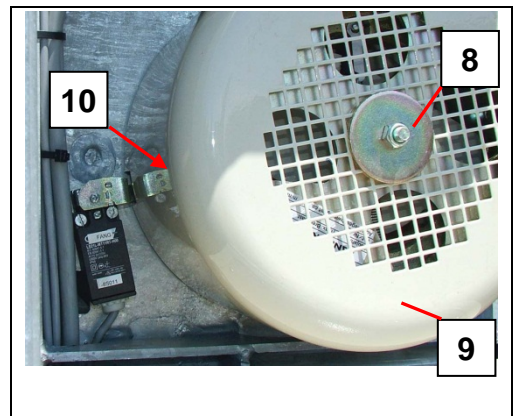
Si des dommages sont visibles sur le dispositif d'arrêt, celui-ci doit immédiatement être remplacé. Il est interdit d'utiliser la machine jusqu'à la réparation.

	ATTENTION
	<p>Risque de blessures Seul le fabricant peut effectuer les réparations sur les dispositifs d'arrêt.</p>

- Tourner l'interrupteur principal sur la position **OFF**.
- Empêcher tout démarrage de la machine.
- Desserrer l'écrou de blocage (8).
- Retirer le capot de protection (9).

Contrôles

- Contrôler la présence de dommages sur les garnitures de frein.
- Contrôler la mobilité des masselottes.
- Contrôler l'état des soudures.
- Contrôler l'état des ressorts.
- Corrosion / Déformations.




- Installer le capot de protection (9).

Placer le capot de protection (9) de telle manière que le talon de commutation de l'interrupteur de fin de course (10) s'enclenche dans l'encoche du capot de protection. (Le capot de protection peut également être tourné dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le talon de commutation (10) s'enclenche dans l'encoche du capot de protection.)

- Serrer l'écrou de blocage (8).


8.5.5 Remplacement du dispositif d'arrêt



	ATTENTION
	<p>Risque de blessures Le dispositif de freinage doit être contrôlé ou remplacé tous les 5 ans par le fabricant.</p>

Les dispositifs d'arrêt GEDA doivent être remplacés au plus tard **tous les 5 ans** par de nouveaux dispositifs d'arrêt GEDA (dispositifs d'arrêt de remplacement).

Cette obligation s'applique tant aux monte-charges qu'aux ascenseurs.

9 Défauts - Diagnostic - Réparation

	ATTENTION
	<p>La recherche et l'élimination des défaillances doivent être réalisées uniquement par du personnel spécialement formé à cet effet et habilité.</p> <p>Avant toute recherche des défauts, descendre si possible la plateforme et la décharger !</p> <p>Cesser l'exploitation immédiatement en présence de défauts menaçant la sécurité de fonctionnement !</p>

	 DANGER
	<p>Choc électrique</p> <p>Avant de travailler sur les installations électriques de la plateforme, éteindre l'interrupteur principal et le bloquer. Pour des raisons de sécurité, débrancher également la prise secteur.</p>

9.1 Système de diagnostic (option)

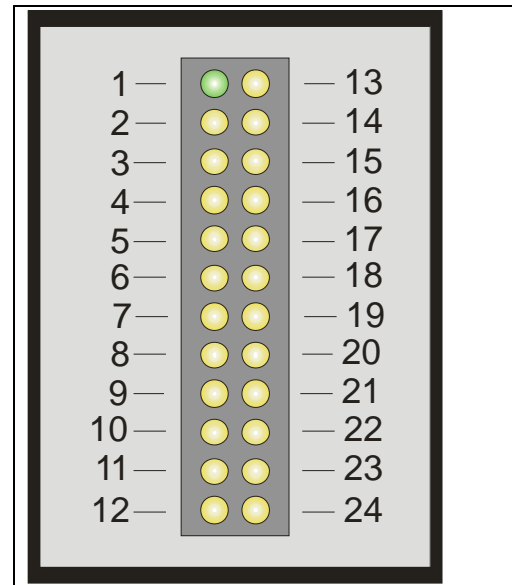
Le système de diagnostic sert à l'identification rapide et aisée des états de commutation des interrupteurs de fin de course et boutons d'**ARRÊT D'URGENCE**.

Après saisie de l'ordre de déplacement, seule la diode verte peut rester allumée.

Si ce n'est pas le cas, la fonction correspondante ou l'interrupteur de fin de course correspondant doivent être contrôlés.

États de commutation des LED

- LED verte = **MARCHE** (standard)
- LED jaune = **ARRÊT** (standard)




Recherche d'erreurs via le système de diagnostic

N° LED	Signification des LED
1	Système de diagnostic OK / READY
2	S'allume lorsque le bouton d' ARRÊT D'URGENCE de la commande de la plateforme est actionné.
3	-
4	S'allume lorsque l'interrupteur de fin de course du dispositif d'arrêt est actionné.
5	S'allume lorsque les interrupteurs de fin de course d' ARRÊT D'URGENCE HAUT ou BAS sont actionnés.
6	S'allume lorsque l'accès de la plateforme au bâtiment (barrière avec trappe de chargement) n'est pas verrouillé.
7	S'allume lorsque la traction exercée sur le support du câble d'enrouleur est trop élevée. (protection du câble)
8	S'allume lorsque l'accès de la plateforme à la station au sol (rampe / porte battante) n'est pas verrouillé.
9	-
10	S'allume lorsque l'interrupteur de fin de course de la protection de montage est actionné.
11	S'allume lorsque l'interrupteur de fin de course du piédestal de montage est actionné.
12	-
13	S'allume lorsque l'interrupteur de fin de course de la grille d'accostage est actionné.
14	-
15	S'allume lorsque l'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant est actionné.
16	S'allume lorsque l'interrupteur de fin de course du mouvement descendant est actionné.
17	-
18	-
19	-
20	-
21	-
22	-
23	-
24	-

9.2 Tableau des défauts

Vous trouverez ci-après les défaillances possibles, ainsi que leurs solutions.

Défaillance	Cause	Solution
<p>Le voyant de contrôle vert est éteint.</p> 	<p>La prise secteur est débranchée.</p> <p>L'interrupteur principal est éteint.</p> <p>L'ampoule est défectueuse.</p> <p>Défaut de phase*¹</p> <p>Ordre des phases incorrect*¹</p> <p>Câble d'enrouleur connecté.</p> <p>Les fusibles dans le coffret de commande de la station au sol sont en bon état.</p>	<p>Connecter la prise secteur.</p> <p>Allumer l'interrupteur principal.</p> <p>Remplacer l'ampoule.</p> <p>Mesurer les phases.</p> <p>Corriger l'ordre des phases sur l'inverseur de phases.</p> <p>Raccorder le câble d'enrouleur.</p> <p>Contrôle / Correction.</p>
<p>Le voyant de contrôle vert s'allume, mais la plateforme ne démarre pas.</p>	<p>Bouton d'ARRÊT D'URGENCE (d'un poste de commande) enfoncé.</p> <p>Porte de chargement / Rampe ouverte.</p> <p>Barrière avec trappe de chargement ouverte.</p> <p>Tôle de protection de montage ouverte.</p> <p>Piédestal de montage ouvert.</p> <p>Interrupteur de fin de course d'ARRÊT D'URGENCE atteint.</p> <p>Barrière de protection au sol ouverte (option).</p> <p>Dispositif d'arrêt enclenché.</p> <p>Interrupteur à clé de la commande de la plateforme commuté sur le mauvais mode de fonctionnement.</p>	<p>Déverrouiller le bouton d'ARRÊT D'URGENCE.</p> <p>Fermer la porte de chargement / rampe.</p> <p>Fermer la barrière avec trappe de chargement.</p> <p>Accrocher la tôle de protection de montage en haut.</p> <p>Fermer le piédestal de montage et enclencher le crochet de blocage deux fois.</p> <p>Cf. Plateforme déplacée trop haut / trop bas.</p> <p>Fermer la barrière du dispositif de protection au sol.</p> <p>Desserrer le dispositif d'arrêt (cf. chapitre 8.5.4).</p> <p>Activer la commande au moyen de l'interrupteur à clé.</p>
<p>La plateforme ne se déplace que vers le haut.</p>	<p>L'interrupteur de fin de course du mouvement descendant est-il en état de marche ?</p>	<p>Contrôler / remplacer l'interrupteur de fin de course du mouvement descendant.</p>
<p>La plateforme ne se déplace que vers le bas.</p>	<p>L'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant est-il en état de marche ?</p>	<p>Contrôler / remplacer l'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant.</p>

Défaillance	Cause	Solution
	Écart trop important du détecteur de proximité pour le contrôle de la crémaillère	Régler l'écart par rapport à la crémaillère (3-7 mm).
Le voyant de contrôle rouge est allumé.	La protection contre la surcharge s'est déclenchée.	Réduire la charge.
Le moteur ne fonctionne pas à pleine puissance.	Chute de tension de plus de 10%.	Choisir un câble d'alimentation ou une rallonge d'une section plus élevée
La plateforme monte trop haut. (cf. chapitre 9.2.2).	Interrupteur de fin de course du mouvement ascendant défectueux L'installation électrique est défectueuse.	Contrôler / Remplacer l'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant . Contrôler l'installation.
La plateforme est trop basse (cf. chapitre 9.2.3).	Interrupteur de fin de course du mouvement descendant défectueux L'installation électrique est défectueuse. L'entrefer du frein est trop grand	Contrôler / Remplacer l'interrupteur de fin de course du mouvement descendant . Contrôler l'installation. Régler l'entrefer.
La porte d'accès de la plateforme à la station au sol ne s'ouvre pas.	La plateforme n'est pas arrêtée par l'interrupteur de fin de course du mouvement descendant de la station au sol. Le verrou de la porte est défectueux. La tension est absente.	Déplacer la plateforme vers l'interrupteur de fin de course du mouvement descendant . Déverrouiller d'urgence la porte. Remplacer le verrou défectueux. Établir l'alimentation en courant.

*1 Uniquement pour des machines avec un raccordement au réseau de 400V

9.2.1 Le moteur ne tourne pas à plein régime.

- Chute de tension de plus de 10% de la tension nominale.
- Choisir un câble d'alimentation de section métallique plus élevée.
- En cas de surcharge, l'interrupteur thermique intégré coupe le courant de commande. Il est possible de reprendre le travail après un certain temps de refroidissement (réduire éventuellement le chargement).



Il est déconseillé de surchauffer ou de surcharger le moteur à maintes reprises. - La durée de vie utile du moteur et du frein s'en trouve réduite.

9.2.2 La plateforme monte trop haut.

L'interrupteur de fin de course d'URGENCE de la plateforme peut atteindre l'étrier de l'interrupteur de fin de course d'URGENCE supérieur si

- l'interrupteur de fin de course du mouvement ascendant est défectueux,
- l'installation électrique est en panne.

Mesure :

- Actionner le frein moteur sur le levier de desserrage du frein (cf. chapitre 9.3).

9.2.3 La plateforme est trop basse

Cause

L'interrupteur de fin de course d'urgence de la plateforme peut atteindre l'étrier de démarrage de l'interrupteur de fin de course d'urgence inférieure si

- l'entrefer du frein est trop grand,
- l'interrupteur de fin de course du mouvement descendant est défectueux,
- l'installation électrique présente un défaut,
- la plateforme est surchargée,
- la plateforme a été abaissée manuellement.

Mesures :

- Enfiler la commande des essais de freinage (cf. chapitre 8.5.1).
- Appuyer à l'extérieur de la plateforme sur **MONTER** (1). La plateforme sort désormais de sa position de fin de course.



Appuyer impérativement sur le bouton « MONTER » (1) car cette commande court-circuite l'interrupteur d'arrêt d'URGENCE. En cas d'actionnement erroné du bouton rotatif, le frein moteur est desserré et le moteur peut toucher violemment sur le socle (risque de dommage).

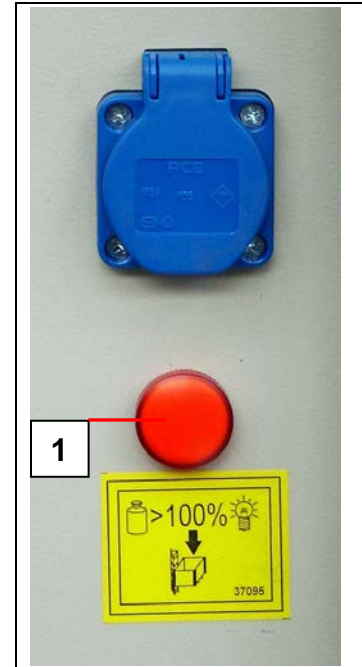


Si cet effet réapparaît alors que la plateforme n'est pas surchargée, faire contrôler ou réajuster le frein par une personne compétente.

9.2.4 Le dispositif d'avertissement de surcharge s'est déclenché

La plateforme est équipée d'un dispositif d'avertissement de surcharge qui empêche la plateforme de partir en cas de surcharge. Lorsque la plateforme est surchargée, un voyant de contrôle rouge (1) s'allume sur le coffret de commande de la plateforme.


- Réduire la charge sur la plateforme, jusqu'à ce que le voyant de contrôle rouge (1) s'éteigne. Le déplacement ne pourra avoir lieu qu'ensuite.



9.3 Sauvetage de la plateforme

Un sauvetage peut être nécessaire par ex.

- en cas d'absence de tension d'alimentation.
- en cas de panne du circuit électrique.
- en cas de défaillance de l'entraînement.
- en cas de déclenchement du dispositif de freinage.

	ATTENTION
	Si le garde / conducteur de la plateforme ne se sent pas sûr et compétent lors de l'organisation et de l'exécution du sauvetage, les services compétents (pompiers, service technique, protection d'usine) doivent également en être informés.

9.3.1 Comportement fondamental en cas de sauvetage / défaillance

- Rester calme et ne pas agir avec précipitation.
- Se faire une idée d'ensemble.
- Maintenir les personnes non autorisées à distance.
- Entrer en contact avec les éventuelles personnes enfermées.
- Essayer de déterminer les causes de la défaillance / du défaut, p.ex. :
 - panne de l'alimentation en courant
 - déclenchement du dispositif de freinage
- Informer les éventuelles personnes enfermées de la suite des opérations.
- Informer un supérieur de la défaillance.
- Informer les éventuels secouristes.



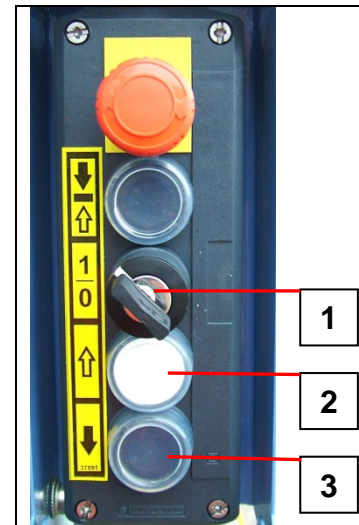
L'ordre des mesures à prendre peut / doit être déterminé par le garde / le secouriste, en fonction de la situation concrète.

9.3.2 Plan de mesures pour le sauvetage

Mesure 1 : Contrôle de l'interrupteur à clé.
Celui-ci a été actionné par inadvertance.

- Placer l'interrupteur à clé (1) sur I.
- Appuyer sur le bouton **MONTER** (2) ou **BAISSER** (3) pour poursuivre le déplacement.

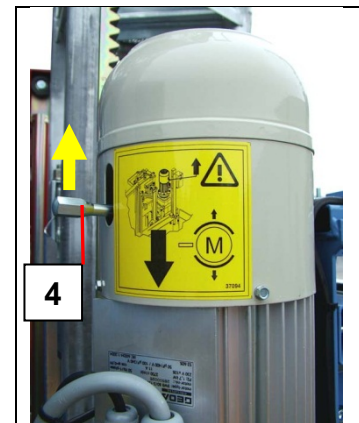
La plateforme démarre.



Mesure 2 : Auto-sauvetage au moyen du **desserrage d'URGENCE des freins**.

Le desserrage d'**URGENCE** des freins sert exclusivement à rejoindre l'étage inférieur en cas d'urgence. De cette manière, des personnes éventuellement enfermées peuvent se libérer elles-mêmes.

- Relever le frein du moteur en poussant délicatement le levier de desserrage du frein vers le haut (4). - La plateforme descend lentement.



Éviter toute surchauffe des freins. Interrompre la descente au plus tard tous les 1 à 2 mètres, pendant 2 minutes. La longueur d'un élément de mât peut être prise comme point de référence;



L'actionnement du levier de desserrage des freins doit se faire avec une précaution particulière afin d'éviter que le dispositif d'arrêt ne s'engrène. Si dispositif d'arrêt s'est engréné une fois, il ne sera plus possible d'avancer sans soulever la plateforme.

Mesure 3 : Sauvetage conformément au plan d'urgence de l'exploitant.

9.4 Réparation



Les travaux de réparation doivent être uniquement réalisés par des personnes formées et autorisées car ils supposent des connaissances et des capacités spéciales. La présente notice d'utilisation ne constitue pas un manuel pour l'acquisition de ces connaissances.

Prière de mentionner sur toute commande de pièces de rechange :

- le type
- l'année de fabrication
- le numéro de fabrication
- la tension de service
- le nombre de pièces souhaité

La plaque signalétique est fixée au chariot de l'unité de base.



Les pièces de rechange doivent satisfaire aux spécifications techniques du fabricant ! Utiliser uniquement les pièces d'origine de GEDA.

Pour les travaux d'entretien et de réparation, veuillez faire appel à notre service après-vente :

Adresses du service des ventes et du SAV, voir chapitre 1.4.

10 Élimination de la machine

Au terme de sa durée de vie, démonter correctement la machine et éliminer les déchets conformément à la réglementation nationale.

Pour l'élimination des composants de la machine, veuillez tenir compte des points suivants :

- Vidanger les huiles et les graisses et éliminer en respectant les prescriptions environnementales.
- Diriger les pièces métalliques vers le recyclage.
- Diriger les pièces en plastique vers le recyclage.

Recommandation :

Prendre contact avec le fabricant ou charger une entreprise spécialisée pour réaliser les travaux d'élimination des déchets.

11 Documentation des contrôles

Documentation des <input type="checkbox"/> contrôles réguliers conformément au plan de maintenance <input type="checkbox"/> contrôles exceptionnels après certains événements particuliers						
Nom :	Numéro de série :					
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :					
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : <input type="checkbox"/> Aucun défaut n'a été constaté. <input type="checkbox"/> Les défauts suivants ont été constatés :						
Étendue des contrôles :						
Contrôles partiels devant encore être réalisés :						
La poursuite de l'exploitation a été : <input type="checkbox"/> interdite. <input type="checkbox"/> autorisée.	Un contrôle ultérieur est <input type="checkbox"/> nécessaire. <input type="checkbox"/> inutile.					
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="padding: 2px;">*Nom de la personne autorisée</td></tr> <tr><td style="padding: 2px;">Exploitant : Signature :</td></tr> <tr><td style="height: 20px;"> </td></tr> <tr><td style="height: 20px;"> </td></tr> <tr><td style="height: 20px;"> </td></tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :			
*Nom de la personne autorisée						
Exploitant : Signature :						
Exploitant :						
Défauts constatés :						
Défauts éliminés :						

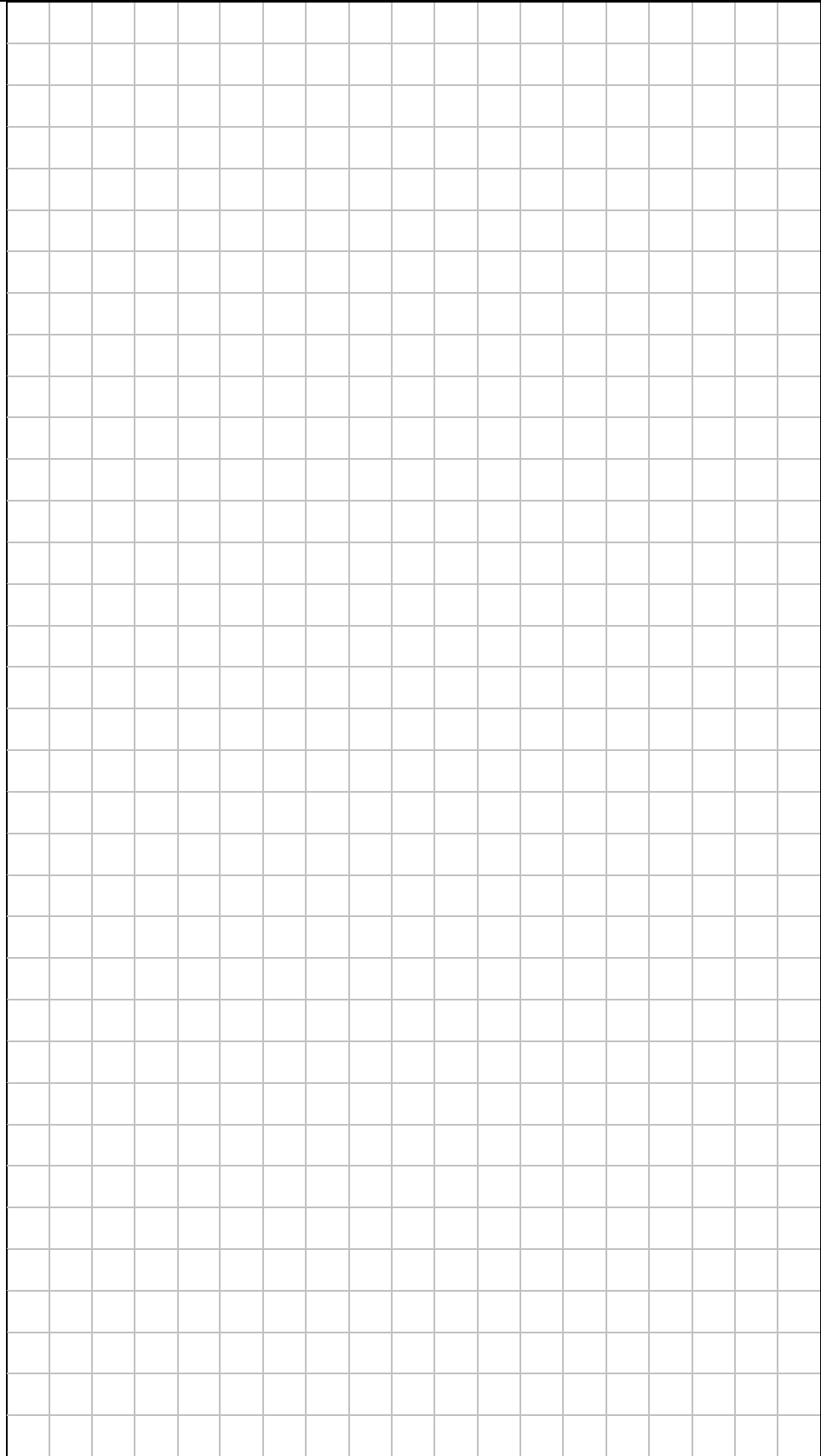
Documentation des <input type="checkbox"/> contrôles réguliers conformément au plan de maintenance <input type="checkbox"/> contrôles exceptionnels après certains événements particuliers					
Nom :	Numéro de série :				
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :				
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : <input type="checkbox"/> Aucun défaut n'a été constaté. <input type="checkbox"/> Les défauts suivants ont été constatés :					
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>					
Étendue des contrôles :					
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>					
Contrôles partiels devant encore être réalisés :					
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>					
La poursuite de l'exploitation a été : <input type="checkbox"/> interdite. <input type="checkbox"/> autorisée.	Un contrôle ultérieur est <input type="checkbox"/> nécessaire. <input type="checkbox"/> inutile.				
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)				
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> </tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :		
*Nom de la personne autorisée					
Exploitant : Signature :					
Exploitant :					
Défauts constatés :					
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>					
Défauts éliminés :					
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>					

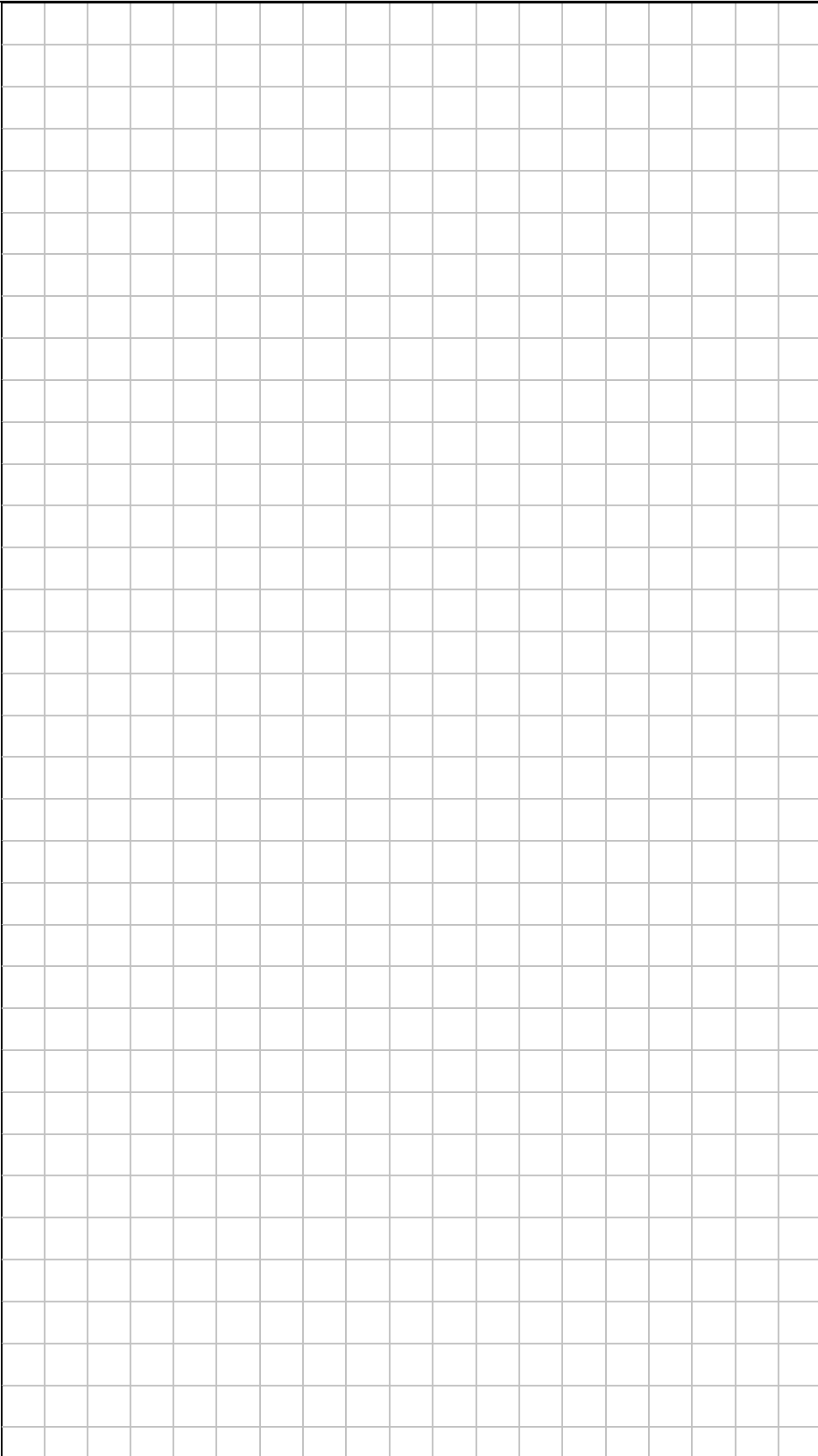
Documentation des <input type="checkbox"/> contrôles réguliers conformément au plan de maintenance <input type="checkbox"/> contrôles exceptionnels après certains événements particuliers					
Nom :	Numéro de série :				
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :				
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : <input type="checkbox"/> Aucun défaut n'a été constaté. <input type="checkbox"/> Les défauts suivants ont été constatés :					
Étendue des contrôles :					
Contrôles partiels devant encore être réalisés :					
La poursuite de l'exploitation a été : <input type="checkbox"/> interdite. <input type="checkbox"/> autorisée.	Un contrôle ultérieur est <input type="checkbox"/> nécessaire. <input type="checkbox"/> inutile.				
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)				
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> </tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :		
*Nom de la personne autorisée					
Exploitant : Signature :					
Exploitant :					
Défauts constatés :					
Défauts éliminés :					

Documentation des <input type="checkbox"/> contrôles réguliers conformément au plan de maintenance <input type="checkbox"/> contrôles exceptionnels après certains événements particuliers					
Nom :	Numéro de série :				
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :				
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : <input type="checkbox"/> Aucun défaut n'a été constaté. <input type="checkbox"/> Les défauts suivants ont été constatés :					
Étendue des contrôles :					
Contrôles partiels devant encore être réalisés :					
La poursuite de l'exploitation a été : <input type="checkbox"/> interdite. <input type="checkbox"/> autorisée.	Un contrôle ultérieur est <input type="checkbox"/> nécessaire. <input type="checkbox"/> inutile.				
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)				
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> </tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :		
*Nom de la personne autorisée					
Exploitant : Signature :					
Exploitant :					
Défauts constatés :					
Défauts éliminés :					

Documentation des <input type="checkbox"/> contrôles réguliers conformément au plan de maintenance <input type="checkbox"/> contrôles exceptionnels après certains événements particuliers					
Nom :	Numéro de série :				
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :				
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : <input type="checkbox"/> Aucun défaut n'a été constaté. <input type="checkbox"/> Les défauts suivants ont été constatés :					
Étendue des contrôles :					
Contrôles partiels devant encore être réalisés :					
La poursuite de l'exploitation a été : <input type="checkbox"/> interdite. <input type="checkbox"/> autorisée.	Un contrôle ultérieur est <input type="checkbox"/> nécessaire. <input type="checkbox"/> inutile.				
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)				
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> </tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :		
*Nom de la personne autorisée					
Exploitant : Signature :					
Exploitant :					
Défauts constatés :					
Défauts éliminés :					

Documentation des <input type="checkbox"/> contrôles réguliers conformément au plan de maintenance <input type="checkbox"/> contrôles exceptionnels après certains événements particuliers					
Nom :	Numéro de série :				
Année de fabrication :	Numéro de fabrication :				
La machine a été soumise à un contrôle le _____. Résultats : <input type="checkbox"/> Aucun défaut n'a été constaté. <input type="checkbox"/> Les défauts suivants ont été constatés :					
Étendue des contrôles :					
Contrôles partiels devant encore être réalisés :					
La poursuite de l'exploitation a été : <input type="checkbox"/> interdite. <input type="checkbox"/> autorisée.	Un contrôle ultérieur est <input type="checkbox"/> nécessaire. <input type="checkbox"/> inutile.				
Lieu, date	Signature (expert / personne autorisée*)				
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">*Nom de la personne autorisée</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Exploitant : Signature :</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> </tr> </table>	*Nom de la personne autorisée	Exploitant : Signature :		
*Nom de la personne autorisée					
Exploitant : Signature :					
Exploitant :					
Défauts constatés :					
Défauts éliminés :					

Notes	
	Ajouter vos notes Nom : / Date Position

Notes	
	<p>Ajouter vos notes Nom : / Date Position</p>